RAPPORT ANNUEL 2011



بنك تونس العربي الدولي

8

П

Mot du Président du Conseil d'Administration
Mot du Directeur Général

Profil de la BIAT

I. Environnement économique, bancaire et financier

2. Activité et résultats 2. Stratégie de la Banque

2.2 Faits marquants de la Banque en 2011
2.3 Activités de la Banque
2.4 Résultats de la Banque
2.5 Evolution de la banque et de ses performances au cours des cinq dernières années
2.6 Evolution prévisionnelle et perspectives d'avenir
2.7 Activités Recherche et Développement.

3. Groupe BIAT et Participations 3. Groupe BIAT 3.2 Evolution du portefeuille participations 35

4. Actionnariat
4. Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote

5. Gouvernance 47

5.1 Conseil d'Administration 5.2 Direction Générale 5.3 Comités

6. L'action BIAT en bourse 6.1 Evolution du cours de l'action BIAT

6.2 Actions de communications financières effectuées

4.2 Conditions d'accès à l'Assemblée Générale

5.4 Commissaires aux comptes

I.I Environnement économique

1.2 Environnement bancaire et financier

7. Affectation des résultats 7. Dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats 7.2 Tableau d'évolution des capitaux propres et des dividendes versés

8. Contrôle des comptes 61

9. Bilan social 65

IO. Eléments sur le contrôle interne 71

IO.1 Environnement du contrôle interne
IO.2 Gestion des risques

II. Métiers de la Banque 79

II.I Pôle Banque de détail
II.2 Pôle Banque Commerciale
II.3 Pôle Banque de Financement et d'Investissement
II.4 Communication Externe / Interne

I2. Etats financiers individuels 2011 85

I3. Etats financiers consolidés 2011 I39

14. Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire 177

Mot du Président du Conseil d'Administration*

Le contexte économique difficile qui a prévalu en 20II à l'échelle nationale et internationale. n'a pas empêché la BIAT de poursuivre son évolution à un rythme globalement favorable. Ce qui lui a permis de réaliser un bilan de résultats conformes dans l'ensemble aux prévisions et d'assumer pleinement le rôle qui lui incombe dans le financement de l'économie Nationale.



Mais au-delà des données chiffrées. la gestion 2011 a été marquée par plusieurs aspects qualitatifs dont je cite :

I- Le maintien, malgré les difficultés de la conjoncture économique, de la feuille de route fixée depuis plus de 2 ans. La BIAT a pu ainsi poursuivre sa croissance à un rythme soutenu parallèlement à l'effort entrepris en matière de maitrise des risques et de préservation de ses grands équilibres : ce qui a eu pour conséquence la consolidation de sa rentabilité. A noter dans ce cadre que la BIAT a obtenu en 2011 la certification MSI 20000 auprès de GMC Finance qui constitue un gage de qualité en matière de solidité et de performance financière.

- 2- L'avancement dans de bonnes conditions des différents projets stratégiques engagés depuis deux ans et dont je cité particulièrement :
- Le nouveau Système d'Information qui a été émis en place au niveau du Réseau depuis six mois environ et dont les retombées favorables sur la qualité du service rendu à la Clientèle et sur les conditions de travail des Commerciaux, se font déjà sentir. Ce système de Global Banking sera généralisé sur l'ensemble des sites de la Banque au terme des deux prochaines années,
- Le deuxième projet concerne la construction de la 2ème tranche du Siège Social de la Banque dont les travaux avancent, comme je l'ai précisé lors de l'Assemblée Générale de l'année dernière, conformément au calendrier fixé au départ. A ce rythme, il est d'ailleurs permis d'espérer que la BIAT disposera d'ici 2014 d'un Siège fonctionnel digne de sa réputation et de son positionnement sur la place.
- Les deux projets suivants qui sont étroitement liés concernent la mise en place de processus susceptibles d'améliorer l'efficacité aussi bien au niveau de l'action commerciale qu'au niveau de l'exécution des opérations bancaires. Là encore les étapes franchies sont importantes : Nous avons déjà opéré une segmentation fine de la Clientèle et défini précisément les besoins de chaque segment en produits et services. Nous avons également révisé le processus d'octroi de crédit et nous avons réussi à en réduire sensiblement les délais de mise en place.
- En matière de gestion de Ressources Humaines, nous avons poursuivi l'effort de formation engagé depuis plus de deux années avec l'objectif d'améliorer la qualification du personnel, en fonction des besoins de la banque en la matière. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur des programmes et des modules de formation diversifiés s'articulant autour des nouvelles techniques et des nouveaux métiers bancaires qui ne cessent de se développer à l'échelle internationale.

Notre souci permanent d'améliorer la rentabilité et de préserver les grands équilibres de la banque a été constamment doublé d'une attention particulière prêtée au quotidien à la concrétisation de la vocation Citoyenne et Sociale de la BIAT. Cela s'est traduit en 2011 par :

■ Le soutien exceptionnel apporté à tous les segments de la Clientèle face aux difficultés conjoncturelles que la plupart des secteurs économiques ont vécues surtout pendant la période post révolution. Nous avons pour cela introduit plus de souplesse dans notre politique d'octroi de crédit à telle enseigne que la progression en la matière s'est établie à plus de 20% en 20II, permettant à 3000 Clients de bénéficier de crédits logement et à 25000 d'obtenir des crédits à la consommation. Dans le même temps les crédits accordés aux PME et PMI ont évolué à un rythme doublement plus rapide qu'en 20I0.

- L'orientation de notre politique d'ouverture d'agences vers les régions de l'intérieur- comme Kasserine. Siliana. Sidi Bouzid et tout récemment Gafsa- tout en veillant à ce que les employés recrutés pour ces agences soient originaires de ces régions.
- La participation active au mouvement qu'observe la Société Civile depuis la révolution et ce. à travers le soutien direct apporté à un grand nombre d'associations pour les aider à réaliser leurs programmes d'actions dans les meilleurs conditions.
- La création d'un fonds d'Investissement de IO MD dédié au développement et à la lutte contre le chômage dans les régions de l'intérieur.

Je voudrais dans ce cadre souligner l'écho favorable qu'a eu cet élan social et citoyen chez les employés de la banque et qui s'est traduit par un don de journées de travail au profit du Fonds Citoyen III créé à la Banque Centrale de Tunisie au lendemain de la Révolution. Le montant de ce don a avoisiné les 350 mD permettant du coup le doublement du solde qu'accusait ce fond à époque.

En fait, l'année 2011 marque la fin du plan triennal de développement de la Banque engagé depuis 2008 et dont les objectifs ont été à notre grande satisfaction atteints dans l'ensemble.

Je voudrais à cette occasion, adresser un vibrant hommage et exprimer ma gratitude à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ces acquis importants et qui ne sont autres que les membres de la famille élargie de la BIAT : Actionnaires, Clients et Employés. Je salue particulièrement l'attachement et la fidélité – dont ils ont toujours fait montre à l'égard de la BIAT et qu'ils ont eu l'occasion d'exprimer avec éclat lors des événements qui ont ponctué les premiers mois de 2011 en liaison avec la Révolution.

Naturellement, nous ne pourrons, au regard de ces acquis et ces réussites renouvelées qu'appréhender l'avenir avec optimisme et sérénité.

C'est ainsi que nous avons engagé depuis quelques mois la réflexion concernant les orientations futures de développement de notre banque à l'horizon 2015 en prenant en considération l'évolution prévisible du contexte national et international.

- Il ressort des grandes lignes fixées à ce stade avec une participation active des cadres de la Banque que le travail au cours des quatre prochaines années 2012-2015 s'articulera autour des objectifs majeurs suivants :
- Rapprocher davantage la BIAT de ses Clients qui comptent aujourd'hui plus de 450.000 et en faire un véritable partenaire de leurs projets et de leurs développements, offrant la meilleure qualité de service sur la place.
- Confirmer le leadership de la BIAT- désormais reconnu à l'échelle nationale- en développant un modèle en matière de performances financières, opérationnelles et d'innovation susceptible d'être exporté.
- Consolider davantage la vocation de la BIAT en tant qu'acteur responsable, conscient de son rôle dans la société et qui s'implique activement dans le développement durable du pays.
- Faire de la BIAT. un employeur de choix et en même temps une banque où il fait bon travailler pour ses Collaborateurs actuels, reconnus sur la place par leur professionnalisme.

Certes, les défis sont autant importants que multiples, mais je suis persuadé que la BIAT est capable de les relever aidée en cela par plusieurs facteurs dont je cite particulièrement :

- Ses assises financières solides qui n'ont cessé de se consolider au fil des années grâce notamment à la clairvoyance de ses dirigeants anciens et nouveaux.
- La valeur intrinsèque de ses ressources humaines dont le professionnalisme est bien reconnue sur la place.
- La transparence totale- en tant que principe fondamental de la bonne gouvernance- qui caractérise la relation de la BIAT avec ses Actionnaires, ses Clients et ses Employés.
- La cohésion entre les membres de la famille élargie de la BIAT et leur vision solidaire commune quant à l'avenir de leur banque.

D'ailleurs fort de ces atouts et du soutien habituel des Actionnaires, je réitère personnellement mon engagement à tout mettre en œuvre pour que l'avenir de la BIAT soit des plus prospères.

Ismaïl mabrouk



^{*} Allocution d'ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2012

Mot du Directeur Général*

Mesdames. Mesdemoiselles. Messieurs les actionnaires.

Les ruptures. les transitions, comme celles que vient de vivre la Tunisie en 20II. sont porteuses d'espoirs mais également d'incertitudes et de perturbations qui ne peuvent être que préjudiciables à une économie, du moins à court terme. La récente dégradation de la note de la Tunisie en témoigne, tout comme les performances de l'économie tunisienne en 20II qui s'est contractée de 2.2%.



L'économie tunisienne a subi de surcroît en cette même année :

- Un contexte régional agité, avec l'instabilité politique en Libue :
- Un contexte international dégradé, avec la crise de la dette en Europe et son corollaire, les politiques d'austérité qui l'accompagnent.

Durant cette année, tous les indicateurs économiques se sont inscrits au rouge, avec particulièrement :

- Un recul de l'investissement :
- Une aggravation du taux de chômage :
- Un ralentissement du rythme de croissance du commerce extérieur :
- Un approfondissement du déficit commercial :
- Des revenus du travail des T.R.E en baisse :
- Des recettes touristiques en fort recul :
- Des recettes en devises ne couvrant plus que 109 jours d'importation contre 147 jours une année auparavant :
- Un déficit budgétaire et un déficit courant des paiements extérieurs qui se sont creusés respectivement à 3.8% et 7.4% du PIB (contre 1.3% et 4.8% en 2010).

Sur le plan monétaire, l'année 2011 s'est caractérisée par :

- Une croissance laborieuse des dépôts (4%) :
- Une croissance forte des crédits (13.8%) :
- Une trésorerie tendue. 3600 MD d'injections sur le marché à fin décembre. malgré trois baisses successives du taux de la réserve obligatoire qui est passé de l2.5% à l0. puis à 5 et enfin à 2% :
- Un taux du marché monétaire moyen de 4.03%. en baisse de 40 pB par rapport à 2010.

Dans un contexte aussi défavorable, la BIAT a somme toute réussi un exercice honorable, avec :

- Un total bilan de 7089 MD en augmentation de 8.7% :
- Des dépôts de 5760 MD. en croissance de 2.8% :
- Des crédits de 4818 MD. en évolution de 21.3% :
- Un portefeuille titres d'Etat souscrit de 1327.5 MD. en évolution de 21.6%. dont 45% ou 593 MD est gardé en portefeuille avec un rendement de 5.24% :
- Un recours moyen au marché monétaire de l'ordre de 350 MD, reflétant une situation de trésorerie relativement tendue puisqu'en 2010 la banque était placeuse nette sur le marché pour 150 MD environ :
- Un ratio de liquidité de 88.32%, en deçà du seuil règlementaire de 100% :
- Une MIN de 223.8 MD. en progression de II.7%. malgré la baisse du TMM :
- Des commissions de 68.4 MD. en évolution de 16.2% :
- Des revenus de la salle de change de 34 MD. en progression de 19%. portant les revenus non bancaires à 47.5 MD :
- Un PNB de 339 MD. en progression de II.6%. dans un marché qui n'évolue qu'à 4.4% :
- Une marge globale de 3.75%, équivalente à celle de 2010 :
- Un taux de CDL, en amélioration de 0.7 point à 7.5% :

- Un taux de couverture de CDL par les provisions de 74.7%. dépassant le seuil règlementaire de 70% :
- Un ratio de solvabilité de 9.54%, supérieur au seuil réglementaire de 8% :
- Un résultat net de 48 MD. en légère amélioration de 1.45%.

L'exercice 2011 a été toutefois impacté par :

- Une forte progression des charges opératoires (IS.6%) qui se sont situées à I98.7 MD. du fait notamment de l'augmentation des frais du personnel.
- Une charge de provisions collectives de 25 MD environ :

Ce sont là les principales réalisations quantitatives de la banque pour l'année 2011. Sur le plan qualitatif. la BIAT a poursuivi durant cette année ses grands projets, que Monsieur le Président du Conseil d'Administration vient de vous exposer, soit :

- La refonte de son système d'information et une bascule réussie du premier lot, le système agences, le second lot est actuellement en phase d'intégration :
- Les projets efficacité commerciale et opérationnelle qui ont permis d'accélérer la conquête clientèle (14.9% en 2011 contre 8.3% en 2009), et faire baisser les délais d'octroi et de mise en place des crédits (50% environ) :
- L'ouverture de IO points de vente portant le réseau à I48 agences :
- La réalisation de 30 chantiers de rénovation du réseau :
- Une évolution du taux des commerciaux dans le réseau qui représente désormais 43% des effectifs contre à peine 30% en 2008 pour une meilleure prise en charge de la clientèle :
- Le développement du système de gestion sociale et environnementale :
- La participation du personnel de la banque au Fonds Citoyen pour plus de 300 mD :
- La mise en place d'un code de bonne gouvernance :
- La mise en place de la charte des différents comités prévus par la circulaire de la BCT de Juin 2011 :
- Le recrutement de 120 personnes issues des zones défavorisées.

Parallèlement, la banque a enrichi sa gamme de produits et services avec le lancement de quatre nouveaux produits. Avan' Salaire, Carte Cash Entreprises, Pack Tounessna et Offre First, ainsi que le réaménagement de quatre produits Crédimédia. Crédiauto, Crédirénov et Carte Salaire.

L'année 2012 s'annonce difficile, avec conjointement une augmentation des impayés durant les premiers mois de l'année et une augmentation du débit en compte, traduisant les difficultés de trésorerie des opérateurs économiques. Néanmoins et au courant des mois de Mai et de Juin, on a noté une légère reprise et une amélioration des indicateurs de risque.

Dans le même temps, le TMM s'est situé durant les cinq premiers mois à un niveau particulièrement bas. 3.48% en baisse de IIO points de base par rapport à la même période de l'année précédente, rendant difficile la génération de revenus pour les banques.

Toutefois. la BIAT a réussi durant ces cinq premiers mois à réaliser un PNB en évolution de I4%. grâce notamment à une maîtrise du coût de ses dépôts dont la structure s'améliore au fil du temps, au profit des dépôts à vue et de l'épargne et grâce à l'extension du réseau de la banque qui monte en puissance progressivement et qui contribue à la fois à la collecte de dépôts à vue et de l'épargne, ainsi qu'à la diversification de nos risques.

Nos prévisions pour l'année 2012, au vu des réalisations des cinq premiers mois, semblent être à notre portée. L'exercice 2012 sera certainement meilleur que 2011, surtout si les premiers signaux de reprise perçus en Mai et en Juin se confirment.

Slaheddine Ladjimi

^{*} Le mot du Directeur Général à l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2012

PROFIL DE LA BIAT

La BIAT, première banque de la place en matière de collecte de dépôts et de génération de PNB, est organisée en trois pôles d'activité : Banque de détail. Banque Commerciale et Banque de Financement et d'Investissement.

Elle compte au 31 décembre 2011 :

- 2564 Collaborateurs :
- Près de 400 mille Clients et de 540 mille comptes :
- Un réseau de I48 Points de Vente répartis sur l'ensemble du pays et une représentation à Tripoli Libye :
- 185 distributeurs automatiques de billets (DAB) :
- Un réseau de correspondants internationaux composé de près de 1400 banques.



I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, BANCAIRE ET FINANCIER

I.I Environnement économique

Au niveau international

L'activité économique mondiale a été marquée en 20II par un ralentissement du rythme de l'activité économique, suite à l'aggravation de la crise de la dette souveraine dans la Zone Euro, l'impact du tremblement de terre au Japon, les niveaux élevés des prix des produits de base ainsi que les évènements survenus suite aux révolutions dans certains pays arabes. Ainsi, la croissance mondiale est revenue à 3,8% contre 5,2% en 20IO, ralentissement qui a touché aussi bien les pays développés (1,6% contre 3,2%), notamment les États-Unis (1,8% contre 3%), la Zone Euro (1,5% contre 1,9%) et le Japon (-0,9% contre 4,4%), que les pays émergents et en développement (6,2% contre 7,3%).

Dans ce contexte, le volume des échanges mondiaux de biens et services a progressé de 6.9% en 2011 contre 12.7% l'année précédente. Cette décélération a touché, notamment, les échanges des pays industrialisés.

De son côté, la situation de l'emploi a connu une certaine détérioration dans les principaux pays industrialisés, en relation avec le ralentissement de l'activité économique, avec des taux de chômage qui sont demeurés à des niveaux élevés en 2011, soit environ 9% aux États-Unis et 10% dans la Zone Euro. Pour ce qui est des prix internationaux des produits de base, l'orientation a été à la baisse à partir du mois de mai 2011 pour la plupart des produits en relation, notamment, avec le fléchissement de la demande mondiale. Il est à signaler que la baisse des prix s'est située, au terme de l'année 2011, à 36,5% pour le coton. 21,1% pour le cuivre et 17,5% pour le blé.

Concernant le pétrole brut, les cours mondiaux ont fortement fluctué en 2011 clôturant l'année à 107 dollars le baril de Brent, en raison du fléchissement de la demande mondiale et ce, après avoir atteint 125 dollars à la fin du mois d'avril et au début de mois de mai, en rapport avec les évènements dans la région du Moyen-Orient et des tensions géopolitiques.

La hausse des prix de l'énergie et des autres produits de base durant les premiers mois de l'année 2011 s'est traduite par une accélération de l'inflation aussi bien dans les pays développés (2.7% contre 1.6% en 2010) que dans les pays émergents et en développement (7.2% contre 6.1%).

Rapport annuel BIAT **2011**

Au niveau national

L'économie nationale a enregistré en 20II. une régression qui a touché la plupart des secteurs d'activité. en raison des effets des évènements qu'a connus le pays suite à la Révolution du 14 Janvier, en plus des retombées de la crise de la dette publique dans la Zone Euro et de la révolution libyenne, particulièrement sur les exportations et l'activité touristique.

Ce recul a concerné notamment les secteurs des mines, des dérivés du phosphate, de l'énergie et du tourisme et s'est traduit par une croissance économique négative, soit -1.8% contre 3% en 2010.

Hors agriculture et pêche, qui a connu une progression de sa valeur ajoutée de 9.2% en termes réels contre une baisse de 8.7% en 2010, la croissance a été négative de 2.6% contre un taux positif de 4% enregistré une année auparavant.

Cette situation a eu un impact négatif sur la situation de l'emploi et sur les recettes de l'État. en plus des tensions sur la balance des paiements et l'évolution des prix de certains produits notamment alimentaires et de l'énergie sous l'effet de l'augmentation des prix mondiaux.

Chiffres clés	2009	2010	2011
Croissance du PIB (à prix constants)	3,1%	3,0%	-2,2%
Taux d'inflation	3.5%	4,4%	3,5%
Epargne nationale (en % du PNB)	21,8%	21.4%	I5.9 %
Déficit courant (en % du PIB)	2,7%	4,8%	7.4%
Déficit du Budget (en % du PIB)	3,8%	I.3%	3,8%
Croissance des exportations de biens (en MD)	-17,6%	20,8%	6,7%
Croissance des importations de biens (en MD)	-14,4%	23,0%	5,9%
Services de la dette / Recettes courantes	10,6%	9.3%	9,3%
Recettes touristiques (en MD)	3 356,0	3 523,8	2 364.5
Croissance	2.4%	1,5%	-32,9%
Total investissements (en MD)	14 206,0	I5 387,I	I3 909,9
Croissance	9.3%	8,3%	-9.6%
Taux d'investissement	24.2%	24,3%	21,7%
Concours à l'économie (en MD)	36 069	43 42	48 846
Croissance	10.3%	I9.6%	B.2%
Masse monétaire M2 (en MD)	36 518	40 864	44 174
Croissance	I3,0%	11.9%	8.1%

1.2 Environnement bancaire et financier

Le système bancaire

L'évolution de l'activité du système bancaire s'est caractérisée au courant de l'année 2011 par une augmentation des crédits à un rythme soutenu, quoique inférieur à celui enregistré en 2010 (+13.8% contre +19.4%), reflétant la volonté de l'ensemble des banques de poursuivre le financement de l'activité économique en cette période de crise.

Les dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle du système bancaire ont enregistré, au 31 décembre 2011, une progression modérée de 4.0%, s'établissant à 37978.8MD.

Cette progression a concerné les dépôts à vue et l'épargne, avec des évolutions respectives de 6.9% et 10.3%. Les dépôts à terme ont pour leur part enregistré une baisse de 3.3%.

Les parts des dépôts à vue et de l'épargne dans l'ensemble des dépôts, ont gagné respectivement 0.9 point et 1.6 point par rapport à l'année 2010 au détriment des dépôts à terme.

Les crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle au niveau du système bancaire ont totalisé, au terme de l'année 2011. 43792.IMD, en accroissement de 13.8% comparativement à l'année dernière.

Cette augmentation a concerné essentiellement le portefeuille escompte (+13.3%) et à un degré moindre les comptes débiteurs (+3.5%).

L'augmentation des crédits accordés a profité au secteur des services, en particulier les transports et communications, suivi des secteurs de l'industrie et de l'agriculture et pêche.

ÉVOLUTION DES DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE EN MD

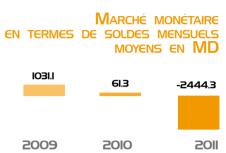


EVOLUTION DES CRÉDITS À LA CLIENTÈLE EN MD



Le marché monétaire

L'année 2011 a été clôturée à l'échelle du système bancaire par un recours net au marché monétaire de 2444.3MD qui tranche avec le placement net observé au terme de l'exercice écoulé (61.3MD).



Rapport annuel BIAT 2011

Taux d'intérêt

Le taux d'intérêt au jour le jour sur le marché monétaire a clôturé l'année 20II à 3.53% contre 4.12% à fin décembre 20IO. Il a toutefois fluctué entre 4.96% et 3.04% en cours d'année, et s'est ressenti des deux abaissements du taux directeur de la Banque Centrale, décidés à la fin du mois de juin et au début du mois de septembre. De ce fait, le taux moyen du marché monétaire (TMM) s'est établi à 4.03% en 20II, en baisse de 40 points de base comparativement à l'année dernière (4.43%).

Marché boursier

Après huit années successives de hausse. l'indice « Tunindex » a chuté de près de 21% au terme des deux premiers mois 2011, mais a pu récupérer progressivement près de 16 points de pourcentage sur le reste de l'année et limiter ses pertes à la fin de l'année à seulement 7,6% contre une hausse de 19,1% en 2010.

L'indice Banques « TUNBANK » a clôturé l'année 20II sur un rendement négatif de 13.2%, en relation avec une situation économique difficile et son éventuelle répercussion sur la situation financière des institutions bancaires.

Les autres indices sectoriels ont pour leur part affiché des rendements annuels mitigés : cinq indices ont enregistré des rendements positifs avec une meilleure performance pour l'indice « Matériaux de base » (+29.3%) alors que l'indice des « Assurances » a accusé la plus forte baisse (-13.3%).

Quant au volume des transactions sur la cote de la Bourse, au titre de l'année 2011, il s'est replié de 38% à 1678MD. Ainsi, le volume moyen quotidien des échanges est revenu de 10,8MD en 2010 à 7,1MD en 2011.

En ce qui concerne l'évolution des cours des valeurs cotées. la performance du marché en 2011 a été plutôt baissière avec un rendement négatif pour 34 valeurs contre une hausse pour les 23 autres titres. Les rendements ont ainsi varié de -48.5% à +94.7%.

Conséquemment à cette évolution des cours. la capitalisation boursière s'est inscrite en baisse de 5.4%. au titre de l'année 2011, pour atteindre 14.452MD à fin décembre 2011, soit 22.4% du PIB 2011.



2. ACTIVITES ET RESULTATS DE LA BANQUE

2.1 Stratégie de la Banque

Pour accroître sa participation au développement du pays, améliorer la qualité de ses prestations et asseoir son image, la BIAT a défini une stratégie à l'horizon 2012 qui s'articule autour de trois axes :

- Un développement sur l'ensemble de ses marchés et à l'international :
- La maitrise de ses risques :
- L'excellence opérationnelle, avec une optimisation des moyens et la recherche d'une meilleure efficacité de manière à atteindre les objectifs stratégiques suivants ;

		■ Mettre le client au centre de nos préoccupations
« Conforter notre position tout en faisant de la BIAT une référence en termes d'efficacité opérationnelle, de service client et de professionnalisme des collaborateurs »	Envers nos Clients	Être une banque qui soutient ses clients et qui les accompagnent tout au long de leur vie, dans leurs projets personnels et professionnels avec une offre de produits et de services de qualité
	Envers nos Collaborateurs Envers nos Actionnaires	 Développer les compétences de nos collaborateurs et faire en sorte que la formation et la mobilité deviennent des outils de développement personnel, de motivation et d'évolution de carrière pour chacun
		Instaurer une culture du mérite et faire évoluer les situations de nos collaborateurs en adéquation avec l'amélioration de nos résultats et sur la base de la performance de chacun.
		 Améliorer notre rentabilité et renforcer nos fonds propres
		 Améliorer nos fondamentaux en contenant le taux de CDL et en améliorant le taux de couverture
		 Développer de nouvelles activités et trouver des nouveaux relais de croissance

2.2 Faits marquants de la Banque en 2011

Bascule au nouveau système d'information T24

La fin de l'année 2011 a été marquée par la bascule réussie de la BIAT vers son nouveau système d'information T24 (Global Banking System). Cette bascule a concerné l'ensemble des agences et une partie des services centraux. Elle a donné naissance à un système d'information ouvert, évolutif et permettant le traitement des opérations en temps réel.

L'impact de ce nouveau système sur la qualité des services rendus à la clientèle se fera certainement sentir au courant de l'année 2012.

Rappelons dans ce cadre qu'il s'agit à ce stade de la réalisation du lot l- le plus important et le plus complexe - du nouveau système d'information que la BIAT a pris la décision de mettre en place.

Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de la Banque

L'année 2011 s'est caractérisée notamment par la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie adoptée par la Banque, avec notamment la poursuite de la réalisation de ses trois grands projets à savoir :

- La refonte du système d'information avec, à côté de la réalisation du lot l, le lancement des lots
 2 et 3 :
- Les projets efficacité commerciale et opérationnelle qui ont permis d'accélérer la conquête clientèle (14.9% en 2011 contre II.3% en 2010 et 8.3% en 2009), malgré un contexte difficile, de réduire l'attrition du tiers environ en 2 ans (4% en 2011 contre 6% en 2009), et de faire baisser considérablement les délais d'octroi et de mise en place des crédits de la banque de détail (50% environ) :
- La construction de la deuxième tranche du siège social.

Poursuite du programme d'extension et de rénovation du réseau

La BIAT a poursuivi au cours de l'année 20II sa politique d'extension du réseau par l'ouverture de dix nouvelles agences : Soliman. Sousse (Sidi Abdelhamid). Aïn-Zaghouan. Laouina. Cité Ettadhamen. Cité Elkhadra. Sfax-Ettouta. Siliana. Sidi Bouzid et Nabeul Oued Souhil. Le nombre total de ses Points de Vente a été ainsi porté à 148 au 31/12/20II.

La BIAT a également poursuivi sa politique de rénovation totale de son réseau d'agences avec le démarrage de 49 chantiers de transferts ou d'aménagements dont 30 ont été achevés en 2011.

Développement du système de gestion sociale et environnementale (SEMS)

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie, la BIAT a développé en 2011 un système de gestion sociale et environnementale (SEMS) qui intègre la gestion des risques sociaux et environnementaux dans ses activités. Il s'agit d'un ensemble d'actions et de procédures qui sont mises en œuvre simultanément au niveau du système actuel de gestion des risques de la banque.

Ce système permettra à la banque de se rapprocher du client et de lui offrir. non seulement un conseil et un soutien différenciés, mais aussi des produits innovants liés au développement durable, qui sera certainement le nouveau relais de croissance dans les années à venir. Le SEMS aidera aussi la banque à mieux connaître le risque global du client en y intégrant la prise en compte des risques sociaux et environnementaux des projets financés.

En mettant en place le SEMS. la BIAT ambitionne de devenir l'acteur de référence des institutions financières tunisiennes en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Certification MSI 20000

La BIAT a obtenu en 2011 le certificat MSI 20000 décerné par Maghreb Corporate, un organisme de notation et de certification. Ce certificat constitue, si besoin est, un gage de solidité, de performance et de rentabilité financière de la banque.

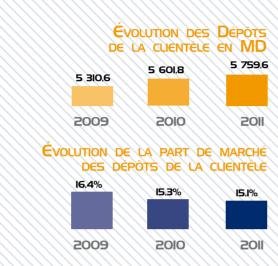
2.3 Activités de la Banque en 2011

2.3.1 Les dépôts de la clientèle

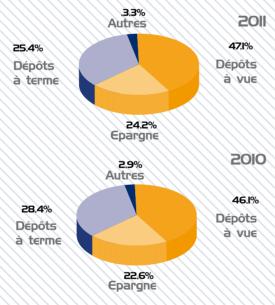
La BIAT occupe toujours le premier rang en matière de dépôts au terme de l'année 20II avec un volume collecté de 5759.6 MD. n'augmentant toutefois que de 2.8% par rapport à fin 20IO. en liaison notamment avec la maitrise volontaire de l'évolution des dépôts à terme.

La structure des dépôts de la banque est parmi les plus favorables du secteur. La part des dépôts à vue, faiblement rémunérés, représente 47.1% du total dépôts. La banque se place en première position pour cette catégorie de dépôts avec une part de marché de 20.9%.

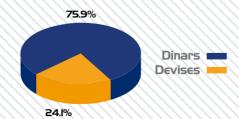
Représentant 24.1% des dépôts de clientèle. les dépôts en devises se sont situés au titre de l'année 2011 à 1387.5MD. faisant de la BIAT un acteur de poids. avec une part de marché de 24.3%.



STRUCTURE DES DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE



Répartition des dépôts en dinars et en devises en 2011



2.3.2 Les crédits nets à la clientèle

Au terme de l'année 2011. la BIAT a vu ses crédits nets évoluer de 21.3% pour atteindre 4818.8MD.

Sa part de marché a été ainsi portée de II.0% à fin décembre 2010 à II.6% à fin décembre 2011, soit une consolidation de 0.6 point.

La progression des crédits à la clientèle s'explique essentiellement par la hausse :

- des crédits commerciaux et industriels de 50I.4MD ou +2I.8%:
- des crédits immobiliers (acquéreurs) de 230.3MD ou +30.4%:
- des comptes débiteurs courants de 73.5MD ou +20.0%:
- des crédits agricoles de 35.8MD ou +14.1% :
- des crédits immobiliers, promoteurs de 22.3MD ou +23.1%.

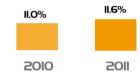
La répartition des crédits à la clientèle entre dinars et devises montre une nette reprise des crédits en devises avec une progression de I36.2MD ou +50.1% contre une baisse de 8.7MD ou -3.1% observée au terme de l'exercice écoulé.

La répartition par secteur des crédits est dominée par l'industrie avec 26.1%, les crédits aux particuliers avec 19.7%, le commerce avec 16.5% et les services avec 11.0%.

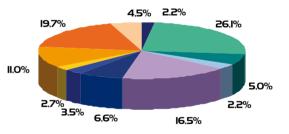
ÉVOLUTION DES CRÉDITS NETS À LA CLIENTÈLE EN MD

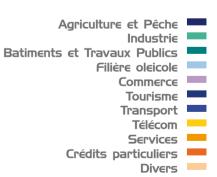


ÉVOLUTION DE LA PART DE MARCHÉ DES CRÉDITS À LA CUENTÈLE



RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR SECTEUR EN 2011





2.3.3 Les engagements par signature

Le volume des engagements par signature a été porté à 1431.6MD à fin 2011, enregistrant une progression de 3.0%.

Cette progression a concerné exclusivement les engagements en faveur d'établissements bancaires et financiers (+20.2%). Les engagements en faveur de la clientèle ont pour leur part accusé une baisse de 3.4%.

2.3.4 Le portefeuille titres de l'État

Les titres de l'État souscrits par la banque se sont situés, au cours de l'année 2011 à 1327.5MD, enregistrant ainsi une progression de 21.6% par rapport à fin décembre 2010.

La part de marché de la BIAT s'est ainsi consolidée de 0.4 point à 19.1%.

La partie cédée à la clientèle a été portée à 734.2MD, en accroissement de 27.2%.

2.3.5 Les opérations avec l'étranger

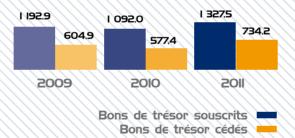
Le volume global des opérations traitées par la BIAT avec l'étranger a été ramené à 8284.8MD au terme de l'année 2011. en baisse de 7.2% comparativement à l'année 2010, suite au fléchissement du rythme de progression du commerce extérieur du pays.

Cette baisse a concerné essentiellement le volet recettes (-IO.8%) et à un degré moindre le volet dépenses (-I.9%).

ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE EN MD



EVOLUTION DU PORTEFEUILLE TITRES DE L'ÉTAT EN MD



ÉVOLUTION DES OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER EN MD



2.3.6 L'activité salle de marché-change

Le volume des transactions au comptant et à terme de la salle des marchés s'est situé à IO459MD en 20II. en augmentation de 5.0% comparativement à l'année 20IO.

2.3.7 La Monétique et la Télématique

Le nombre de cartes émises a atteint 303 732 unités à fin 2011. en augmentation de 20.3% par rapport au niveau enregistré à fin 2010.

La part de marché de la BIAT s'est située à 12.8%, y compris l'Office National des Postes.

Dans le même intervalle de temps. le nombre d'affiliés est passé de 1877 en 2010 à 2238 en 2011.

En ce qui concerne la Télématique :

- Le nombre d'abonnements Messagis s'est inscrit, au terme de l'année 20II. en hausse de 23.3% à 48362 par rapport à fin décembre 20IO.
- Le nombre d'abonnements BIATNET a pour sa part enregistré un accroissement de 36.8%, s'établissant à 19839 au 31 décembre 2011.

ÉVOLUTION DU VOLUME DES TRANSACTIONS DE LA SALLE DE MARCHÉ-CHANGE EN MD



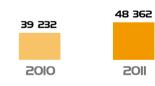
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CARTES



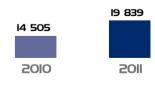
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'AFFILIÉS



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNEMENTS «MESSAGIS»



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNEMENTS «BIATNET»



2.3.8 Le marché monétaire

L'année 20II a été clôturée par un recours net au marché monétaire de l'ordre de 319,0MD. contre un placement de I44MD enregistré au terme de l'exercice précédent.

Cette situation de fin d'année est confirmée en termes d'encours quotidiens moyens, puisque pour toute l'année 20II. la banque a eu à recourir au marché monétaire, comme ce fût le cas pour le système bancaire, pour un volume net moyen de 35I.OMD, qui tranche avec le placement de I48.6MD observé au courant de l'exercice 20IO.

2.4 Résultats de la Banque en 2011

Produit Net Bancaire

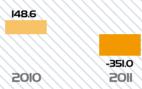
Au terme de l'année 2011. le Produit Net Bancaire a atteint 339.1MD. s'inscrivant en hausse de 35.2MD ou +11.6%.

Cette évolution est imputable à l'augmentation de II.5% de la marge en intérêts, de I6,4% de la marge sur commissions et de 5.7% des autres revenus non bancaires.

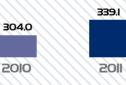
Marché Monétaire en termes de soldes de fin d'année en MD

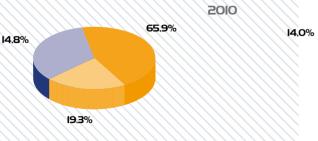


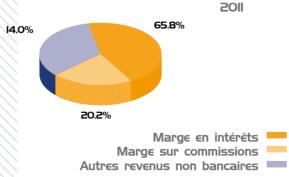
Marché Monétaire en termes de soldes quotidiens moyens en MD



ÉVOLUTION DU PRODUIT NET BANCAIRE EN MD







Marge en intérêts

Représentant 65.8% du PNB. la marge en intérêts s'est établie à fin décembre 2011 à 223,2MD. en accroissement de II.5%.

(*) dont revenu net du portefeuille titre commercial (35.9MD en 2011 contre 34.0 MD en 2010).

Marge sur commissions

La marge sur commissions a enregistré une progression de I6.4% pour s'établir à 68.4MD. Sa part dans le PNB s'est située à 20.2% à fin décembre 20II.

Autres revenus non bancaires

Les autres revenus non-bancaires (Produits de change sur billets. Produits de change au comptant et à terme et produits du portefeuille participations) se sont inscrits en hausse de 5.7%. imputable exclusivement à l'augmentation du gain net sur opérations de change (+7.5%), et ont représenté 14.0% du PNB.

Frais d'exploitation

A l'issue de l'année 20II. les frais d'exploitation ont enregistré une hausse de I5.6% s'établissant à I98.7MD. Cette évolution provient de l'augmentation des frais de personnel et des charges générales d'exploitation qui ont augmenté respectivement de I8.3% à I42.2MD et de I4.5% à 41.5MD.

Le coefficient d'exploitation a connu une hausse de 2.1 points en 2011 à 58.6% contre 56.5% en 2010.

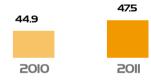
ÉVOLUTION DE LA MARGE EN INTÉRÊTS EN MD



ÉVOLUTION DE LA MARGE SUR COMMISSIONS EN MD



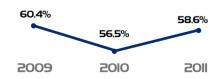
EVOLUTION DES AUTRES REVENUS NON BANCAIRES EN MD



ÉVOLUTION DES FRAIS D'EXPLOITATION EN MD



ÉVOLUTION DU COEFFICIENT D'EXPLOITATION



Résultat avant Impôts et Provisions « RAIP »

Le résultat brut d'exploitation s'est inscrit en hausse de 6.3% à I40.4MD au 31/12/2011.

Résultat d'exploitation

Le Résultat d'exploitation a enregistré un accroissement de 3.9% à 79.2MD.

Résultat net

Le Résultat Net a enregistré une augmentation de 1.5% d'une année à l'autre pour s'établir à 48.2MD à fin 2011.

2.5 Evolution de la Banque et ses performances au cours des cinq dernières années

2.5.1 Total Bilan

Le total du Bilan s'est inscrit en hausse moyenne de 10.0% au cours des cinq dernières années pour s'établir à 7089.2MD à fin décembre 2011.

ÉVOLUTION DU RAIP EN MD



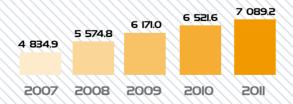
ÉVOLUTION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION EN MD



Évolution du Résultat Net en MD



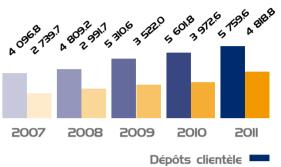
EVOLUTION DU TOTAL BILAN EN MD



2.5.2 Dépôts et Crédits Clientèle

- Les Dépôts de la Clientèle se sont élevés à 5759.6MD à fin 2011, en augmentation moyenne de 8.9% au cours des cinq dernières années.
- Les Crédits nets à la Clientèle se sont établis à 4818.8MD au 31 décembre 2011, en accroissement moyen de 15.2% au cours de la même période.

ÉVOLUTION DES DÉPÔTS ET CRÉDITS CLIENTÈLE EN MD



Dépôts clientèle Crédits nets à la clientèle

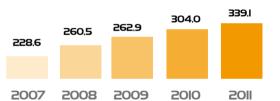
2.5.3 Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire a enregistré une augmentation annuelle moyenne de 10.4% au cours des cinq dernières années pour s'établir à 339.IMD à fin 2011.

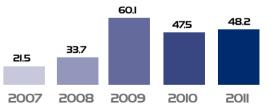
2.5.4 Résultat Net

Le Résultat Net est passé de 21.5MD en 2007 à 48.2MD en 2011, soit une croissance annuelle moyenne de 22.4%.

EVOLUTION DU PRODUIT NET BANCAIRE EN MD



ÉVOLUTION DU RÉSULTAT NET EN MD



2.5.5 Ratios

La majorité des ratios de la banque se sont améliorés en 2011.

Ratios de struture

	2007	2008	2009	2010	2011
Dépôts/ Crédits nets	149,5%	160,7%	150,8%	141,0%	II9,5%
Taux global de liquidité (Dépôts / Crédits bruts)	132,6%	142,2%	138.8%	130.5%	III.3%

Ratios de rentabilité

	2007	2008	2009	2010	2011
Résultat net / PNB	9.4%	I3.0 %	22.9%	15.6 %	14,2%
Résultat net / FP moyens (ROAE)	5.3 %	7.8%	12,8%	9.5%	9.4%
Résultat net / Actif moyen (ROAA)	0,48%	0,65%	1,02%	0.75%	0.71%

Ratios de productivité

.					/// Eu wn
	2007	2008	2009	2010	2011
Dépôts / employé	l <i>7</i> 38.9	2 002,2	2 164,1	2 348.8	2 246,3
Crédits nets / employé	1 162.9	1 245.5	1 435,2	1 665.7	1 879.4
PNB / employé	97.0	108.5	107.1	127.4	132.3

Ratios réglementaires

Les fonds propres et le ratio de couverture des risques

444/101/44/16/66/44/	FF 15 1 5 6 6 1	He Ebbarel	164161464	1,54664/	En MD
	2007	2008	2009	2010	2011
Capital	170.0	170.0	170.0	170,0	170.0
Réserves	233,4	241,6	250.3	263,6	295.7
Bénéfice de l'année	21,5	33,7	601	47.5	48.2
Autres capitaux propres et résultats reportés	I,O	0.4	10,5	23.6	5.3
Capitaux propres	424.9	445.8	490.9	504.7	519.2*

	2007	2008	2009	2010	2011
Actif net pondéré	3 438.6	3 658.0	4 317.7	4 888.3	5 382.7
Total capitaux propres nets de base	404.8	425,6	449.5	466,9	480,0**
Ratio de couverture des risques (Tier I)	11,77%	II. 59 %	10,41%	9.55%	8.9%
Fonds propres complémentaires	76,9	76,9	64,2	48,8	33.4
Total fonds propres nets	481.7	502,6	513,7	515,8	513.4
Ratio de couverture des risques Global	14,01%	I3.74 %	II.90%	10.55%	9.54%

(*) Avant affectation du résultat de l'exercice 2011

Ratios de contrôle des risques

Norme I: a- Les risques individuels dépassant 5% des Fonds Propres Nets (FPN) ne doivent pas excéder globalement IO fois les FPN de la banque.

2007	2008	2009	2010	2011
I.6*FPN	I.7*FPN	2,6*FPN	2,8 FPN	3,4 FPN

Norme I: b- Les risques individuels dépassant I5% des Fonds Propres Nets (FPN) ne doivent pas excéder globalement 2 fois les FPN de la banque..

2007	2008	2009	2010	2011
0.5*FPN	0.7*FPN	I.5*FPN	I,4 FPN	I,7 FPN

Norme 2: Le risque encouru sur un même bénéficiaire ne doit pas excéder 25% des FPN de la Banque..

2007	2008	2009	2010	2011
O client	O client	I client	I client	2 clients

Norme 3: Le risque global encouru sur les dirigeants, les administrateurs et les actionnaires (détenant plus de 10% du capital) ne doit pas dépasser 3 fois les FPN de la Banque.

2007	2008	2009	2010	2011
0.7*FPN	0.8*FPN	I,I*FPN	I.3*FPN	I,O*FPN

Ratio de liquidité

2007	2008	2009	2010	2011
129,82%	129,86%	124.14%	106,41%	88.32%

Risque Brut, CDL et Ratios de qualité des risques

	2007	2008	2009	2010	2011
Risque Brut	3 743,1	4 075.9	4 739.4	5 287.3	6 130,9
CDL	495.5	439.4	445.5	435,9	459.6
Taux de CDL	13,2%	10,8%	9.4%	8,2%	7.5%
Taux de couverture des CDL(*)	62,8%	61,3%	70.3%	75 ,6%	74,7%

^{(*) :} Le taux de couverture a été calculé sur la base des provisions pour créances clientèle (Hors provisions pour risques et charges)

^(**) Après affectation du Résultat de l'exercice par l'Assemblée Générale

2.5.6 Notation de la BIAT (Notation sollicitée par la banque)

L'agence de notation Moody's Investors Service a révisé à la baisse en juillet 2011 la notation de la BIAT :

Dépôts bancaires en dinars de Baa3/P3 à Bal/NP Dépôts bancaires en devises de Baa3/P3 à Bal/NP Solidité Financière de D à D-

2.6 Evolution prévisionnelle et perspectives d'avenir

Les orientations

Un début de reprise économique serait observé en 2012. La BIAT vise une correction de certaines tendances conjoncturelles, néanmoins la baisse du TMM (2 baisses successives en 2011) aura un effet négatif plein en 2012.

Les efforts de l'année 2012 seront axés sur une amélioration de la collecte des dépôts et une maîtrise de la distribution de crédits afin de limiter le recours au marché monétaire.

Alors que la première phase d'implémentation du nouveau système d'information a été effectuée avec succès, la banque a déjà démarré les travaux relatifs à la deuxième phase.

Les autres projets en cours vont se poursuivre en 2012 et les principales actions à effectuer vont concerner notamment :

- L'extension du réseau bancaire de la BIAT à hauteur de 10 nouvelles agences:
- La poursuite de la réalisation de la deuxième tranche du siège social.

Parallèlement à la conduite de ces projets, les métiers poursuivront en 2012 :

- La pérennisation des acquis :
- La poursuite des efforts de maîtrise et de contrôle des risques:
- L'optimisation des coûts et de la tarification :
- L'amélioration de la rentabilité :
- La consécration de la dimension citoyenne de la banque à travers notamment l'intégration de la responsabilité sociale et environnementale dans l'évaluation de la performance de la banque.

Rapport annuel BIAT 2011

Les hypothèses et les résultats

Le scénario de développement de la banque retenu pour l'année 2012 sera orienté vers une meilleure mobilisation des dépôts (particulièrement les dépôts libellés en dinars), un pilotage adéquat de la croissance des crédits avec l'amorce d'une orientation favorisant le segment des Particuliers et des Professionnels et les emplois à court terme. D'autre part la génération de PNB sera fortement pénalisée par un effet négatif plein de la baisse du TMM enregistrée en 2011.

Ce scénario de développement a été élaboré sur la base des hupothèses suivantes :

- Une augmentation des dépôts de la clientèle de II.4% en termes de soldes quotidiens moyens :
- Une progression des crédits à la clientèle de II.5% en termes de soldes quotidiens moyens :
- Une évolution des Bons du Trésor souscrits de 37% en termes de soldes quotidiens moyens :
- Une évolution des charges opératoires de IO.3%.
- Un effort de commercialisation des produits et services mieux organisé et plus étoffé :
- Un TMM prévisionnel de 3,5%.

Ces hypothèses d'évolution des principaux indicateurs de la banque devraient se traduire à fin 2012 par les performances suivantes :

- Un produit net bancaire en progression de 6.8%: impacté d'une manière significative par la baisse du TMM enregistrée au cours du 2ème semestre 20II:
- Un résultat net en nette progression : bénéficiant d'une baisse relative du niveau de provisionnement grâce à l'amélioration continue de la qualité des risques de la banque;
- Un taux de CDL avoisinant 7% :
- Un taux de couverture des risques en amélioration.

2.7 Activités Recherche et Développement

La mise en place du nouveau système d'information T24 Etudes, conception et mise en place :

La mise en place de T24 est le résultat des travaux lancés depuis début 2009 et qui ont mobilisé une équipe polyvalente épaulée par l'ensemble des Collaborateurs de la banque durant les différentes phases du projet.

Les derniers travaux menant à la mise en place de T24 se résument dans les quatre phases suivantes :

- Construction de la cible : dans un souci d'efficacité. les équipes de développement de la BIAT ont pris en charge une grande partie des développements locaux. les développements touchant au cœur du système restant à la main de Temenos. Cette prise en main de l'outil donne à la BIAT plus d'autonomie et de réactivité quant à la satisfaction de ses besoins d'évolution de son système d'information :
- Tests et validation : cette phase constitue une garantie pour la qualité du système d'information. A cet effet, une méthodologie dynamique a été adoptée afin de dérouler plusieurs typologies de tests métiers et techniques :
- Formation et Conduite du Changement, un facteur clé de succès : un plan de formation a été monté pour former les 1500 utilisateurs T24 concernés par le lotl. Une cinquantaine

de procédures et de plus de soixante quinze quides utilisateurs ont été rédigés. Un accompagnement sur site a été assuré par les formateurs et les équipes projet, renforcés par des collaborateurs issus de plusieurs directions de la banque, qui ont été spécialement formés à cet effet. Cet accompagnement a concerné les étapes de tests en agence, de préparation à la bascule et de fonctionnement les premières semaines après la bascule :

Test de Migration et Bascule : la qualité des données étant un élément essentiel pour le bon fonctionnement d'un système d'information, plusieurs actions de fiabilisation ont été menées avec les métiers. La migration des données de l'ancien système vers T24 a fait l'objet de plusieurs répétitions permettant ainsi d'assurer la qualité des données migrées et d'optimiser le planning de bascule. La mobilisation exemplaire des collaborateurs des agences en fin d'année a permis d'assurer une synchronisation parfaite et de respecter le timing de la bascule pour que le nouveau sustème soit prêt à démarrer le 2 ianvier 2012.

Migration et bascule vers le nouveau système T24

La migration vers le nouveau système a couvert le périmètre du réseau et de certains services centraux. Ce périmètre mis en production sur T24 le 2 janvier 2012 couvre les fonctionnalités de l'ancien système CTOS Agence ainsi qu'une grande partie des fonctionnalités des systèmes CTOS des back offices Moyens de Paiement. De nouvelles fonctionnalités ont également été mises en place permettant l'accès, pour les commerciaux du siège, aux données clients et au traitement des suspens. Un interfacage avec le reste du système d'information de la banque a été assuré pour faire dialoguer T24 avec les autres applications.

Nous retrouvons ainsi sur T24 les blocs fonctionnels relatifs à la gestion des clients. la gestion des comptes et des placements. la gestion des caisses et les transactions agence, les mouens de paiements, les crédits Agence, l'escompte commercial et financier, les engagements par signature, la gestion des impayés et des suspens, la gestion des dossiers règlementés de l'international....

Les apports de T24 avec ce premier lot peuvent s'articulent autour de 3 axes :

- Une meilleure connaissance de la clientèle : La mise en place de T24 a permis de faire évoluer le système agence d'une vision compte à une vision client. Les commerciaux bénéficient ainsi d'une vision consolidée sur le client et son équipement, et celui-ci a désormais la possibilité de réaliser la plupart de ses opérations courantes dans toutes les agences de la BIAT :
- Le temps réel, un vecteur d'amélioration de la qualité de service : Le fonctionnement en temps réel de T24 apporte une évolution considérable au niveau des délais de traitements des opérations. notamment les opérations en devises et les transactions " autres agences ". Cette évolution permettra ainsi d'améliorer la qualité du service rendu à la clientèle et de stimuler l'effort commercial:
- Une gestion des risques plus performante : le niveau d'intégration fonctionnelle ainsi que les fonctionnalités de T24 ont permis d'assurer une sécurisation des processus métiers (contrôle et alerte en ligne, automatisation des tâches) et une meilleure gestion du risque (schéma délégataire de décision, habilitations adaptées au profil de l'utilisateur).

Rapport annuel BIAT 2011

Avancement des autres différents chantiers stratégiques

L'année 2011 s'est également caractérisée par l'avancement de nos différents chantiers stratégiques. avec :

- Des progrès additionnels en matière de maîtrise des risques et d'amélioration des performances du recouvrement et du contentieux par la confection de nouveaux tableaux de bord et la mise en place de nouveaux outils de gestion et de suivi :
- La poursuite des actions pour accélérer notre développement commercial, en particulier le renforcement des effectifs commerciaux au sein du réseau d'agences. la réorganisation et le renforcement des équipes de soutien à la vente et l'enrichissement continu de l'offre produits :
- La poursuite de la démarche d'amélioration continue de l'efficacité opérationnelle et de la qualité de services avec en particulier la fluidification et l'optimisation des délais de nos processus crédit.

Réaménagement des structures de la Banque et développement de proiets organisationnels

Dans le but de garantir à la banque les meilleures conditions d'une évolution conforme aux objectifs fixés pour les années à venir et de favoriser une meilleure synergie entre les différentes structures, plusieurs actions d'ordres organisationnelles ont été engagées dont notamment :

- La mise en place d'un nouveau processus de crédit dans le cadre du projet « efficacité opérationnelle » :
- Le positionnement et le mode de fonctionnement des structures de l'intérieur chargés de la loaistiaue :
- La mise en place d'une politique de sécurité des systèmes d'information :
- La spécialisation du réseau de la Banque de détail (Tupologie des Points de Vente) :
- La procédure de règlement des dépenses et des avances sur les affaires juridiques et contentieuses :
- Les modalités de notification et de renouvellement des programmes de crédits de gestion :
- La migration de la base documentaire.



3. GROUPE BIAT ET PARTICIPATIONS

3.1 Groupe BIAT

3.1.1 Sociétés du groupe BIAT

Les états financiers des sociétés du groupe BIAT ont été consolidés conformément aux règles et aux principes comptables édictés par la loi n°96-II2 du 30 décembre I996 relative au système comptable des entreprises et par les normes comptables tunisiennes relatives notamment aux opérations spécifiques aux établissements bancaires. à la consolidation des états financiers et aux regroupements d'entreprises. Outre la BIAT. le périmètre de consolidation regroupe les sociétés suivantes :

3.I.I.I Services financiers spécialisés et Assurances

1- Société Protectrice Assurances

Spécialisée dans le conseil et le courtage en assurances, la société a été créée en 1989. Son capital social au 31/12/2011 s'élève à 40mD.

Dans le cadre de la nouvelle dynamique du groupe BIAT. la raison sociale a été modifiée au profit de la « PROTECTRICE ASSURANCES ». son siège social est sis au IO. rue Pierre de Coubertin-angle Avenue Jean-Jaurès - Tunis.

La PROTECTRICE ASSURANCES, est la société de courtage leader en Tunisie.

2- Assurances BIAT

Faisant partie du périmètre de consolidation de la BIAT depuis 2002. la société a pour objet la réalisation et la gestion de contrats et de conventions d'assurances et de réassurances. Son capital s'élève à IOMD au 31/12/2011.

Nonobstant les difficultés sectorielles et conjoncturelles rencontrées. le chiffre d'affaires de la compagnie a progressé en 2011.

3- Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement « CIAR »

La CIAR est une société qui exerce dans le cadre de la loi 98-04 du 02/02/1998 ainsi que les textes subséquents. Elle a été créée en décembre 2000. Son objet social consiste en l'achat de créances pour son propre compte et le recouvrement de créances au profit de tiers tel que défini par l'article 3 de la loi précitée. Son capital est de I MD divisé en 100 000 actions de nominal 10 dinars intégralement libérées, et détenu par la BIAT à hauteur de 100% au 31/12/2011.

4- Bangue d'affaires de Tunisie « BAT»

Créée en 1997. la « BAT » a pour objet l'exercice de toutes les opérations qui entrent dans la définition de l'activité des banques d'affaires telle que définie dans les textes législatifs et réglementaires. Son activité principale consiste dans le conseil et l'assistance en matière de gestion financière, d'ingénierie financière, et d'une manière générale tous les services destinés à faciliter la création, le développement et la restructuration des entreprises. Au 31/12/2011, son capital social est de 3.71MD.

Rapport annuel BIAT **2011**

3.1.1.2 Gestion d'actifs et services aux investisseurs

I- BIAT Capital

Créée en 1995 dans le cadre de la loi 94-117 relative à la réforme du marché financier, « BIAT CAPITAL » est l'intermédiaire en bourse du groupe BIAT.

BIAT CAPITAL a pour objet le commerce et la gestion des valeurs mobilières ou toutes autres opérations commerciales financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

Le capital de BIAT CAPITAL est de 3MD détenu à 100% par la BIAT au 31/12/2011.

2-SICAF BIAT

La société a été créée en novembre 2003. Son objet est la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières et opérations connexes. Elle gère un portefeuille de plus de 20 MD dont principalement la SGP. la société TAAMIR et la SOPIAT. Son capital social s'élève au 31/12/2011 à 19 MD.

3-Société Générale de Placement « SGP »

La société est entrée en exploitation en septembre 1992. Son capital actuel est de 9MD. Son principal objet social est la gestion de participations financières.

4-BIAT Capital Risque

Créée en 2000. BIAT Capital Risque est une Société d'Investissement à Capital Risque dotée d'un capital social qui s'élève au 31 Décembre 2011 à 26.2 MD.

Elle gère également pour le compte de la Banque Internationale Arabe de Tunisie et pour le compte de tiers des Fonds d'un montant global au 31 Décembre 2011 de 51 MD dont un Fonds Régional de 10 MD qui a pour objectif de promouvoir l'emploi et de soutenir l'effort et le processus de développement, notamment dans les Gouvernorats de l'Intérieur.

BIAT Capital Risque participe, pour son compte ou pour le compte de tiers, au financement en capital et au renforcement des fonds propres des entreprises tunisiennes opérant dans tous les secteurs d'activités et dans tout le territoire tunisien.

En 2011. la société a engagé un repositionnement stratégique pour devenir un acteur majeur du capital investissement en Tunisie, qui s'est traduit notamment par la mise en place d'une nouvelle marque forte à savoir « BIAT Capital Risque ».

5-BIAT Assets Management

Entrée en activité en juin 2002. Son objet consiste en la gestion de portefeuilles d'OPCVM's : en l'occurrence SICAV TRESOR. SICAV OPPORTUNITY. SICAV PROSPERITY et SICAV PATRIMOINE OBLOGATAIRE. La société gère également le Fonds Commun de Placement «FCP BIAT - Epargne Actions». Avec un capital de 0.5MD au 31/12/2011. la « B.A.M » gère un total actif supérieur à 800MD.

6-SICAV OPPORTUNITY

Spécialisée dans la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières. SICAV OPPORTUNITY est gérée par la BIAT ASSET MANAGEMENT. La société a démarré son activité en 2001. Son capital au 31/12/2011 s'élève à 1.07MD.

7-SICAV TRESOR

Créée en 1997. SICAV TRESOR est spécialisée dans la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières. Son actif géré est en permanence composé de Bons de Trésor (BTA et BTCT). Au 31/12/2011, son capital social s'élève à 815.12 MD

8-SICAV PROSPERITY

Spécialisée dans la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières, la société a entamé son activité en 1994. Son capital au 31/12/2011 s'élève à 1.18 MD.

9-SICAV Patrimoine Obligataire

Créée en 2007. SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE est de type obligataire, gérée par la BIAT ASSET MANAGEMENT. Son capital au 31/12/2011 s'élève à 14.46 MD.

10-Tunisie Titrisation

Spécialisée dans la gestion de fonds communs de créances, la société est entrée en exploitation en 2005. Son capital au 31/12/2011 s'élève à 0.5 MD.

II-Fonds Commun de Créances « BIAT CREDIMIMO I »

Constitué en 2006, son objet est l'acquisition des créances hypothécaires cédées par la BIAT en vue d'émettre en une seule fois des parts représentatives de ces créances. Le volume des créances cédées par la Banque a totalisé 50MD dans le cadre de cette opération.

12-Fonds Commun de Créances « BIAT CREDIMIMO 2 »

Constitué en 2007, son objet est l'acquisition des créances hypothécaires cédées par la BIAT en vue d'émettre en une seule fois des parts représentatives de ces créances. Le volume des créances cédées par la Banque a totalisé SOMD dans le cadre de cette opération.

13-Fonds Commun de Placement BIAT - Eparane Actions

Crée en 2006, son objet porte sur la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Au 31/12/2011 son capital est de 0.82 MD

3.1.1.3 Tourisme et Immobilier

1-Société TAAMIR

Entrée en exploitation en 1988, la société a pour objet l'acquisition, la cession, la mise en valeur. l'administration, la location d'immeubles ou fractions d'immeubles bâtis ou non bâtis et la gestion d'immeubles. Son capital social au 31/12/2011 est de 5.09 MD.

2-Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie « SOPIAT »

Opérant dans le secteur de la promotion immobilière, la société a démarré son activité en décembre 2000. Son capital actuel est de 5MD.

3-Société du Pôle de Compétitivité de Monastir Elfejja

Créée en octobre 2006, son capital social s'élève à 15 MD au 31/12/2011. La société « mfcpole » a pour principales missions :

Rapport annuel BIAT 2011

L'aménagement, l'exploitation et la maintenance du Pôle de compétitivité (la Technopole de Monastir et les parcs d'activités industrielles associés à Monastir et El Fejja dans le Gouvernorat de Manouba): L'animation, la promotion du pôle et l'attraction des investissements :

L'animation d'un réseau de partenaires (industrie, recherche et développement, formation):

L'incubation et l'encadrement des porteurs de projets technologiques ou de services au sein du pôle ainsi que leur assistance dans l'exercice de leurs activités :

Le développement d'une veille technologique et d'innovation :

Le renforcement de la coopération et l'échange avec les pôles similaires, les établissements universitaires et les centres de recherche et d'innovation technologique à l'échelle nationale et internationale.

4-Palm Links Immobilière

Entrée en exploitation en 1999, et avec capital actuel de O.20MD : la société est spécialisée dans la promotion immobilière sous toutes ses formes et sur tout le territoire Tunisien.

5-Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels «STPI»

Créée en 2006, la société a pour objet la promotion immobilière et notamment l'aménagement de zones industrielles. Au 31/12/2011, son capital social est de 4 MD

6-Société Tanit International « STI »

Créée en 1989, la « STI » a pour objet le développement de l'hôtellerie, du tourisme et des stations thermales en Tunisie ainsi que la participation directe ou indirecte dans toute société visant le même but. La société a deux filiales à savoir la Société de Promotion Touristique Mohamed V et la Société Touristique Sahara Palace. Son capital social s'élève au 31/12/2011 à 60MD.

7-Société de Promotion Touristique Mohamed V

Créée en 2006, la société a pour objet le développement de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme et des stations thermales. A fin 2011, son capital social s'élève à I2MD.

La société est propriétaire des hôtels Ibis et Novotel à Tunis dont l'ouverture a eu lieu durant le premier trimestre 2012.

8-Société Touristique Sahara Palace

Créée en 2006, la société a pour objet le développement de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme et des stations thermales. Elle est propriétaire de l'hôtel SAHARA PALACE à Nafta. Au 31/12/2011, son capital social est de 8MD.

9-Société Golf Sousse Monastir

Entrée en exploitation en 1990 et avec un capital social au 31/12/2011 de 6.5 MD, la société a pour principal objet la réalisation et l'exploitation de terrains de golf et de centres de loisirs et de sports en Tunisie et particulièrement dans la région de Monastir. Actuellement, la société exploite et assure l'entretien du parcours « Golf Palm Links » dont elle est propriétaire.

10-Société de Promotion Touristique Salloum

Entrée en exploitation en 1990, la société a pour objet la création, la promotion et l'exploitation d'une station touristique dans la zone de Salloum. Son capital au 31/12/2011 est de 4MD.

II-Société FAIZA

Créée en 1993, la société a pour objet la construction. l'aménagement, l'achat, la vente et l'exploitation de tout établissement à caractère touristique. Son capital au 31/12/2011 est de 1.28MD.

3.1.1.4 Autres activités

1-Société d'Informatique et de Management « SIM »

La société a démarré ses activités en juin 1981. Son capital actuel est de 0.82 MD. La société est actuellement en liquidation.

2-Organisation et services informatiques « OSI »

Entrée en exploitation en 1987. la société est spécialisée dans la commercialisation de biens et services ayant trait à l'organisation. à la gestion et au traitement de l'information. Son capital actuel de 0.02MD.

3-Institut Tunis Dauphine

Créée en 2009, et dotée d'un capital actuel de 2.5MD. La société a pour objet l'étude, la réalisation et l'exploitation d'un établissement privé d'enseignement et de formation.

3.1.2 Résultats du groupe BIAT

Les principales données consolidées du groupe indiquent que le total bilan s'est situé à 8045.3MD au 31/12/2011. en augmentation de 10.5% par rapport à l'exercice 2010.

Le Produit Net Bancaire s'est inscrit en hausse de II.7% à 398.8MD à fin 2011.

Le Bénéfice net a, pour sa part, enregistré une augmentation de 4,3% pour se situer à 43.6MD à fin 2011.

La contribution de chaque société consolidée dans le résultat consolidé du groupe s'analyse entre 2011 et 2010 comme suit :

Rapport annuel BIAT 2011

∈n mD

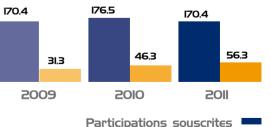
Société consolidée	31/12/2011	31/12/2010
Société Mère : BIAT	48 940	47 931
SIM	-16	-11
0SI	l52	-36
TAAMIR	-81	-276
PROTECTRICE ASSURANCES	-2 976	-2 383
SALLOUM	-l3	-15
SGP	-88	250
SICAV PROSPERITY	16	17
FAIZA	-	-
GSM	-30	-234
BIAT CAPITAL	459	668
ASSURANCES BIAT	-3 067	-l 509
SICAV TRESOR	I 487	-714
BIAT CAPITAL RISQUE	-380	<i>-7</i> 23
CIAR	448	715
SOPIAT	-187	-34
SICAV OPPORTUNITY	23	24
BIAT ASSETS MANAGEMENT	-569	-697
SICAF BIAT	-74	-65
PALM LINKS IMMOBILIERE	-6	-18
BAT	-55	-103
STI	-1 225	-2 965
TUNISIE TITRISATION	-118	-145
EL FEJJA	34	-269
SICAV PATRIMOINE	104	50
FCCI	563	712
STPI	613	I 239
FCP	IO	9
FCC2	l 080	l 185
STSP	-989	-48
STPM V	-346	-205
INSTITUT TUNIS DAUPHINE	-83	-77
TOTAL	43 626	4 840

3.2 Evolution du portefeuille participations

Au terme de 20II. la valeur comptable des placements financiers souscrits (participations et fonds gérés) a atteint 226.6MD. soit une évolution de I.8% par rapport à l'année 20IO.

La valeur comptable des cessions réalisées par la banque en 2011, s'élève quant à elle à 6.2MD.

ÉVOLUTION DES PARTICIPATIONS EN MD



Participations souscrites
Participations libérées



4. ACTIONNARIAT

4. Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote

4.1.1 Structure du capital au 31/12/2011

Actionnaires	Nombre d'actions	Part en %
A/ Actionnaires étrangers	I 320 I79	7.77%
INTESA SANPAOLO S.p.A	1 014 987	5.97%
SOCIETE ITALIANA PER LE IMPRESE ALL'ESTERNO SIMEST SPA	142 800	0,84%
AUTRES	162 392	0,96%
B/ Actionnaires tunisiens	IS 679 82I	92,23%
PERSONNES MORALES PRIVEES	II 215 131	65.97%
PERSONNES PHYSIQUES	4 464 690	26,26%
TOTAL	17 000 000	IOO%

4.1.2 Répartition des droits de vote

Les 17.000.000 actions représentant le capital de la banque comportent 17.000.000 de droits de vote. Selon l'article 39 des statuts, chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitation, sauf exception légale.

4.1.3 Changements majeurs opérés au niveau du capital social

L'année 2011 a été marquée notamment par les transactions suivantes

- MORGAN STANLEY a cédé 57 737 actions BIAT ou 0.34% du capital
- MORGAN STANLEY a cédé 26 049 actions BIAT ou 0.15% du capital:
- Mr. Mohamed RIAHI a cédé II 000 actions BIAT ou 0.06% du capital :
- La Société RYM a cédé 35 000 actions BIAT ou 0.21% du capital :

La société Industries Alimentaires « RANDA » a cédé 38 461 actions BIAT ou 0.23% du capital :

Rapport annuel BIAT 2011

- La Société Mehari Beach a cédé 20 141 actions BIAT ou 0.12% du capital :
- Mr. Omrane AMOURI a cédé 16 087 actions BIAT ou 0.09% du capital :
- Mr. Habib KAMMOUN a acquis 30 821 actions BIAT ou 0.18% du capital :
- Mr. Mohamed RIAHI a acquis I8 000 actions BIAT ou 0.11% du capital :
- Mr. Slim RIAHI a acquis 60 000 actions BIAT ou 0.35% du capital:
- Mr. Slim RIAHI a acquis 18 370 actions BIAT ou 0.11% du capital:
- Mr. Slim RIAHI a acquis 13 670 actions BIAT ou 0.08% du capital:
- Mr. Slim RIAHI a acquis II 854 actions BIAT ou 0.07% du capital:
- La société Meunière Tunisienne a acquis 38 461 actions BIAT ou 1.13% du capital :
- Mr. Habib KAMMOUN a acquis 20 I4I actions BIAT ou 0.12% du capital :
- UPS a acquis I3 579 actions BIAT ou 0.08% du capital.

4.2 Conditions d'accès à l'Assemblée Générale

Selon l'article 35 des statuts :

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée Générale, sur justification de leur identité, ou s'y faire représenter.

C/ Toutefois. l'État Tunisien et les collectivités publiques, si elles sont actionnaires sont valablement représentés par leurs représentants légaux: les sociétés sont valablement représentées soit par un de leurs gérants ou par un délégué de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire, les mineurs ou interdits, par leur tuteur, le tout sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le délégué du Conseil, le mandataire ou le tuteur soit personnellement actionnaire.

3/ Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf, ainsi qu'il est dit sous l'article 17 ci-dessus, entente contraire entre eux.

4/ La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont sous toutes réserves de ce qui est dit à l'article 36 ci-après déterminés par le Conseil d'Administration.

Selon l'article 36 des statuts :

Les propriétaires d'actions doivent pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la Société, huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège trois jours avant la réunion.

Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire les délais et d'accepter les dépôts en dehors de ces limites.



5. GOUVERNANCE

5.1 Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son président ou de la moitié de ses membres. aussi souvent que l'intérêt de la banque l'exige. et de droit, au moins quatre fois par an. En 2011, le Conseil d'administration a tenu cinq réunions.

5.I.I Rôle

Selon l'article 24 des statuts de la banque, le Conseil d'administration a notamment les pouvoirs suivants:

- Il définit la politique et les orientations stratégiques de la banque et veille à leur mise en œuvre:
- Il arrête le budget annuel et veille à sa mise en œuvre:
- Il approuve les projets d'investissement ou de désinvestissement stratégiques et toutes les opérations d'acquisition, de cession ou de prise de participation;
- Il arrête et établit les états financiers de la banque conformément à la loi relative au système comptable des entreprises.

5.1.2 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres

Les membres du conseil d'administration sont nommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires pour une durée de 3 ans renouvelable.

En cas de vacance d'un poste au conseil d'administration, suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le conseil d'administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

Cette nomination est soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur. Rapport annuel BIAT 2011

5.1.3 Composition

Le Conseil d'administration de la BIAT est composé actuellement de neuf membres.

M. Ismaïl MABROUK Président

M. Mokhtar FAKHFAKH Président Honoraire

M. Tahar SIOUD Membre indépendant

M. Aziz MILED

M. Mohsen HACHICHA

M. Hichem DRISS

M. Guido OTTOLENGHI Représentant d'Intesa Sanpaolo SpA

M. Jean MESSINESI Membre indépendant

M. Fathi MESTIRI Représentant des petits porteurs

Secrétaire du Conseil : M. Abdelfatteh YAHIA

Les membres du Conseil sont nommés pour un mandat de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

5.2 Direction Générale

5.2.1 Rôle

Le Directeur Général assure sous sa responsabilité la direction générale de la banque. Il représente la banque dans ses rapports avec les tiers.

Le Directeur Général a pour missions principales

la mise en œuvre des politiques et orientations stratégiques arrêtées par le Conseil d'Administration

2/ la mise en œuvre du budget annuel de la banque, tel qu'approuvé préalablement par le Conseil

3/ la mise en place du système de contrôle interne et de maîtrise des risques arrêté par le Conseil.

5.2.2 Composition

Monsieur Slaheddine LADJIMI assure la fonction du Directeur Général de la banque.

Composition de la Direction Générale

M. Slaheddine LADJIMI Directeur Général

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 14 septembre 2011. le mandat du Directeur Général a été renouvelé pour une période de trois ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

5.3 Comités

5.3.1 Comité Permanent d'Audit Interne

Ce Comité a été institué par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 26 avril 2007 en application de la loi n°2001-65 relative aux établissements de crédit et de la circulaire BCT n°2006-19. Ce Comité se compose de trois membres au moins dont un président choisi par ses pairs et se réunit au moins quatre fois par an. En 2011, ce Comité s'est réuni quatre fois.

Principales missions

- Révision et avis sur le rapport annuel y compris les états financiers de l'établissement avant sa transmission au Conseil d'Administration pour approbation :
- Examen de tous placements ou opération susceptibles de nuire à la situation financière de l'établissement et portés à sa connaissance par les commissaires aux comptes ou les auditeurs externes :
- Revue de tout relevé de la Banque avant sa transmission aux autorités de supervision:
- Agrément de la nomination du responsable de la structure d'audit interne ainsi que des auditeurs :

- Proposition de nomination des commissaires aux comptes et des auditeurs externes et donne un avis sur le programme et les résultats de leur contrôle:
- Rend compte régulièrement au Conseil d'Administration de l'exercice de sa mission.

Composition

- M. Tahar SIOUD Président
- M. Mokhtar FAKHFAKH
- M. Guido OTTOLENGHI

5.3.2 Comité Exécutif de Crédit

Ce Comité a été institué par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 26 avril 2007 en application de la loi n°2006-19 modifiant et complétant la loi n°2001-65, relative aux établissements de crédit et de la circulaire BCT n°2006-07. Ce comité est présidé par le Directeur Général et se réunit au moins quatre fois par an. En 2011, ce Comité a tenu quatre réunions.

Principales missions

- Contrôle à postériori et donne son avis sur un certain nombre de crédits octroyés par la banque;
- Examine l'activité de financement de la banque et s'assure du respect de la politique définie par le Conseil d'Administration:
- Présente des recommandations pour la révision de la politique de financement de la banque
- Soumet de facon régulière au Conseil d'Administration un rapport détaillé sur son activité.

Composition

- M. Slaheddine LADJIMI, Président
- M. Mohsen HACHICHA
- M. Jean MESSINESI

5.4. Commissaires aux comptes

Les deux commissaires aux comptes de la BIAT ont été nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2010 pour une période de 3 ans. expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire. statuant sur les comptes de l'exercice 2012.

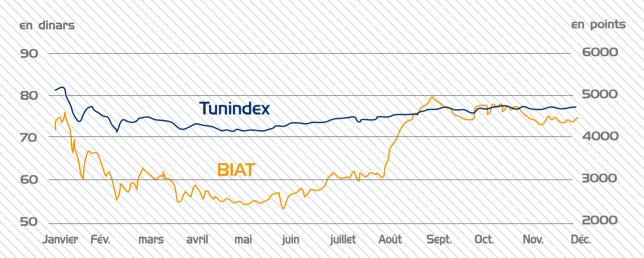
Ces deux commissaires aux comptes sont:

- ECC-MAZARS
- Les commissaires aux comptes associés MTBF/ PriceWaterHouse



6. L'ACTION BIAT EN BOURSE

6.I Evolution du cours de l'action BIAT en 2011



Le titre BIAT a clôturé l'année 2011 à 74.990 dinars, enregistrant un rendement de 5.5%,

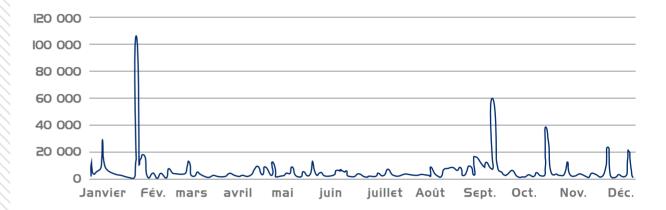
La BIAT a représenté à fin 2011 la deuxième capitalisation boursière de la place avec 1274,830MD.

Actionnaires	2009	5010	2011
Capital social			
* En nombre d'actions	17 000 000	17 000 000	17 000 000
* En millions de dinars	170.0	170.0	170,0
Cours plus haut/ plus bas (en dinars)	64,500 / 37,020	87,550 / 63,970	80,800 / 52,600
Cours de clôture (en dinars)	64,100	73,000	74.990
Bénéfice par action (en dinars)	3.535	2.794	2.834
P.E.R	1,81	26,1	26.5
Dividende par action (en dinars)	2.000	2.000	2.000*
Capitalisation boursière (en MD)	I 089.7	1 241,0	1 274,8

^{(*) :} Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale

Rapport annuel BIAT 2011

EVOLUTION DU NOMBRE DE TRANSACTIONS DE L'ACTION BIAT EN 2011



Le nombre de titres BIAT échangés pour toute l'année 2011 s'est établi à 958 224.

6.2 Actions de communications financières effectuées

Conformément à sa stratégie de communication. la BIAT a tenu le 24 février 20II une réunion de communication financière dans le cadre de l'activité de l'Association des intermédiaires en bourse, et qui a porté sur les réalisations de l'exercice 20IO.

Parallèlement à cette action. la BIAT a continué en 20II à communiquer avec ses actionnaires à travers la diffusion de deux numéros de la lettre à l'actionnaire : une éditée en mai 20II et l'autre en novembre 20II.

De même que plusieurs séances one to one ont été organisées en 2011 avec des analystes, des gestionnaires de fonds, des agences de notation, etc.



7. AFFECTATION DES RESULTATS

7.1 Dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats

Les produits nets, déduction faite de toutes les charges y compris amortissements et provisions constituent les bénéfices.

Sur les bénéfices nets ainsi établis, il est d'abord prélevé :

- toutes réserves légales que la Société est tenue de constituer dans les conditions prévues par la législation en vigueur:

D- toutes sommes que l'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter à des fonds de réserves généraux ou spéciaux, ou de reporter à nouveau;

C- un intérêt de 5 % du montant libéré et non amorti des actions sans qu'en cas d'insuffisance de bénéfices pour effectuer ce paiement, il puisse être fait un précompte sur les résultats de l'exercice ultérieur:

d- une somme de 10 % des bénéfices à attribuer à un fonds social ou à l'association amicale du personnel de la Banque.

Le reliquat augmenté des reports bénéficiaires des exercices antérieurs sera affecté comme dividende supplémentaire.

7.2 Tableau d'évolution des capitaux propres et des dividendes versés

		Deimo	Dź	Ré-	A	utres r	'ÉSERVES		Autres		Bécultat	
	Capital Social	Prime d'émis- sion	Ré- serves légales	serves ordi- naires	Fonds social	Rés parti (I)	Rés exo (2)	Autres capi- taux	capi- taux propres	Report	Résultat de la période	Total
Capitaux Propres au 31/12/2009 avant affectation	170 000	141 760	14 818	42 OII	40 455	II 026		230	47	10 463	60 090	490 899
Affectation AGO du 28/05/2010	-		2 182		6 009	I 690	3 150			I3 060	-26 091	
Dividendes											-34 000	-34 000
Transfert des Réserves	***************************************			954		-954						
Capitaux Propres au 31/12/2009 après affectation du Résultat	170 000	141 760	17 000	42 966	46 464	II 762	3 150	230	47	23 523		456 901
Capitaux Propres au 31/12/2010 avant affectation	170 000	141 760	17 000	42 966	46 882	II 762	3 150	108	33	23 523	47 506	504 689
Affectation AGO du 17/06/2011				-	4 <i>7</i> 5l		27 022			-18 266	-I3 506	
Dividendes											-34 000	-34 000
Transfert des Réserves				2 443		-2 443						
Capitaux Propres au 31/12/2010 après affectation du Résultat	170 000	141 760	17 000	45 409	5 633	9 319	30 172	108	33	5 257		470 689
Capitaux Propres au 31/12/2011 avant affectation	170 000	141 760	17 000	45 408	51 990	9 319	30 172	44	22	5 257	48 197	519 169
Affectation AGO du 29/06/2012 (*)			***************************************	•	4 820		13 521			-4 44	-14 197	
Dividendes (*)		-		-	-						-34 000	-34 000
Transfert des Réserves (*)				3 171		-3 171						
Capitaux Propres au 31/12/2011 après affectation du Résultat (*)	170 000	141 760	17 000	48 579	56 810	6 148	43 693	44	22	I II3		485 169

⁽I) Réserves pour plus values sur cession de titres de particiption

⁽²⁾ Réserves pour réinvestissements exonorés

^(*) Sous réserve de l'approbation de l'AGO



8. CONTRÔLE DES COMPTES

8.1 Activité du Comité Permanent d'Audit Interne

8.1.1 Extrait du Rapport d'activité du Comité Permanent d'Audit Interne

Le Comité s'est réuni à quatre reprises durant l'exercice 2011.

Compte tenu des évènements survenus en janvier 2011. le Comité a fait un suivi régulier de l'évolution des situations économiques et sociales qui prévalaient dans le pays en examinant de prés les éventuelles retombées sur l'activité de la banque.

Le Comité a examiné les états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2010, ainsi que les états financiers arrêtés au 30 Juin 2011, avant qu'ils ne soient soumis au Conseil et ce, en présence des commissaires aux comptes.

Le Comité a également été tenu au courant de la liste des conventions passées avec les personnes ayant des liens aves la banque au sens de l'article 23 de la loi 2001-65 et de l'article 20 du code des sociétés commerciales.

Le Comité a pris connaissance du rapport d'activité de la banque de l'année 2010.

Dans le cadre de sa mission de contrôle des risques. le Comité a examiné plusieurs rapports traitant de la mesure et de la surveillance du risque de crédit, du risque de règlement et de marché, du risque opérationnel ainsi que du risque de taux et de liquidité.

Le Comité a par ailleurs validé une étude menée par la Direction de l'Audit portant sur les mesures prises pour assurer le contrôle des activités externalisées et des bureaux de représentation à l'étranger : il a également pris connaissance d'un rapport sur l'évaluation. la mesure et le suivi de la sécurité des moyens de paiement émis ou gérés.

Les membres du Comité ont pris connaissance des caractéristiques du plan de continuité d'activité, des étapes déjà réalisées et des actions à programmer.

Le Comité a évalué le système de contrôle interne et son efficacité : dans ce cadre il a examiné les rapports d'activité des structures dépendant du Département du Contrôle Général : en étudiant les résultats de leurs travaux, et plus particulièrement les dysfonctionnements relevés, le Comité s'est assuré que les plans d'action appropriés avaient bien été mis en place.

Dans ce cadre, le Comité a examiné et approuvé le programme des missions des structures relevant du Contrôle Général.

Le Comité a pris connaissance du dernier rapport de notation de la banque établi par Moody's Investors Service en juillet 20II et a décidé d'en présenter un résumé au Conseil d'Administration.

Rapport annuel BIAT 2011

Le Comité a pu évaluer les performances commerciales de la banque en étudiant un benchmark financier présentant les réalisations de la banque dans ses différents paramètres par rapport aux autres banques de la place.

Le Comité s'est intéressé aux dispositions de la Circulaire BCT n° 20II-06 relative au renforcement des règles de bonne gouvernance et a recommandé de respecter les délais prévus pour la mise en place, au sein de notre banque, de cette circulaire.

Enfin les membres du Comité ont validé un projet de charte du Comité Permanent d'Audit Interne préparé et présenté par la Direction de l'Audit. Ce projet de charte, rédigé en application des dispositions de la Circulaire BCT relative au renforcement des règles de bonne gouvernance, et qui définit le fonctionnement et la mission du Comité, sera soumis au Conseil d'Administration pour approbation. Le Comité a également arrêté son calendrier des réunions pour l'année 2012.

8.1.2 Examen des comptes financiers à fin décembre 2011

Les états financiers définitifs relatif à l'exercice 2011 ont été examinés et validés en présence des Commissaires aux Comptes par le Comité Permanent d'Audit Interne du 18 avril 2012.



9. BILAN SOCIAL

En 20II. la BIAT a poursuivi la mise en œuvre de son plan stratégique qui a comme leviers l'extension du réseau d'agences. l'augmentation du nombre des commerciaux pour un suivi plus rapproché de la clientèle. la mise en place d'un important programme de formation pour le changement de son système d'information, et la promotion des valeurs de solidarité et de banque citoyenne.

9.1 L'effectif

9.1.1 Evolution Générale

Pour accompagner le développement de son réseau d'agences et poursuivre la mise en place de sa nouvelle politique commerciale. la BIAT a procédé au recrutement de 156 personnes dont 120 issus des régions les plus défavorisées. Cette opération de partenariat pilotée en collaboration avec le Ministère de l'Emploi a offert une chance d'ascension sociale à ces jeunes diplômés dans l'esprit des exigences nées de la révolution.

En outre, il a été procédé également à l'intégration de IO7 intérimaires dont près des deux tiers ont été orientés vers des métiers bancaires. Cette opération s'est également inscrite dans le cadre de la volonté de la banque de capitaliser sur l'expérience acquise de ces intérimaires en vue de leur offrir également un cadre idéal d'évolution et de les considérer comme partie intégrante de ses ressources.

Plus généralement. la banque a recruté 565 personnes depuis l'an 2008. date de démarrage de son plan stratégique, ce qui représente un taux de renouvellement de 23.5% de ses effectifs. Sur la même période, l'effectif n'a augmenté que de +162 personnes pour s'établir à 2564 personnes au 31/12/2011 contre 2402 en 2008. IL faut cependant souligner que l'effectif commercial a augmenté de +218 personnes sur la période en passant de 358 personnes en 2008 à 576 personnes en 2011 (+61%). Toutefois, bien que 68,5% des nouvelles ressources ont été affectés au Réseau Commercial, le ratio de productivité (Effectif / Agence), bien qu'en amélioration constante (17.2 personnes en 2011 contre 19.9 en 2008) reste supérieur à la moyenne du secteur. Le passage au nouveau système d'information devrait engranger progressivement des gains de productivité.

EVOLUTION DE LA FORCE COMMERCIALE

	2008	2009	2010	2011	% (2008/20II)
Pôle Banque de Détail (P.B.D.D)	349	381	445	556	+ 59.3 %
Pôle Banque Commerciale (P.B.C)	9	14	20	23	+ 155 %
Total Banque	358	395	465	579	+ 62 %
Effectif Total Réseau	1 262	l 265	I 278	I 357	
Taux des Commerciaux / Effectif	29,2%	31,9%	36,4%	42,7%	

La structure de l'effectif entre le siège et le réseau s'améliore en faveur du réseau qui représente 52% de l'effectif total de la banque.

9.1.2 Physionomie des effectifs

La répartition Hommes-Femmes est respectivement de 68% et 32%.









- L'Âge moyen est de 41 ans contre 42 ans en 2008.
- L'ancienneté moyenne est de 15 ans contre 16.25 en 2008.





Il y a lieu de noter que la tranche d'âge 25-30 ans a progressé de 24% par rapport à 2008 marquant le raieunissement des effectifs.

9.1.3 Taux d'encadrement

Taux d'Encadrement 2008-2011

	2008	2009	2010	2011	% (2008/20II)
Cadres supérieurs	532	567	601	693	+ 30.3 %
Cadres	949	988	945	1029	+ 8,4 %
Total Cadres	48	1555	I546	1722	+ 16,3 %
Agents	921	901	839	842	- 8,6 %
Total Effectif	2402	2456	2385	2564	+ 6,7 %
Taux d'encadrement	61,6%	63,3%	64,9%	67,2%	

Le taux d'encadrement a progressé d'environ 6 points sur la période du plan stratégique 2008-20II marquant la mutation qualitative de l'effectif en ligne avec une politique commerciale de proximité.

9.2 Formation

Les efforts de formation ont considérablement augmenté pendant la période de mise en œuvre du plan stratégique 2008-2011. La moyenne d'heure par salarié formé a triplé. Les 2/3 des dépenses sont réservées aux commerciaux

	2008	2009	2010	2011
* Formation CDC				
Nbre de salariés formés	996	l 553	1 608	l 782
Moyenne d'heures de formation par salarié formé	8		16	25
Dépenses de formation par salarié formé (TND)	854	684	900	I 574
* Formation T24 (nouveau système d'information)				
Nbre de salariés formés	-	_	587	I 445
Moyenne de jours de formation par salarié formé	_	_	2	5
Dépenses de formation par salarié formé (TND)	-	-	464	830
* Formation Commerciale				
Part de la formation Commerciale	52 %	64 %	67 %	65 %

Part ailleurs, tout le Réseau de la Banque a été formé sur le nouveau Système d'Information T24. Chaque employé a bénéficié de 5 jours de formation spécialisée.

9.3 Promotion des carrières et mobilité

9.3.1 Promotion de nouveaux Responsables d'Agences

Sur les I48 responsables d'agences que compte la banque au 31/12/2011. 64 occupent le poste pour la première fois, soit un taux de rajeunissement de 43%. Ces nouveaux Responsables sont issus du corps des Chargés de Clientèle. En outre, on a enregistré 61 mouvements de Responsables d'agences dans le cadre de la mobilité fonctionnelle. Le Turn over global de 85% traduit la volonté de la banque de renouveler la motivation et l'ambition de ces Responsables afin qu'ils élargissent leur champ de connaissances d'une nouvelle clientèle.

	2008	2009	2010	2011	Total
Mouvements	18	Ю	28	5	61
Nouveaux Responsables d'Agences	15	19	17	I3	64
Total (I)	33	29	45	18	125
Nombre d'Agences (2)	121	131	138	148	
Turn Over = (I) / (2)					85 %

9.3.2 Mobilité fonctionnelle

Mobilité 2010-2011

	2010	2011
Centraux-Centraux	195	91
Centraux-Réseau	60	28
Réseau-Réseau	138	143
Réseau-Centraux	33	9
Total	426	271
Turn Over %	I7 .8%	10.6%

Le taux de mobilité moyenne (mobilité moyenne /effectif moyen =349/2474) est d'environ I4% au cours des deux dernières années. Elle a touché tous les compartiments.

Ce taux, bien que dans les standards, va encore s'améliorer à partir de 2012 dans le cadre de la mise en œuvre d'un important chantier des plans de carrière pour les cadres des Services Centraux afin de développer davantage la mobilité fonctionnelle et assurer la relève.

9.4 Rémunération

La banque a instauré un comité Rémunération qui examine l'ensemble des propositions de rémunération fixe (attribution et modification d'indemnités) et variable (prime d'intéressement). Au préalable, l'année 2011 a vu la mise en place d'un nouveau système d'indemnités de fonction qui a pour vocation d'entretenir la motivation fonctionnelle et d'établir une cohérence entre la hiérarchie des fonctions.

9.5 Avantages

Le budget alloué aux avantages sociaux s'est établi à 6.8 MD en 2011 contre 5.8 MD en 2010 (+17.7%) suite à la révision de la prime de scolarité et la Prime de l'Aïd.

Par ailleurs, d'autres avantages ont été consolidés tels que la mise à jour de la décision règlementant les crédits accordés au personnel et le relèvement à un salaire du niveau du débit autorisé.

Cependant. l'accord pour la mise en place (à partir de l'année 20012) du projet d'assurance retraite en faveur de tout le personnel symbolise la volonté de la Direction Générale de valoriser le modèle social de la banque.

9.6 Actions de citoyenneté

Le personnel de la banque a contribué à travers des dons individuels pour plus de 300 mD au Fonds Citoyen. Cette action s'ajoute à l'effort de recrutement de 120 jeunes parmi les régions les plus défavorisées, et traduit l'esprit de solidarité et la responsabilité sociétale du personnel et de la banque.



IO. ELEMENTS SUR LE CONTROLE INTERNE

10.1 Environnement du Contrôle Interne

10.1.1 Organisation Générale du Contrôle Interne

Le dispositif de Contrôle Interne à la BIAT est axé sur trois niveaux de contrôle indépendants mais complémentaires et matérialisé par un ensemble de processus, méthodes et mesures de sécurité et de contrôle. L'ensemble vise à assurer la maîtrise des risques de toute nature et à renforcer la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations.

Les deux premiers niveaux de contrôle sont assurés concrètement par les opérationnels eux mêmes. Les responsables hiérarchiques et les unités opérationnelles indépendantes.

Le troisième niveau est du ressort des entités relevant du Contrôle Général et est exercé aussi bien de manière permanente que périodique.

Le premier niveau de contrôle

Le premier niveau du Contrôle est du ressort des opérationnels qui assurent, dans le cadre de leurs activités, une vigilance continue sur les opérations qu'ils traitent se traduisant par des auto-contrôles, ainsi que des contrôles croisés et hiérarchiques. Les opérationnels disposent aussi de systèmes et d'outils informatiques qui assurent des contrôles automatiques et génèrent des états d'alerte, de conformité et de reporting.

Le deuxième niveau de contrôle

Le deuxième niveau du Contrôle Permanent relève des unités opérationnelles du niveau supérieur qui effectuent dans le cadre de leurs attributions, des contrôles sur les opérations et les activités s'inscrivant dans leurs domaines de compétence.

Le troisième niveau de contrôle

Le troisième niveau de contrôle est assuré par des structures indépendantes relevant du Département du Contrôle Général. Leur intervention se fait suivant un programme de missions validé préalablement par le Comité de Contrôle (Direction Générale) et par le Comité Permanent d'Audit Interne (Conseil d'Administration).

Ce niveau de contrôle est scindé en deux dispositifs distincts, à savoir :

LE Contrôle Permanent : Il est assuré par la Direction du Contrôle Permanent et la Direction Conformité et Lutte Anti-blanchiment.

Le Contrôle Permanent a notamment pour but de détecter de manière précoce les risques encourus, d'assurer de manière continue des contrôles distants et sur sites par le biais d'équipes dédiées et de fournir un reporting régulier sur les incidents et les insuffisances relevés, la qualité des contrôles exercés et les actions d'amélioration à réaliser.

Le Contrôle Réviodique : assuré par la Direction de l'Inspection et la Direction de l'Audit.

10.1.2 Organisation de l'Audit

L'Audit vise principalement à garantir le respect des textes juridiques et réglementaires, à renforcer le dispositif de contrôle existant en appréciant les autres niveaux de contrôle et à améliorer l'organisation générale et l'efficacité des procédures et des contrôles, en présentant des recommandations permettant de remédier aux insuffisances décelées.

Ses travaux couvrent aussi bien les agences et services de la banque, que les filiales qu'elle contrôle de façon exclusive. Les modalités d'intervention de la Direction de l'Audit sont régies par une Charte d'Audit qui définit les rôles et les missions des différentes unités ou acteurs de la banque en matière de contrôle et d'audit, ainsi que les règles et les principes à suivre par les auditeurs et les audités, notamment dans les rapports qu'ils entretiennent pour remplir les missions qui leurs sont dévolues.

Le programme de travail de la Direction de l'Audit est arrêté annuellement et soumis pour approbation à la Direction Générale (Comité de Contrôle) et au Comité Permanent d'Audit Interne. Les résultats de ses travaux sont communiqués périodiquement à ces deux instances.

10.2 Gestion des risques

Toujours rattaché à la direction générale et indépendant des pôles métier. le département risques est en charge de la gestion des risques de crédit, de marché et opérationnel.

10.2.1 Gestion du risque crédit

Pour le risque de crédit et en respectant les bonnes pratiques dans le domaine, une séparation claire des responsabilités dans l'ensemble du processus de crédit est imposée, où le département risques effectue un analyse contradictoire des dossiers de crédit avant leur présentation au comité compétent. Une plus grande spécialisation a été adoptée lors de la dernière réorganisation du département, avec la création de deux directions risque de crédit : l'une dédiée aux groupes et grandes entreprises et l'autre dédiée aux PME et à la clientèle de détail.

Le département risques a aussi un rôle en amont et en aval du processus avec d'une part l'élaboration de la politique de crédit et le développement des outils d'évaluation et de maîtrise des risques et d'autre part le reporting interne et règlementaire sur les performances en termes de risque de crédit.

Pour l'année 20II. la maîtrise des risques a été au cœur des préoccupations de la banque, dans un contexte où elle a eu un rôle majeur dans le soutien de l'économie nationale, comme en témoigne l'augmentation significative de l'encours des crédits ainsi que des rééchelonnements – tels que prévus dans la circulaire BCT 20II/ 04. La banque a alors institué des comités spécifiques pour suivre et traiter les créances concernées.

Les impacts futurs ont aussi été pris en compte, en application de la circulaire BCT 2012-02, en effectuant un provisionnement collectif des créances courantes classées O et I.

En amont, les outils déployés l'année précédente dans l'optique de l'amélioration du processus de décision en matière d'octroi de crédit tels que la notation des entreprises et l'application d'étude de crédit, ont été perfectionnés et ont connu une amélioration continue au niveau de leur utilisation en termes de couverture et de qualité. Ils sont considérés actuellement comme des éléments incontournables de la prise de décision.

L'échelle de notation des entreprises par classe de risque - qui représente 64% des engagements de la banque sur les entreprises-, selon le modèle interne de la banque comprend IO classes :

Not∈	Qualification
Al	Excellent risque
A2	Très bon risque
АЗ	Bon risque
BI	Risque satisfaisant
B2	Risque acceptable
B3	Risque moyen
B4	Risque limite
Cl	Risque à surveiller
C2	Mauvais Risque
G	Quasi défaut

En outre, un nouvel outil a été développé pour l'évaluation spécifique de la promotion immobilière, basé sur un système de notation des projets immobiliers fortement inspiré des grilles proposées par la règlementation Bâle II. Il a été déployé partiellement en 20II et sera généralisé en 20I2.

En aval, de nouveaux indicateurs de performance en termes de risque de crédit ont été développés et intégrés dans les tableaux de bord mensuels dont notamment un suivi du marché des particuliers selon une logique portefeuille, permettant un pilotage opérationnel du risque.

De plus, un nouveau reporting mensuel a été développé sur la tarification des crédits, décliné par marché, zone, maturité et type de crédit, en préparation du projet de tarification ajustée au risque.

L'un des nouveaux axes de travail de l'année 2011 a été la conception et le développement du système de gestion sociale et environnementale « SEMS » qui sera officiellement lancé courant 2012. Le SEMS est un système interne de la banque qui permet de prendre en considération les risques sociaux et environnementaux des projets d'investissement financés ou à financer par la banque. L'objectif premier étant de sensibiliser le client à ce type de risques, de le guider et de l'assister pour y remédier.

Le système permettra ainsi à la banque de mieux maîtriser le risque global du client mais aussi de développer de nouvelles opportunités d'affaire et d'affirmer son engagement citoyen.

Rapport annuel BIAT 2011

10.2.2 Gestion du risque marché

La direction du risque de marché a été dotée d'une ressource en 2011 et prépare un programme de travail pour l'année 2012 qui s'articule autour des points suivants:

- le suivi des contreparties banques :
- la contribution active à l'ALM du point de vue risque :
- le contrôle des activités de la salle de marché.

10.2.3 Gestion du risque opérationnel

Le projet risque opérationnel. démarré en 2010 et suspendu en raison de sa forte interaction avec le projet de refonte du système d'information, va être relancé en 2012, suite à la réussite de la bascule du lot I du projet de refonte, selon la feuille de route suivante :

Première étape :

- Définition du socle méthodologique de la politique de management des risques opérationnels:
- Elaboration du référentiel des processus et du risque opérationnel.

Deuxième étape :

- Formalisation du workflow de collecte des incidents et pertes:
- Cartographie des risques sur un processus pilote.

Troisième étape :

Acquisition d'un outil BPM de modélisation des processus et GRC de cartographie des risques et de gestion des contrôles.

Quatrième étape :

- Généralisation de la cartographie des risques à l'ensemble des processus de la banque:
- Déploiement de la procédure de collecte des incidents et des pertes:
- Méthode de calcul des fonds propres (approche standard).
 - Le délai de réalisation de ce projet est estimé à 24 mois.

10.2.4 Gestion Actif-Passif

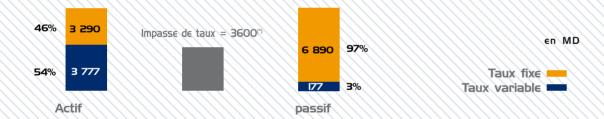
Le dispositif de gestion Actif-Passif (ALM) fait partie intégrante du dispositif global de gestion des risques et interagit avec l'ensemble de ses composantes dans un objectif de maîtrise adéquate de l'exposition aux différents risques bancaires.

La structure ALM. rattachée au Département Contrôle de gestion- Direction Planification BIAT. mesure les risques de liquidité et de taux. L'impact d'une variation de taux sur sa marge en intérêts est estimé et des chocs de taux de 200 points de base ou simulations de crise sont également effectués conformément aux exigences du Comité de Bâle pour le contrôle bancaire.

Ainsi la BIAT a un dispositif de gestion du risque de taux et de liquidité qui favorise une vision globale et en même temps détaillée des emplois et des ressources et de l'impact engendré par la variation de certains paramètres du marché. De ce point de vue, la BIAT se conforme à la réglementation en vigueur, régie par la circulaire 2006-19 du 28 novembre 2006 relative au contrôle interne.

Au 31-12-2011 les emplois et ressources de la banque sont répartis comme suit en fonction de la vision (ALM) :

- 97% du passif est constitué de ressources à taux fixe (79% à fin 2010) et 3% de ressources à taux variable (21% à fin 2010) : ce changement significatif dans la structure des ressources est lié à la migration de l'épargne des ressources à taux variable aux ressources à taux fixe suite à la décision prise en septembre 2011 par la BCT de fixer la rémunération de l'épargne (TRE) à 2%.
- 46% de l'actif est formé d'emplois à taux fixe (53% à fin 2010) et 54% d'emplois à taux variable (47% à fin 2010).



Au 3I-I2-20II le ratio de liquidité est de 88% (I06% à fin 20I0). A l'instar des autres banques, le ratio de liquidité de la BIAT reflète la baisse enregistrée au niveau des dépôts et le recours permanent de la banque au refinancement auprès de la BCT.

(*) L'augmentation de l'impasse de taux d'une année à l'autre est imputable notamment aux dépôts d'épargne.

Rapport annuel BIAT 2011



II. METIERS DE LA BANQUE

II.I Pôle Banque de détail

II.I.I Mission

Le Pôle Banque de détail. sert principalement la Clientèle des Particuliers. Professionnels TRE et PME à travers un réseau de I48 Points de Vente.

Il fournit également à travers le réseau de Points de Vente un support opérationnel aux deux autres pôles de la Banque (Pôle Banque Commerciale. Pôle Banque de Financement et d'Investissement)

Outre sa mission principale de développement de l'activité sur les marchés et clientèles cibles cités plus haut (mobilisation des ressources, octroi de crédits, équipement clientèle en produits...). les principales réalisations du pôle en 2011 ont été les suivantes :

II.I.2 Principales actions du en 2011

Le Pôle Banque de détail a orienté en 2011 ses actions essentiellement autour des 3 axes majeurs suivants :

Développement intensif de la conquête Clients en vue d'élargir la base de Clientèle sur les marchés Particuliers, Professionnels et Entreprises.

Cet axe important de l'activité du pôle a été supporté par une stratégie d'exploitation ciblée des principales sources de croissance du marché bancaire tunisien à savoir :

- Les nouveaux entrants (Jeunes actifs) pour lesquels une nouvelle offre dédiée (OFFRE FIRST) a été développée et lancée en 20II : une offre qui a été promue lors d'événements divers organisés dans les écoles et facultés.
- Les salariés qui ont fait l'objet de plusieurs Campagnes de recrutement particulièrement à travers la signature et la promotion de Conventions aves les employeurs.
- Les Epargnants qui ont été ciblés par une grande campagne media et promotionnelle dédiée lors du dernier trimestre de l'année.
- Les TRE. à l'intention desquels un nouveau produit a été développé et lancé en 2011 (Pack TOUNESSNA) : produit qui a d'ailleurs fait l'objet d'une promotion importante lors de la Campagne TRE estivale.

Signalons par ailleurs, toujours en matière de développement du marché des TRE. la présence pour la troisième année consécutive de la BIAT au Salon de l'immobilier tunisien de Paris (SITAP) édition 2011.

Autre volet sur lequel le Pôle Banque de détail a œuvré en vue d'améliorer les parts de marché Clientèle de la Banque, celui du réseau où l'on a noté en 2011 la poursuite de la politique de développement du réseau au niveau des zones à potentiel avec l'ouverture de 10 nouveaux points

Rapport annuel BIAT 2011

de vente à Soliman. Sousse- Sidi Abdelhamid. AinZaghouan. Laouina. Cité Ettadhamen. Cité El Khadra. Sfax- Route de Gabès. Siliana. Sidi Bouzid et Nabeul-Oued Souhil.

Une meilleure valorisation commerciale de la Clientèle existante et ce en :

- Complétant et enrichissant l'offre de produits et services : ainsi l'année 20II a vu le lancement de pas moins de 4 nouveaux produits (Crédit Avan'Salaire. Carte Cash Entreprises. Pack Tounessna et Offre FIRST) et le réaménagement et adaptation de 4 autres produits existants : CREDIMEDIA. CREDIAUTO, CREDIRENOV et CARTE SALAIRE.
- Assurant une meilleure prise en charge du Client, à travers la mise en portefeuille et la mise en place des pratiques commerciales et managériales adaptées, c'est dans ce cadre qu'au courant de l'année 20II, il a notamment été procédé à la mise à jour totale dans la rationalisation des portefeuilles Clients gérés par les commerciaux de la BIAT : commerciaux dont le nombre s'est d'ailleurs accru en 20II de pas moins de 36% (+IO3) élevant du coup de manière significative la proportion des Commerciaux en agence.
- Développant des Campagnes/Challenges de ventes ciblées des produits stratégiques de la Banque. (En 2011 4 Campagnes majeures ont été organisées : transformation. Packs. TRE et Epargne).

Une meilleure qualité de service à la Clientèle :

- En réaménageant les Points de Vente anciens selon le nouveau concept, plus ergonomique et esthétique. En 20II, ce sont 28 points de vente anciens qui ont été concernés par cette action de "reliftage" dont les échos auprès de la Clientèle sont jugés très positifs.
- En contribuant dans le cadre du projet efficacité opérationnelle à améliorer et optimiser le processus d'octroi de crédit à la Clientèle dont les délais moyens d'étude, décision et de mise en place ont été réduits d'environ 50%.

II.2 Pôle Banque Commerciale

II.2.I Mission

Le Pôle Banque Commerciale a une double mission :

- La gestion active d'un portefeuille de groupes et de grandes entreprises en développant :
- Une relation globale et de qualité avec une cible de clientèle;
- La part de la BIAT dans le financement des groupes et des grandes entreprises.

2- La valorisation du portefeuille clients, en liaison avec les autres lignes métiers (développement du Cross-Selling) :

 Cibler les entreprises qui présentent un meilleur potentiel en développant l'image de banquier conseil «apporteur de solutions globales».

 Détecter les opportunités d'affaires et accompagner la mise en place des opérations en partenariat avec les spécialistes produits.

Le portefeuille du pôle, constitué de près de II88 affaires réparties entre 927 filiales appartenant à IO6 groupes, I23 grandes entreprises et I38 personnes physiques. Ce portefeuille est géré par I6 chargés d'affaires et IO analystes d'affaires avec une moyenne de 75 relations /CA.

Les chargés d'affaires apportent une offre adaptée aux entreprises clientes à travers :

- Leur qualité de vis-à-vis unique de la relation :
- La célérité dans les réponses données aux différentes sollicitations.
- Leur rôle de conseiller dans les domaines financier, réglementaire, juridique, de commerce extérieur, etc.

II.2.2 Principales actions en 2011

Parmi les actions réalisées en 2011, on relève :

- La mise en place de nouvelles pratiques managériales (Comité d'exploitation, réunions individuelles...)
 et commerciales (analyse proactive des portefeuilles, planification et suivi d'actions commerciales et de RDV ciblés par client, ...).
- Le développement et la mise en place d'une solution de pilotage orientée client PILCO : mesure de la performance des portefeuilles gérés, gestion automatique d'un plan d'actions commerciales par client et suivi en temps réel de l'intensité relationnelle. (Nombre de visites clients par Chargé d'Affaires et par mois).

II.3 Pôle Banque de Financement et d'Investissement

II.3.1 Mission

Les métiers de la BFI s'articulent autour des activités de marchés de capitaux, de « Corporate Finance » et « Capital Investissement ». La logique de développement de ces activités conjugue une approche d'amélioration de la rentabilité des opérations et de maîtrise des risques. Le pôle BFI a adopté une stratégie de croissance qui combine les éléments suivants:

- La diversification des produits et services offerts à la clientèle :
- La consolidation de la position de la banque sur les marchés de capitaux par le renforcement des outils et des processus :
- Le développement du portefeuille-clientèle à travers une approche coordonnée avec les autres pôles.

Rapport annuel BIAT 2011

II.3.2 Principales actions en 2011

Parmi les actions réalisées en 2011, on relève :

- Le développement continu des activités en synergie avec les différents pôles de la banque :
- Le renforcement et mise en place de structures et d'outils d'aide à la décision et de gestion des risques :
- L'elaboration des nouveaux tableaux de bord de pilotage de l'activité :
- La formalisation progressive des procédures et amélioration des outils informatiques en place :
- Le développement de l'activité dépositaire de plusieurs OPC et la signature de nouvelles conventions de Sub-Custody :
- Le renforcement des relations avec les correspondants de la banque à travers l'intensification des échanges et le développement de nouvelles relations avec une gestion optimale des flux :
- Mise en place et renforcement de la structure dédiée à l'accompagnement des investisseurs étrangers :
- Le renforcement progressif de la mise en place de la structure Middle-Office pour assurer un meilleur suivi des risques et des réalisations au niveau des activités de marché :
- La mise en place d'une nouvelle structure pour le développement et le soutien aux activités de marché et avancement de la réflexion sur la stratégie de développement sur ces activités.

II.4 Communication externe / interne :

La BIAT a poursuivi en 2011, auprès de sa clientèle et du public en général, la promotion de ses produits et services ainsi que la consolidation de son image de marque et de sa notoriété.

Les actions de communication menées dans ce cadre ont été multiples et variées : les campagnes publicitaires multicanaux à l'occasion du lancement de nouveaux produits/services ont accompagné des actions ciblées de sponsorisation permettant à la BIAT d'être présente dans les grands évènements nationaux et internationaux organisés en Tunisie (les Forums de Réalités, de l'Economiste Maghrébin, de l'ATUGE, les Journées de l'entreprise (IACE), etc.) et d'apporter ses concours aux Associations de la Société Civile devenues très actives et assez nombreuses au lendemain de la Révolution du I4 Janvier. Parallèlement, la BIAT a poursuivi en 20II la publication de « Safir Magazine » à l'intention de sa clientèle Haut de gamme ainsi que de la lettre semestrielle destinée à ses actionnaires, deux supports qui fournissent à leurs destinataires des informations actualisées sur la vie et sur les réalisations de la Banque.

Au niveau interne. les actions de communication menées en 20II ont été axées sur la sensibilisation/information des employés quant à la portée des différents projets mis en œuvre par la Banque et ce, pour une meilleure adhésion du Personnel aux choix stratégique fixées pour la période 2008-20II. Dans ce cadre, s'inscrivent notamment l'organisation du séminaire annuel de la Banque (700 participants) ainsi que la publication de 2 numéros du journal interne BIATéchos.

A l'échelle internationale. la certification MSI 20000 décernée en 20II à la BIAT par GMC finance fait actuellement l'objet- sur les principales places financières- d'une campagne de communication ciblée dont les contours ont été élaborés fin 20II en concertation avec l'organisme certificateur. Cette campagne s'articule autour de la portée de cette certification en tant qu'indicateur, gage de solidité et de performance financière, qui vient consolider davantage les acquis et la notoriété de la BIAT localement et à l'international.



12. États financiers individuels 2011

RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Banque Internationale Arabe de Tunisie BIAT

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 28 Mai 2010, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'audit des états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 7.089.242 mD et un bénéfice net de 48.197 mD, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi. la réglementation en vigueur et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2011, ainsi que l'état des engagements hors bilan. l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la banque est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations

du risque. l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) au 31 décembre 2011 ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note II.3.2 « Provisions Collectives » aux états financiers décrivant qu'en 20II et suite aux évènements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, les règles de provisionnement édictées par la circulaire n° 9I-24 du 17 décembre 1991 ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 20II-04 du 12 avril 20II relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des évènements survenus, et la circulaire n° 20I2-02 du II janvier 20I2 complétée par la note aux établissements de crédit n° 20I2-08 du 2 mars 20I2, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures.

En application des nouvelles dispositions, les engagements des entreprises ayant bénéficié des mesures de soutien, ont été maintenus parmi les actifs courants ou nécessitant un suivi particulier. Parallèlement, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs et les intérêts attachés dont le règlement n'a pas été effectué ont été réservés.

L'application de la circulaire n° 2012-02 a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de 24.700 mD au titre de provisions dites « collectives », de réduire les revenus de 4.746 mD au titre des agios réservés, et par la même d'affecter le résultat de l'exercice de la somme des deux montants. Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, de remarques particulières.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 (nouveau) de la loi 94-II7 du I4 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du I8 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle que exprimée ci-dessus.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret N° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Banque à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 21 mai 2012

Les Commissaires aux Comptes





Rapport annuel BIAT 2011

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Banque Internationale Arabe de Tunisie BIAT

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre banque et en application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 2 mai 2006, l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A/ Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours de l'exercice

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2011.

- La BIAT a loué à La société « BIAT CAPITAL RISQUE » (ex-SICAR AVENIR), pour usage administratif, trois bureaux situés à l'aile droite du premier étage et deux bureaux situés à l'aile droite du deuxième étage d'une superficie globale de 222m2 y compris les parties communes ainsi que deux places du parking situé au sous sol, faisant partie du bâtiment situé sur le grand boulevard principal les Berges du Lac Tunis. Le loyer annuel est de 33.300 dinars Hors TVA, payable trimestriellement et d'avance soit 8.325 dinars HTVA par trimestre. Cette location est consentie pour une période de deux années consécutives, à compter du OI Juillet 20II jusqu'au 30 Juin 20I3, renouvelable chaque année par tacite reconduction.
- La BIAT a conclu avec les filiales ci-après des conventions d'assistance comptable, financière et administrative :
 - La société SICAF BIAT:
 - La société SGP:
 - La société TAAMIR:
 - La société OSI:
 - La société SALLOUM.

En contrepartie de cette mission, la BIAT reçoit auprès de chaque filiale ce qui suit :

L'équivalent des charges salariales et patronales relatives aux moyens humains chargés de l'assistance comptable et administrative, supportées par la BIAT et majorées d'une marge de 10%, soit un montant annuel de 19.800 Dinars HTVA (par Société). Cette rémunération est révisable annuellement en fonction des charges réelles supportées par la banque:

- L'équivalent des charges salariales et patronales relatives aux moyens humains chargés de la gestion et de la direction au cas où ils sont facturés et majorés de IO%;
- L'équivalent des frais généraux relatifs à la mise à disposition des locaux et des autres moyens logistiques, supportés par la BIAT. Soit un montant annuel fixe de I.200 dinars HTVA/ par société. Ce montant subira une majoration cumulative de 6% applicable chaque année, et ce à partir de la deuxième année de mise à disposition.

Compte tenu de l'arrêt d'activité des sociétés OSI et SALLOUM, les conventions conclues avec ces deux sociétés n'entrent en vigueur qu'à partir de la date de reprise de leurs activités.

3- La BIAT a conclu. avec la CIAT « Campanie Internationale Arabe de Tunisie » une convention de mise à disposition d'un bureau d'une superficie de 24m² sis au 4^{ème} étage du siège social ainsi que la totalité des équipements, mobiliers et matériels existants.

En contrepartie de cette mise à disposition. la banque reçoit un montant annuel de 7.200 dinars HTVA payable trimestriellement. Ce montant subira une majoration cumulative de 6% applicable chaque année à partir de la 3^{ème} année de mise à disposition.

Cette convention entrera en vigueur à partir du le janvier 2012.

4- La BIAT donne en location à la société «BIAT CAPITAL », qui accepte, pour usage de bureaux administratifs, un ensemble de locaux constitué d'un espace au Rez de chaussée d'une superficie totale de I48 m² et d'un espace à la Mezzanine d'une superficie totale de I29 m², soit une superficie globale de 277 m² du bâtiment propriété de la BIAT situé sur le grand boulevard principal les Berges du Lac Tunis et ce outre les parties communes (I21 m²) ainsi que deux places de parking situé au sous-sol.

La présente location est consentie moyennant un loyer annuel de 59.700 Dinars HTVA. payable trimestriellement et d'avance soit 14.925 dinars HTVA par trimestre. Le loyer ci-dessus fixé subira une majoration cumulative de 5%, qui sera appliquée à partir de la 2^{ème} année de location.

Par ailleurs, cette location est consentie pour une période de deux années consécutives, à compter du OI Décembre 2011 jusqu'au 30 Novembre 2013, renouvelable chaque année par tacite reconduction.

5- La BIAT donne en location à la société «TUNISIE TITRISATION », pour usage de bureaux administratifs, un local constitué d'un espace au premier étage d'une superficie totale de 19 m² du bâtiment propriété de la BIAT situé sur le grand boulevard principal les Berges du Lac Tunis, outre les parties communes d'une surface de 8 m².

Rapport annuel BIAT **2011**

La présente location est consentie moyennant un loyer annuel de 4.050 dinars HTVA. payable trimestriellement et d'avance soit I.OI3 dinars HTVA par trimestre.

Par ailleurs, cette location est consentie pour une période de deux années consécutives, à compter du OI décembre 2011 jusqu'au 30 Novembre 2013, renouvelable chaque année par tacite reconduction.

5- La BIAT a confié à la « BIAT CAPITAL RISQUE » (ex SICAR AVENIR) la gestion d'un fonds régional d'un montant global de six millions de dinars (6.000 mD) libéré en totalité et ce. en vue de promouvoir l'industrie et les activités connexes en profitant des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 Octobre 1995 telle que modifiée et complétée par les nouvelles dispositions des articles 39 et 48 du code de l'IS et l'IRPP et les textes subséquents.

La BIAT CAPITAL RISQUE perçoit sur la rémunération du fonds une commission de gestion de :

- O.5% par an sur les montants placés, et ce, pendant la période de blocage :
- I.75% par an sur les montants investis, entre la date de libération des fonds et la fin de la septième année qui suit celle de la libération. Passée la période de blocage, la commission est percue à terme échu sur l'encours :
- 1% par an sur les montants investis entre la fin de la septième année et la dixième année.
- 7- La BIAT a confié à la « BIAT CAPITAL RISQUE » (ex SICAR AVENIR) la gestion d'un fonds géré d'un montant global de six millions de dinars (6.000 mD) libéré en totalité et ce, en vue de soutenir l'effort et le processus de développement régional en profitant des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 Octobre 1995 telle que modifiée et complétée par les nouvelles dispositions des articles 39 et 48 du code de l'IS et l'IRPP et les textes subséquents.

La BIAT CAPITAL RISQUE percoit sur la rémunération du fonds une commission de gestion de :

- 0.5% par an sur les montants placés, et ce, pendant la période de blocage :
- I.75% par an sur les montants investis, entre la date de libération des fonds et la fin de la septième année qui suit celle de la libération. Passée la période de blocage, la commission est percue à terme échu sur l'encours :
- I% par an sur les montants investis entre la fin de la septième année et la dixième année.

Ces conventions ont été autorisées par le conseil d'administration du 14 décembre 2011.

B/ Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures et moyennant des modifications durant 2011 :

Nous vous informons que certaines conventions antérieurement conclues ont été modifiées durant 2011 :

La BIAT a mis à la disposition de la SOPIAT un ensemble de locaux. (sept bureaux sis au ler étage d'une superficie totale de 315 m²) du bâtiment propriété de la BIAT situé sur le boulevard principal les berges du Lac Tunis, pour une période de deux années consécutives commençant le le Janvier 2010 et arrivant à échéance le 31 décembre 2011 renouvelable par tacite reconduction. La location est consentie pour un loyer annuel de 47.250 dinars HTVA payables trimestriellement et d'avance.

Moyennant un avenant au contrat de location. la superficie louée a été ramenée à la baisse à 147 m² au lieu de 315 m² et le loyer revu par conséquent à 22.050 dinars HTVA. Cette modification est entrée en viqueur à partir de Juillet 2011.

La BIAT a conclu avec la « SOCIETE DU POLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR EL FEJJA » un contrat de location en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci un local nécessaire à l'exercice de son activité, faisant partie du bâtiment lui appartenant sis au boulevard principal des Berges du Lac I et ce, moyennant un loyer annuel de 70.950 dinars HTVA, payable trimestriellement et d'avance.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le ler Octobre 2009 et arrivant à échéance le 30 Septembre 2011, renouvelable chaque année par tacite reconduction. Le loyer subira une majoration annuelle de 5% applicable à partir de la troisième année de location.

Moyennant un avenant au contrat de location. la superficie louée a été ramenée à 420 m² au lieu de 473 m². le loyer a été par conséquent revu à la baisse et est de 63.000 dinars HTVA. Cette modification est entrée en vigueur à partir de Juillet 2011.

Ces avenants ont été autorisés par le conseil d'administration du 14 Décembre 2011.

La BIAT a confié à la BIAT CAPITAL RISQUE (ex SICAR AVENIR) la gestion d'un fonds d'un montant global de dix millions de dinars (IO.000 mD) libéré en totalité et ce, en vue de profiter des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 Octobre 1995 telle que modifiée et complétée par les nouvelles dispositions des articles 39 et 48 du code de l'IS et l'IRPP et les textes subséquents.

La BIAT CAPITAL RISQUE agira pour assurer à la BIAT le meilleur rendement possible sur les participations financées par le fonds et ce, jusqu'au remboursement total de ce dernier au souscripteur du fonds.

La BIAT CAPITAL RISQUE perçoit sur la rémunération du fonds une commission de gestion égale à l% l'an en hors taxe, perçue annuellement à terme échu sur le montant initial du fonds. Passé le terme de 5 ans, cette commission de l% l'an en hors taxe sera perçue annuellement à terme échu sur l'encours du fonds géré.

La modification de mai 2011 a porté sur la destination du fonds ainsi que sa rémunération:

- Rémunération du fonds :
 - 0.5% par an en HTVA sur les montants placés, et ce, pendant la période de blocage :
 - 1.75% par an en HTVA sur les montants investis, entre la date de libération des fonds et

la fin de la septième année qui suit celle de la libération. Passée la période de blocage, la commission est perçue à terme échu sur l'encours :

Rapport annuel BIAT 2011

- l% par an en HTVA sur les montants investis entre la fin de la septième année et la dixième année.
- Destination du fonds:
 - des prises de participation pour renforcer les fonds propres des entreprises tel que définis par la loi 95-87 du 30 Octobre 1995 :
 - à intervenir, au moyen de la souscription ou de l'acquisition d'actions ordinaires ou à dividendes prioritaires sans droit de vote de certificats d'investissements des entreprises, de titres participatifs, d'obligations convertibles en actions et de parts sociales et d'une façon générale de toute autre catégorie assimilée à des fonds propres.
- 4- La BIAT a mis à la disposition de sa filiale. la société de promotion Touristique Mohamed V des salariés qui interviennent sur un projet de construction d'hôtels au centre ville de Tunis.

En septembre 2011, un avenant a été conclu portant sur :

- la mise en place d'une marge de 5% calculée sur les salaires, complément de salaires et toutes charges comprises) ;
- la prorogation de la durée de la convention jusqu'au 31/12/2011.

La charge refacturée au titre de l'exercice 2011 s'est élevée à 135.000 dinars HTVA.

C/ Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Nous vous informons que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

La BIAT a confié à la BIAT CAPITAL RISQUE (ex SICAR AVENIR) la gestion d'un fonds régional d'un montant global de dix millions de dinars (IO.OOO mD) libéré en totalité et ce. en vue de profiter des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 Octobre 1995 telle que modifiée et complétée par les nouvelles dispositions des articles 39 et 48 du code de l'IS et l'IRPP et les textes subséquents.

La BIAT CAPITAL RISQUE perçoit sur la rémunération du fonds une commission de gestion de :

- O.5% par an sur les montants placés, et ce, pendant la période de blocage :
- 1.75% par an sur les montants investis, entre la date de libération des fonds et la fin de la septième année qui suit celle de la libération. Passée la période de blocage, la commission est perçue à terme échu sur l'encours :
- 1% par an sur les montants investis entre la fin de la septième année et la dixième année.

La BIAT a donné en location, à la société Orange Tunisie SA, avec laquelle votre Banque a des administrateurs communs à la clôture de l'exercice 2010, la totalité d'un local situé au rez-de-chaussée de l'immeuble sis à la rue Moncef bey à BIZERTE d'une superficie approximative égale à 211.5 m². Cette location a été consentie pour une durée de trois ans, commençant à compter du OI décembre 2010.

Le loyer a été fixé d'un commun accord, entre les deux parties à la somme de deux mille six cent quarante trois dinars sept cent cinquante millimes hors taxe, par mois (2.643.750 dinars HTVA). Il fait l'objet d'une augmentation annuelle de 5% cumulative à partir de la deuxième année de location.

3- La BIAT a donné en location, à la société Orange Tunisie SA, la totalité du local situé au rez-dechaussée de l'immeuble sis au numéro 246 de l'avenue Habib Bourguiba au Kram d'une superficie de 154 m². Cette location a été consentie pour une durée de trois ans, commençant à courir à compter du ler Avril 2010 jusqu'au 31 Mars 2013 et renouvelable tacitement.

Le loyer mensuel a été fixé d'un commun accord, entre les deux parties à la somme de deux mille cinq cent soixante sept dinars hors taxe (2.567 dinars HTVA). Il fait l'objet d'une augmentation annuelle de 5% cumulative à partir de la deuxième année de location. Orange Tunisie a versé un montant de 5.134 dinars à titre de caution en garantie de paiement du loyer.

4- La BIAT et la SICAV TRESOR ont conclu une convention de dépôt à la date du Ier Avril 2010 au terme de laquelle la BIAT assure la mission de dépositaire exclusif des titres et des fonds appartenant à cette SICAV.

Pour ses prestations, la BIAT recevra une rémunération annuelle de 0.35% TTC, de l'actif net de la SICAV TRESOR. Cette rémunération décomptée quotidiennement sera réglée mensuellement à terme échu. Les produits de l'exercice 20II se sont élevés à 2.439 mD.

- La BIAT a conclu. le 08 Mars 2003, deux conventions de dépositaire exclusif des titres et des fonds de la « SICAV PROSPERITY » et la « SICAV OPPORTUNITY ». En vertu des dispositions de ces conventions, les prestations de la BIAT sont rémunérées aux taux respectifs de 0.2% TTC de l'actif net de la « SICAV PROSPERITY » et 0.3% TTC de l'actif net de la « SICAV OPPORTUNITY ». Ces rémunérations sont décomptées quotidiennement et réglées mensuellement à terme échu. Par ailleurs, aucune rémunération n'est due par ces SICAV à la BIAT au titre des frais de distribution. Ces conventions stipulent, en outre, que ces SICAV seront domiciliées dans les locaux de la BIAT sans que ceci ne constitue une location et n'ouvre droit à aucune création de propriété commerciale en leur faveur. Les montants inscrits en résultats au titre de l'exercice 20II se sont élevés respectivement à 2.266 DT et à 2.756 DT.
- 6- La BIAT a conclu. le 08 Mars 2003. des conventions tripartites de commercialisation des titres « SICAV PROSPERITY », « SICAV TRESOR » et « SICAV OPPORTUNITY » avec ces trois sociétés et la « BIAT ASSETS MANAGEMENT », société de gestion et en vertu desquelles, cette dernière assure la commercialisation des titres de ces SICAV au profit des clients. Elle est, à ce titre, habilitée à utiliser le nom de la BIAT dans les campagnes publicitaires et promotionnelles qu'elle envisage de réaliser sous réserve de l'accord écrit de la BIAT qui prend, intégralement, en charge

les dépenses y afférentes. En outre, la BIAT prend en charge les frais relatifs à la logistique nécessaire pour le fonctionnement de la société de gestion ainsi que les frais d'abonnements, d'entretien, de maintenance et de fonctionnement inhérents à l'exploitation des équipements mis à la disposition de la « BIAT ASSETS MANAGEMENT ».

7- La BIAT a conclu, en date du 24 Novembre 2006, avec la « BIAT ASSETS MANAGEMENT », une convention de dépositaire exclusif des titres et des fonds appartenant au Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières « FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS » et ce, moyennant une rémunération annuelle de 0.1% TTC de l'actif net dudit Fonds. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, sera réglée mensuellement à terme échu. Par ailleurs, aucune rémunération n'est due par le fonds à la BIAT au titre des frais de distribution.

Cette convention est conclue pour une période de cinq ans. à partir de sa signature par les deux parties et sera renouvelée par tacite reconduction. Elle a fait l'objet d'un avenant en date du 23 Avril 2009, qui prévoit que la société de gestion est habilitée à utiliser le nom de la BIAT dans les campagnes publicitaires et promotionnelles qu'elle envisage de réaliser pour le compte du « FCP BIAT-EPARGNE ACTIONS » et ce. sous réserve de l'accord écrit de celle-ci qui prend. intégralement, en charge les dépenses y afférentes. En outre, la BIAT prend en charge les frais de logistique nécessaire pour le fonctionnement du fonds ainsi que les frais d'abonnements. d'entretien, de maintenance et de fonctionnement inhérents à l'exploitation des équipements mis à sa disposition. Ledit fonds sera domicilié dans les locaux de la BIAT sans que ceci ne constitue une location et n'ouvre droit à la création d'aucune propriété commerciale. Le montant inscrit en résultat au titre de l'exercice 20II s'est élevé à 807 DT.

8- La BIAT a conclu. le 17 Octobre 2000, une convention de gestion avec la « SICAR AVENIR » mettant à la charge de la BIAT, l'exécution de l'ensemble des tâches relatives à la gestion commerciale, financière et administrative de ladite SICAR. La BIAT perçoit de la « SICAR AVENIR », en contrepartie des prestations rendues, une rémunération annuelle égale à 1% des fonds propres de la SICAR. Cette convention stipule, aussi, que la « SICAR AVENIR » sera domiciliée dans les locaux de la BIAT sans que ceci ne constitue une location et n'ouvre droit à aucune création de propriété commerciale ou droit au bail en faveur de celle-ci.

Par ailleurs, cette convention a fait l'objet de deux avenants en date du 25 Février 2002 et du 24 Octobre 2004, ayant modifié l'objet de la convention et la rémunération à percevoir par la BIAT. En effet, et en vertu des dispositions du deuxième avenant, la BIAT assure au profit de la « SICAR AVENIR », outre la mise à disposition de son réseau commercial et les actions de promotion et de publicité, un service d'assistance et de conseil. Elle perçoit en contre partie de ses prestations, une rémunération annuelle forfaitaire de 50.000 DT TTC.

9- La BIAT a conclu, en date du 27 Décembre 2006, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société BIAT CAPITAL RISQUE (ex SICAR AVENIR), en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, au titre de fonds à capital risque, la gestion d'un fonds d'un montant global de cinq millions (5.000.000) de dinars, libéré en totalité.

Le gestionnaire du fonds, en l'occurrence la société BIAT CAPITAL RISQUE, agira pour assurer à la BIAT, un rendement minimum moyen des participations équivalent au TMM+0.5% et ce, jusqu'au remboursement total du fonds géré.

En contre partie, la société BIAT CAPITAL RISQUE perçoit, sur la rémunération du fonds une commission de gestion du fonds géré, égale à 1% l'an en hors taxes, perçue annuellement à terme échu sur le montant initial du fonds. Passé le terme de 5 ans, cette commission sera perçue annuellement à terme échu sur l'encours du fonds géré.

Le risque de défaillance des bénéficiaires des concours prélevés sur le fonds géré, est supporté par la BIAT.

U-La BIAT a conclu, en date du 27 Décembre 2007, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société BIAT CAPITAL RISQUE, en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, au titre de fonds à capital risque, la gestion d'un fonds d'un montant global de neuf millions (9.000.000) de dinars, libéré en totalité.

Le gestionnaire du fonds, en l'occurrence la société BIAT CAPITAL RISQUE, agira pour assurer à la BIAT, un rendement minimum moyen des participations équivalent au TMM+0.5% et ce, jusqu'au remboursement total du fonds géré.

En contre partie, la société BIAT CAPITAL RISQUE perçoit, sur la rémunération du fonds une commission de gestion du fonds géré, égale à 1% l'an en hors taxes, perçue annuellement à terme échu sur le montant initial du fonds. Passé le terme de 5 ans, cette commission sera perçue annuellement à terme échu sur l'encours du fonds géré.

Le risque de défaillance des bénéficiaires des concours prélevés sur le fonds géré, est supporté par la BIAT.

La BIAT a conclu. en date du 24 Décembre 2008, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société BIAT CAPITAL RISQUE, en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, au titre de fonds à capital risque, la gestion d'un fonds d'un montant global de quatorze millions deux cent cinquante milles (14.250.000) dinars, libéré en totalité.

Le gestionnaire du fonds, en l'occurrence la société BIAT CAPITAL RISQUE, agira pour assurer à la BIAT, un rendement minimum moyen des participations équivalent au TMM+0.5% et ce, jusqu'au remboursement total du fonds géré.

En contre partie, la société BIAT CAPITAL RISQUE perçoit, sur la rémunération du fonds une commission de gestion du fonds géré, égale à 1% l'an en hors taxes, perçue annuellement à terme échu sur le montant initial du fonds. Passé le terme de 5 ans, cette commission sera perçue annuellement à terme échu sur l'encours du fonds géré.

Le risque de défaillance des bénéficiaires des concours prélevés sur le fonds géré, est supporté par la BIAT.

La BIAT a conclu, en date du 30 Décembre 2009, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société BIAT CAPITAL RISQUE, en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, au titre de fonds à capital risque, la gestion d'un fonds d'un montant global de trois millions (3,000,000) de dinars, libéré en totalité.

Le gestionnaire du fonds, en l'occurrence la société BIAT CAPITAL RISQUE, agira pour assurer le meilleur rendement possible sur les participations financées par le fonds et ce, jusqu'à son

En contre partie, la société BIAT CAPITAL RISQUE perçoit, sur la rémunération du fonds une commission de gestion du fonds géré, égale à 1% l'an en hors taxes, perçue annuellement à terme échu sur le montant initial du fonds. Passé le terme de 5 ans, cette commission sera perçue annuellement à terme échu sur l'encours du fonds géré.

Le risque de défaillance des bénéficiaires des concours prélevés sur le fonds géré, est supporté par la BIAT.

3-La BIAT a conclu, le O2 Janvier 2004, avec la Financière de Placement et de Gestion « FPG » (Actuellement dénommée BIAT Capital) une convention de collecte d'ordres en bourse. L'article 8 de cette convention stipule qu'une partie des commissions de courtage sur toute opération négociée par la « FPG » pour le compte de la BIAT ou de ses clients revient à la BIAT.

En outre, la BIAT met à la disposition de la « FPG » les locaux, la logistique et les équipements nécessaires à l'exercice de son activité et prend en charge toutes les dépenses d'entretien et de maintenance s'y rattachant. Aussi, la « FPG » peut utiliser le nom de la BIAT dans les campagnes publicitaires et promotionnelles, sous réserve de son accord écrit.

4- La BIAT a conclu, en date du IO Mai 2006, une convention avec la société « TUNISIE TITRISATION » aux termes de laquelle les deux contractants constituent le Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO I », une copropriété ayant pour objet exclusif d'acquérir des créances portant sur des prêts immobiliers consentis par le Cédant (la BIAT) à des particuliers, en vue d'émettre des parts représentatives de ces créances.

Le prix total initial de l'émission s'élève à 50.000 milles dinars et les créances cédées par la BIAT audit fonds représenté par la société « TUNISIE TITRISATION », totalisent un capital restant dû de 50.019 milles dinars.

Le total des souscriptions de la BIAT à ce fonds s'élève, au 31 Décembre 2011, à 2.163 milles dinars, réparti comme suit :

I.519 milles dinars de souscriptions dans les parts résiduelles :

remboursement total.

- 500 milles dinars de souscriptions dans les parts substantielles : et
- 145 milles dinars de souscriptions dans les parts de la catégorie Pl.

Dans le cadre de cette opération. la BIAT assure aussi bien le rôle de dépositaire des actifs du fonds que celui de recouvreur. A ce titre, et en rémunération des missions de dépositaire qui lui sont confiées, la BIAT perçoit auprès de la société de gestion « TUNISIE TITRISATION » agissant pour le compte du fonds, une commission égale à 0.05% HTVA l'an, du capital restant dû des créances vivantes en début de période de calcul. En outre, et en sa qualité de recouvreur, la BIAT perçoit auprès de ladite société de gestion pour le compte du fonds, une commission égale à 0.4% HTVA l'an, du capital restant dû des créances vivantes en début de période de calcul.

Rapport annuel BIAT 2011

Les commissions perçues par la BIAT à ce titre se sont élevées au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2011 à 76.164 Dinars HTVA.

5- La BIAT a conclu, en date du 18 Mai 2007, une convention avec la société « TUNISIE TITRISATION » aux termes de laquelle les deux contractants constituent le Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO 2 », une copropriété ayant pour objet exclusif d'acquérir des créances portant sur des prêts immobiliers consentis par le Cédant (la BIAT) à des particuliers, en vue d'émettre des parts représentatives de ces créances.

Le prix total initial de l'émission s'élève à 50.000 milles dinars et les créances cédées par la BIAT audit fonds représenté par la société « TUNISIE TITRISATION », totalisent un capital restant dû de 50.003 milles dinars.

Par ailleurs, le total des souscriptions de la BIAT à ce fonds s'élève, au 31 Décembre 2011, à 6.599 milles dinars, réparti comme suit :

- I.503 milles dinars de souscriptions dans les parts résiduelles :
- 1.000 milles dinars de souscriptions dans les parts substantielles :
- I.146 milles dinars de souscriptions dans les parts de la catégorie PI :
- 2.100 milles dinars de souscriptions dans les parts de la catégorie P2 : et
- 850 milles dinars de souscriptions dans les parts de la catégorie P3.

Dans le cadre de cette opération. la BIAT assure aussi bien le rôle de dépositaire des actifs du fonds que celui de recouvreur. A ce titre, et en rémunération des missions de dépositaire qui lui sont confiées, la BIAT perçoit auprès de la société de gestion « TUNISIE TITRISATION » agissant pour le compte du fonds, une commission égale à 0.05% HTVA l'an, du capital restant dû des créances vivantes en début de période de calcul. En outre, et en sa qualité de recouvreur, la BIAT perçoit auprès de ladite société de gestion pour le compte du fonds, une commission égale à 0.4% HTVA l'an, du capital restant dû des créances vivantes en début de période de calcul.

Les commissions perçues par la BIAT à ce titre se sont élevées au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2011 à 117.139 Dinars HTVA.

- 5-Dans le cadre de la couverture de son patrimoine et son activité économique et sociale, la BIAT a conclu avec la société « LA PROTECTRICE », société d'étude, de conseil et de courtage en assurance et réassurance, une convention d'assistance et de conseil. La charge supportée par la BIAT, en 2011, au titre de cette convention, s'élève à 20,000 Dinars.
- 7-La BIAT a conclu, depuis 2004, des contrats d'assurances auprès de la société « Assurances BIAT », Les primes payées au titre de l'exercice 2011 se sont élevées à 1.855 mD.
- 8-La BIAT a conclu. en date du 10 Août 2009, avec la société « CIAR » un contrat de location d'une villa sise à 7- Rue Alain Savary- Tunis, d'une superficie bâtie de 433 m² et ce, moyennant une rémunération annuelle de 47.000 Dinars HTVA, payable trimestriellement et d'avance.

Rapport annuel BIAT 2011

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le ler Janvier 2010 et arrivant à échéance le 31 Décembre 2011, renouvelable d'année en année par tacite reconduction. Le loyer subira une majoration annuelle de 5% applicable à partir de la troisième année.

La BIAT a conclu avec la «SOCIETE TANIT INTERNATIONAL» un contrat de location en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci un ensemble de bureaux nécessaires à l'exercice de son activité, faisant partie du bâtiment lui appartenant sis au boulevard principal des Berges du Lac I et ce, moyennant un loyer annuel de 83.250 dinars HTVA, payable trimestriellement et d'avance.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le ler Octobre 2009 et arrivant à échéance le 30 Septembre 2011, renouvelable d'année en année par tacite reconduction. Le loyer subira une majoration annuelle de 5% applicable à partir de la troisième année de location.

20-La BIAT a conclu. le I3 Octobre 2009, une convention de dépositaire exclusif des titres et des fonds de la « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ». En vertu des dispositions de cette convention. les prestations de la BIAT sont rémunérées aux taux de 0.1% hors taxes de l'actif net de ladite SICAV, avec un minimum de 5.000 dinars HTVA et un maximum de 20.000 dinars HTVA, par an. Cette rémunération est décomptée quotidiennement et réglée mensuellement à terme échu.

Cette convention stipule, en outre, que ladite SICAV sera domiciliée dans les locaux de la BIAT sans que ceci ne constitue une location et n'ouvre droit à aucune création de propriété commerciale en sa faveur.

Les montants inscrits en résultat au titre de l'exercice 2011 se sont élevés à 14.009 dinars HTVA.

La BIAT a conclu. le 13 Octobre 2009, une convention de commercialisation des titres « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ». A ce titre, la BIAT met à la disposition du public l'ensemble de son réseau pour recueillir toutes les opérations de souscription et de rachat des actions de ladite SICAV qui lui seraient confiées par ses clients.

Aucune commission n'est due par la SICAV à la BIAT au titre des frais de distribution. En outre, la BIAT prend en charge les frais relatifs à la logistique nécessaire pour le fonctionnement de la SICAV, ainsi que les frais d'abonnements, d'entretien, de maintenance et de fonctionnement inhérents à l'exploitation des équipements mis à sa disposition.

- La filiale « Assurance BIAT » a conclu avec la BIAT un contrat de sous location en vertu duquel elle met à sa disposition un local dénommé « Commercial 2 » ayant une superficie totale d'environ I45 m² et situé au rez-de-chaussée de l'immeuble sis aux berges du lac II-Tunis édifié sur la parcelle « DIAR EI ONS », et ce en moyennant un loyer annuel de :
 - I25 dinars HTVA par m² pour la période du bail allant du l^{er} janvier 2010 au 30 Avril 2010. soit la somme de 6 042 dinars HTVA :
 - 137.5 dinars HTVA par m² pour la période du bail allant du l^{er} Mai 2010 au 30 Avril 2011, soit la somme de 19 937 dinars HTVA :

■ 147,5 dinars HTVA par m² pour la période du bail allant du l^{er} Mai 2011 au 30 Avril 2012 soit la somme de 21 387 dinars HTVA.

Une majoration annuelle de 5% non cumulative du loyer sera appliquée à partir du l^{er} Mai 2012. Cette sous location est consentie pour une durée ferme commençant le l^{er} Janvier 2010 et finissant le 30 Avril 2014 renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

- La BIAT a conclu le 12 octobre 2005, avec la Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement « CIAR », une convention d'assistance au recouvrement des créances. Cette convention stipule que la « CIAR » s'engage à assister la BIAT dans le recouvrement amiable de ses créances dans la limite et le strict respect de la législation en vigueur. En contre partie de ses services, la « CIAR » percevra une commission de IO% HTVA sur tout montant recouvré.
- 24-La BIAT a conclu. au cours de l'exercice 2009, une convention avec la société « OSI » (organisation et services informatiques) en vertu de laquelle elle accepte de rétrocéder à ladite société le montant du loyer et des charges rattachées payés par cette dernière au titre des locaux occupés par les services de la BIAT. Cette convention est consentie pour une période d'une année. A ce titre, le montant de la charge de l'année 2011, s'élève à 30.236 DT HTVA.

D/ Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II 5 du code des sociétés commerciales se présentent comme suit :

- Le Président honoraire du conseil d'administration bénéficie d'avantages en nature, fixés par le conseil d'administration du I3 mars 2007. Ces avantages se sont élevés pour l'exercice clos au 3I décembre 20II à un montant brut de I8 mD. Ces avantages consistent en la prise en charge des frais accessoires de logement ainsi que ceux afférents à la mise à disposition de deux voitures de fonction.
- La rémunération du Directeur Général est fixée par le comité de rémunération issu du conseil d'administration du 29 mai 2007. Cette rémunération s'est élevée au titre de l'exercice 2011 à un montant brut de 818 mD y compris des charges patronales de 167 mD, elle englobe outre le salaire et les indemnités, la prise en charge d'une retraite prévoyance. Le Directeur Général bénéficie également d'une voiture de fonction avec chauffeur et prise en charge de frais d'utilité.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence fixés par l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2011. Ces jetons de présence s'élèvent pour l'exercice 2011 à un montant brut de 450 mD. En outre, les administrateurs siégeant à la délégation du conseil d'administration, au niveau du comité permanent d'audit interne et du comité exécutif du crédit, ont bénéficié de rémunérations brutes au titre de l'exercice 2011 de 40 mD.

Rapport annuel BIAT 2011

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n°2001-65 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 2 Mai 2006, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis. le 21 mai 2012

Les Commissaires aux Comptes





12. États financiers individuels 2011

BILAN ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2011

			(Un	ité = Milliers	d∈ Dinars
	Not∈	31/12/2011	31/12/2010	Variation	En %
CTIF					
aisse et avoir auprès de la BCT. CCP. et TGT	III-I	109 772	272 825	-163 053	-59,76%
réances sur les établissements bancaires et financiers	III-2	979 342	1 246 709	-267 367	-21,45%
réances sur la clientèle (I)	III-3	4 818 800	3 972 204	846 596	21.31%
Portefeuille-titre commercial	III-4	615 120	543 577	71 543	13,16%
Portefeuille d'investissement	III-5	207 334	201 511	5 823	2,89%
		•	•	•	

Créances sur les établissements bancaires et financiers	III-2	979 342	1 246 709	-267 367	-21,45%
Créances sur la clientèle (I)	III-3	4 818 800	3 972 204	846 596	21,31%
Portefeuille-titre commercial	III-4	615 120	543 577	71 543	13,16%
Portefeuille d'investissement	III-5	207 334	201 511	5 823	2,89%
Valeurs immobilisées	III-6	162 840	142 393	20 447	14.36%
Autres actifs	III-7	196 034	142 005	54 029	38.05%
TOTAL ACTIF		7 089 242	6 521 224	568 OI8	8.7I %
PASSIF					
Banque Centrale et CCP	IV-I	3 416	2 097	I 319	62,9%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	IV-2	413 991	91 253	322 <i>7</i> 38	353.67%
Dépôts et avoirs de la clientèle	IV-3	5 <i>7</i> 59 639	5 601 795	157 844	2.82%
Emprunts et Ressources spéciales	IV-4	125 493	143 982	-18 489	-12.84 %
Autres passifs (I)	IV-5	267 534	177 408	90 126	50.80%
TOTAL PASSIF		6 570 073	6 016 535	553 538	9,20%
CAPITAUX PROPRES					
Capital		170 000	170 000	-	-
Réserves		295 693	263 627	32 066	12,16%
Autres capitaux propres		22	33	-II	-33,33%
Résultats reportés		5 257	23 523	-18 266	-77,65%
Résultat de l'exercice	***************************************	48 197	47 506	691	1,45%

519 169

7 089 242

504 689

6 521 224

2,87%

568 OI8

(I) Retraités pour les besoins de la comparabilité des états financiers, voir note II-6

TOTAL CAPITAUX PROPRES

TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2011

(Unité =	Milliers	d€	Dinars)
----------	----------	----	---------

				(Unité = Milliers	de Dinars)
	Not∈	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Passifs éventuels					
Cautions, Avals et autres garanties données		974 203	I 048 I47	-73 944	-7,05%
a - En faveur d'établissements bancaires et financiers		321 159	346 493	-25 334	-7.3I %
b - En faveur de la clientèle		653 044	701 654	-48 610	-6,93%
Crédits documentaires		457 427	342 358	II5 069	33,61%
a - En faveur de la clientèle		329 509	315 296	14 213	4,51%
b - Autres		127 918	27 062	100 856	372,68%
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	VI	I 43I 630	I 390 505	41 125	2,96%
Engagements donnés					
Engagements de financement donnés		93 <i>7</i> 30	98 925	-5 195	-5,25%
En faveur de la clientèle		93 <i>7</i> 30	98 925	-5 195	-5,25%
Engagements sur titres		4 420	4 929	-509	-IO,33 %
a - Participations non libérées		4 290	4 857	-567	-II, 67 %
b - Titres à recevoir		I30	<i>7</i> 2	58	80,56%
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	VI	98 150	103 854	-5 <i>7</i> 04	-5,49 %
Engagements reçus					
Garanties reçues		I 806 I64	l 384 853	421 311	30.42%
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	VI	I 806 I64	I 384 853	421 311	30,42%

ÉTAT DE RÉSULTAT PÉRIODE DU **I**ER JANVIER AU **31** DÉCEMBRE **2011**

(Unité = Milliers de Dinars)

				(Unité = Mill	iers de Dinars)
	Not∈	Exercice 2011	Exercice 2010	Variation	€n %
Produits d'exploitation bancaire					
Intérêts et revenus assimilés	VII-I-I	314 554	285 948	28 606	10.00%
Commissions (en produits)	VII-I-2	71 585	62 947	8 638	13.72%
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	VII-I-3	74 415	68 182	6 233	9,14%
Revenus du portefeuille d'investissement	VII-I-4	9 557	10 235	-678	-6,62%
Total produits d'exploitation	VII-I	470 III	427 312	42 799	10.02%
Charges d'exploitation bancaire					
Intérêts encourus et charges assimilées	VII-2-I	-127 821	-119 201	-8 620	7.23%
Commissions encourues	VII-2-2	-3 155	-4 154	999	-24.05%
Total charges d'exploitation	VII-2	-130 976	-l23 355	-7 62	6,18%
Produit Net Bancaire		339 135	303 957	35 l78	II,57 %
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	VII-3	-61 674	-65 357	3 683	-5,64%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	VII-4	-3 296	6 192	-9 488	-153,23%
Autres produits d'exploitation	VII-5	3 760	3 319	441	I3.29%
Frais de personnel	VII-6	-142 408	-120 235	-22 173	18,44%
Charges générales d'exploitation	VII-7	-41 350	-36 206	-5 144	14,21%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	VII-8	-14 963	-15 409	446	-2.89%
Résultat d'exploitation		<i>7</i> 9 204	<i>7</i> 6 261	2 943	3,86%
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	VII-9	586	-l 946	2 532	-130,11%
Impôts sur les bénéfices	VII-IO	-31 593	-26 809	-4 784	17.84%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		48 197	47 506	691	I, 45 %

Rapport annuel BIAT 2011

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE PÉRIODE DU les JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2011

(Unité = Milliers de Dinars)

	Not∈	Exercice 2011	Exercice 2010
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)		463 213	414 659
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-130 846	-121 429
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		78 343	10 020
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-871 819	-459 587
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle	•	141 529	256 269
Titres de placement / Titres de transaction		I 370	2 680
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-188 124	-147 101
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	•	30 903	-8 308
Impôts sur les sociétés		-42 696	-5 277
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation		-518 127	-58 076
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		6 103	4 125
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		-7 525	-12 334
Acquisitions / cessions sur immobilisations		-37 105	-40 819
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		-38 527	-49 028
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emission / Remboursement d'emprunts		-19 027	-20 278
Augmentation / diminution ressources spéciales		-3 090	l6 238
Dividendes versés		-34 000	-34 000
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		-56 II7	-38 040
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	IX-I	I3 29I	23 614
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-599 480	-121 530
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		l 685 l44	l 806 674
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	IX-2	I 085 664	I 685 I44

IO

Notes aux États financiers Annuels Arrêtés au 31/12/2011

Note I - Respect des normes comptables tunisiennes

Les états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi n°96-II2 du 30-I2-I996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25-03-I999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis selon le modèle défini par la norme comptable n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

NOTE II - BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUÉS ET PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers sont arrêtés au 3I-I2-20II en appliquant les principes et conventions comptables prévues par le décret n°96-2459 du 30-I2-I996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires. Parmi ces principes, nous décrivons ci-après les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges, les règles d'évaluation des créances et des titres et les règles de conversion des opérations en devises.

II-l. Les règles de prise en compte des produits

Les intérêts. les produits assimilés et les commissions sont pris en compte dans le résultat du 31-12-2011 pour leurs montants se rapportant à la période allant du ler janvier au 31 décembre 2011. Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31 décembre 2011 ne sont pas pris en considération dans le résultat de l'année 2011 et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables. Les produits courus et non échus au 31-12-2011 sont en revanche inclus dans le résultat.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie. les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-12-2011 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 20II sont en revanche inclus dans le résultat du 3I-I2-20II.

II-2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts, les commissions encourues, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte en diminution du résultat du 3I-I2-20II pour leurs montants se rapportant à la période allant du ler janvier au 3I décembre 20II. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 3I-I2-20II sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

Les charges qui se rapportent à la période concernée par cette situation et qui n'ont pas été décaissées jusqu'au 3I-I2-20II sont diminuées du résultat.

II-3. Les règles d'évaluation des créances

II-3.I. Provision individuelle:

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation de l'ensemble des créances de la Banque a été effectuée sur la base de la situation arrêtée au 31-12-2011 et compte tenu des événements postérieurs à cette date.

Cette évaluation a été accompagnée d'une appréciation de l'ensemble des garanties déductibles au sens de la circulaire n°91-24 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles.

Ces deux opérations ont conduit la Banque à déterminer un montant de provisions requises, un montant de la dotation aux provisions relative à l'année 2011 et un montant des produits réservés.

II-3.2. Provision collective

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 20II et suite aux évènements post révolution qu'a connus le pays, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 20II-04 du I2 Avril 20II relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des évènements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du ler Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution :
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2. 3 ou 4. ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

A ce titre, l'encours total des engagements des clients ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de ladite circulaire et ayant été maintenus parmi les actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier, s'élève au 31 Décembre 2011 à 465 852 mD, dont 82 521 mD d'encours rééchelonnés et 23 600 mD de nouveaux crédits pour réparation des dégâts.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du Il janvier 2012. les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

Ainsi. les intérêts ayant fait l'objet de réservation en 2011, s'élèvent à 4 746 mD.

Parallèlement, et en application de la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

A ce titre, les provisions constituées par la banque en 2011, s'élèvent à 24 700 mD.

II-4. Les règles d'évaluation des titres

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°9I-24 du I7-I2-I99I de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation des titres détenus par la Banque a été effectuée au 3I-I2-20II. Cette évaluation a permis de déterminer un montant de provisions requises sur ces titres et un montant de la dotation aux provisions pris en considération dans l'arrêté des états financiers du 3I-I2-20II.

Cette évaluation a été arrêtée sur la base du dernier cours boursier du mois de décembre 2011 pour les titres côtés et de la situation financière des sociétés émettrices pour les titres non côtés.

Les plus-values latentes déterminées pour les titres de placement. les titres de participations. les parts dans les entreprises liées ou coentreprises ne sont pas prises en compte dans le résultat du 31-12-2011.

Les moins-values latentes sur l'ensemble de ces catégories de titres sont par contre constatées sous forme de provisions sur titres.

II-5. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires. les états financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de décembre 20II. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31/12/20II.

II-6. Présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la BIAT au titre de l'année 20II, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°2I et comportent aussi bien les données relatives à l'année 20IO que celles relatives à l'année 20II.

Les données relatives à l'année 2010 sont conformes à celles publiées dans le cadre des états financiers qui ont été approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 17 Juin 2011 à l'exception d'un retraitement au niveau des postes AC3 « Créances sur la clientèle » et PA5 « Autres passifs » d'un montant de 374 mD concernant des agios réservés sur des créances consolidées suite à la parution de la circulaire BCT n °2011-04.

NOTE III - ACTIF DU BILAN

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

L'actif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- ACI : Caisse et avoirs auprès de la Banque Centrale de Tunisie (BCT). Centre de chèques postaux (CCP) et Trésorerie Générale de Tunisie (TGT) :
- AC2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers :
- AC3 : Créances sur la clientèle :
- AC4 : Portefeuille titres commercial
- AC5 : Portefeuille titres d'investissement :
- AC6 : Valeurs immobilisées :
- AC7 : Autres actifs.

III-I. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le volume de ce poste a enregistré une baisse entre Décembre 2010 et Décembre 2011 de 163 053 mD ou 59.76% en passant d'une période à une autre de 272 825 mD à 109 772 mD. Il se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Encaisses	45 321	45 633	-312	-0.68%
Avoirs chez la BCT	64 357	227 031	-162 674	-71.65 %
Avoirs chez le CCP	94	94	_	-%
Créances rattachées	=	67	-67	-100,00%
Total	109 <i>77</i> 2	272 825	-163 053	-59,76%

III-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le volume de cette rubrique est passé entre Décembre 2010 et Décembre 2011 de 1 246 709 mD à 979 342 mD. enregistrant ainsi une diminution de 267 367 mD ou 21.45%. Cette variation provient de :

La baisse du volume de nos créances sur les établissements bancaires de 273 864 mD ou 23.66% qui est passé de I I57 5I5 mD au 3I/I2/20I0 à 883 65I mD au 3I/I2/20II. Cette variation concerne les postes suivants :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Comptes de prêts à la BCT	738 668	269 502	469 166	174,09%
Comptes de prêts du marché interbancaire	133 468	873 065	-739 597	-84 ,7 I %
Créances rattachées sur prêts	643	2 228	-l 585	-71,14%
Comptes correspondants NOSTRI	2 187	2 <i>7</i> 90	-603	-21,61%
Comptes correspondants LORI	80	260	-180	-69,23%
Créances rattachées sur comptes correspondants	7	2	5	250,00%
Valeurs non imputées	8 598	9 668	-1 070	-II,O7%
TOTAL	883 651	l 157 515	-273 864	-23,66%

L'augmentation du total de nos créances sur les établissements financiers à hauteur de 6 497 mD ou 7.28% qui sont passées de 89 194 mD en Décembre 2010 à 95 691 mD en Décembre 2011. Cette hausse est principalement imputable à l'accroissement de nos concours en faveur des sociétés de Leasing sous forme de nouveaux crédits à mouen terme. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Crédits à moyen terme accordés aux sociétés de leasing	94 251	87 837	6 414	7.30%
Créances rattachées	I 440	l 357	83	6,12%
TOTAL	95 691	89 194	6 497	7.28%

III-3. Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle sont composées des comptes débiteurs courants et classés, des autres concours courants et classés et des crédits sur ressources spéciales courants et classés.

Les créances douteuses brutes (classées) ainsi que les provisions requises couvrant les actifs classés sont déterminées conformément aux dispositions prévues aussi bien par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles que par les normes comptables applicables aux Etablissements Bancaires.

Le total net des créances sur la clientèle est passé de 3 972 204 mD en Décembre 2010 à 4 818 800 mD en Décembre 2011 enregistrant ainsi une augmentation de 846 596 mD ou 21.31 %. Il est ventilé comme suit :

Désignation		31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Comptes débiteurs de la clientèle	(1)	495 479	405 554	89 925	22,17%
Autres crédits à la clientèle	(2)	4 595 042	3 789 543	805 499	21,26%
Crédits sur ressources spéciales	(3)	91 728	96 030	-4 302	-4.48%
Total brut		5 182 249	4 291 127	891 122	20,77%
Provisions sur crédits à la clientèle	(4)	-287 282	-276 588	-10 694	3,87%
Agios réservés	(4)	-46 721	-42 335	-4 386	10.36%
Provision collective	(4)	-24 700	=	-24 700	100,00%
Agios réservés dans le cadre de la circulaire 2012-02	(4)	-4 746	-	-4 746	100,00%
Total net		4 818 800	3 972 204	846 596	21,31%

I) Comptes débiteurs de la clientèle :

Les comptes débiteurs de la clientèle ont enregistré d'une période à une autre une augmentation de 89 925 mD ou 22.17% en passant de 405 554 mD en Décembre 2010 à 495 479 mD en Décembre 2011. Ces comptes sont ventilés comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Comptes débiteurs courants	417 592	339 501	78 091	23,00%
Comptes débiteurs douteux	54 282	37 886	le 396	43,28%
Avances sur dépôts à terme	9 811	I6 070	-6 259	-38,95%
Créances rattachées	I3 794	12 097	I 697	14.03%
TOTAL	495 479	405 554	89 925	22,17%

Le montant brut des comptes débiteurs douteux, s'élevant à 54 282 mD, est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Classe 2	4 923	2 250	2 673	II8,80%
Classe 3	3 511	1 225	2 286	186,61%
Classe 4	45 848	34 411	II 437	33.24%
TOTAL	54 282	37 886	l6 3 96	43,28%

2) Autres concours à la clientèle :

Les autres concours à la clientèle sont passés entre Décembre 2010 et Décembre 2011 de 3 789 543 mD à 4 595 042 mD enregistrant une augmentation de 805 499 mD ou 21.26%. Le total de ce poste est ventilé comme suit :

Désignation		31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Autres concours courants	(a)	4 221 364	3 420 279	801 085	23,42%
Autres concours douteux	(b)	373 678	369 264	4 414	1.20%

Rapport annuel BIAT 2011

21.26%

4 595 042 3 789 543 805 499

a) Les autres concours courants sont répartis comme suit :

TOTAL

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Crédits commerciaux et industriels	2 805 369	2 304 001	501 368	21.76%
Crédits immobiliers, promoteurs	II9 078	96 <i>7</i> 50	22 328	23,08%
Crédits immobiliers, acquéreurs	987 604	<i>7</i> 57 289	230 315	30,41%
Crédits agricoles	290 215	254 372	35 843	14.09%
Portefeuille escompte	4 202 266	3 412 412	789 854	23,15%
Valeurs non imputées	<i>7</i> 5	818	-743	-90,83%
Créances rattachées	37 644	26 646	10 998	41,27%
Intérêts perçus d'avance (en moins)	-18 621	-19 597	976	-4,98%
Total autres concours courants	4 221 364	3 420 279	801 085	23,42%

b) Le montant brut des autres concours douteux, s'élevant à 373 678 mD, est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Classe 2	8 148	9 571	-1 423	-14,87%
Classe 3	10 561	5 827	4 434	76,09%
Classe 4	355 269	353 866	I 403	0,40%
TOTAL	373 678	369 264	4 414	1,20%

3) Crédits sur ressources spéciales :

Les crédits sur ressources spéciales sont passés entre Décembre 2010 et Décembre 2011 de 96 030 mD à 91 728 mD enregistrant une baisse de 4 302 mD ou 4,48%. Ces crédits sont composés des éléments suivants :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Crédits sur ressources spéciales courants	74 965	81 230	-6 265	-7,71%
Créances rattachées	849	836	B	I.56%
Crédits sur ressources spéciales douteux	15 914	I3 964	I 950	I3.96%
TOTAL	91 <i>7</i> 28	96 030	-4 302	-4,48%

Le montant brut des crédits sur ressources spéciales douteux totalisant IS 9I4 mD est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Classe 2	150	6	144	2400,00%
Classe 3	91	25	66	264,00%
Classe 4	I5 673	I3 933	I 740	12,49%
TOTAL	I5 9I4	I3 964	I 95 0	I3,96 %

4) Provisions sur crédits à la clientèle et Agios réservés

Compte tenu de ce qui précède. les créances sur la clientèle sont récapitulées ainsi :

i) Créances courantes :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Créances courantes hors engagements par signature	4 704 634	3 849 213	855 421	22,22%
	4 704 634	3 849 213	855 42I	22,22%
Valeurs non imputées	<i>7</i> 5	818	-743	-90,83%
Créances rattachées	52 286	39 579	I2 707	32,11%
Intérêts perçus d'avance sur les crédits (en moins)	-18 621	-19 597	976	-4.98%
	4 <i>7</i> 38 374	3 870 013	868 361	22,44%
Engagements par signature courants	966 815	1 002 128	-35 313	-3,52%
TOTAL	5 705 189	4 872 141	833 048	17.10 %

ii) Créances douteuses brutes :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Créances douteuses hors engagements par signature	443 874	421 114	22 760	5.4%
Engagements par signature douteux	l5 <i>7</i> 38	14 822	916	6,18%
TOTAL	459 612	435 936	23 676	5,43%

Ces créances douteuses hors comptes courants associés sont réparties entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Classe 2	14 185	I3 239	946	7.15%
Classe 3	14 265	8 579	5 686	66,28%
Classe 4	431 162	414 118	17 044	4,12%
TOTAL	459 612	435 936	23676	5,43%

Rapport annuel BIAT 2011

Les provisions couvrant les créances du bilan qui ont été constituées pour un montant de 333 743 mD ont été imputées sur le montant des créances classées sus mentionnées.

Les provisions constituées pour la couverture des engagements hors bilan figurent au passif du bilan pour un montant de 9 775 mD.

Ainsi, les provisions et agios réservés qui ont été constitués pour la couverture des créances classées sur la clientèle totalisent 343 518 mD ventilés comme suit :

Provisions constituées	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Agios réservés	46 461	41 961	4 500	10,72%
Provisions pour créances du bilan	287 282	276 588	10 694	3,87%
Provisions pour engagement	9 <i>77</i> 5	10 960	-1 185	-10,81%
hors bilan				
TOTAL	343 518	329 509	I4 009	4,25%

Il y a lieu de noter, que, dans le cadre de l'analyse et de l'appréciation des créances sur la clientèle, les provisions requises au titre des créances classées ont été déterminées compte tenu uniquement des garanties déductibles au sens de la circulaire BCT n°91-24. Ainsi, ont été exclues de ce calcul les garanties non déductibles telles que les nantissements sur les fonds de commerce, les hypothèques sur les réquisitions d'immatriculation, les hypothèques maritimes, les hypothèques sur les actes sous seing privés, les nantissements sur les matériels fixes, les nantissements de marchés, les nantissements sur le matériel roulant, les nantissements marchandises, les cautions personnelles et solidaires des personnes physiques et morales, les avals des personnes physiques et morales, les assurances vie, les domiciliations de salaires, des loyers et de marchés.

III-4. Portefeuille titres commercial

Le volume de ce poste est passé entre Décembre 2010 et Décembre 2011 de 543 577 mD à 615 120 mD. enregistrant ainsi une augmentation de 71 543 mD ou 13.16%.

Cette variation provient de l'augmentation du volume des titres de transactions de 77 194 mD ou 14.59% (due aux différentes opérations de souscriptions et de remboursements effectuées durant la période allant du OI/OI/20II au 3I/I2/20II) accompagnée par une diminution du total des titres de placement à hauteur de 5 652 mD ou 39.02%.

Le mouvement des titres ainsi que leur répartition entre les titres cédés à la clientèle et les titres gardés en portefeuille sont détaillés ci-après :

I) Titres de transaction :

a) Les titres de transaction souscrits et non encore remboursés sont ventilés pour leur valeur nominale en mD comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	En %
Bons de trésor assimilables	1 204 588	1 024 246	180 342	17.61%
Bons de trésor à court terme	99 200	44 000	55 200	125,45%
Bons de trésor zéro coupon	23 700	23 700	-	
Sous Total des titres de transaction en principal	I 327 488	1 091 946	235 542	21,57%
Créances et dettes rattachées et différence entre valeur nominale et valeur d'acquisition des BTA	29 957	31 675	-l <i>7</i> l8	-5.42%
Total	l 357 445	I 123 621	233 824	20,8 %

La variation des titres de transaction en Bons de trésor assimilables (BTA) s'élevant à I8O 342 titres provient essentiellement de :

Nouvelles adjudications en 2011 auprès du Trésor	173 000
Transferts reçus des clients	14 332
Transferts effectués par les clients	(6 990)

La variation des titres de transaction en Bons de trésor à court terme (BTC) s'élevant à 55 200 titres provient essentiellement de :

Nouvelles adjudications en 2011 auprès du Trésor	98 500
Transferts reçus des clients	700
Remboursements des BTC en 2011	(44 000)

b) Les titres de transactions sont répartis entre les titres gardés en portefeuille de la banque et les titres cédés à la clientèle et sont présentés pour leur valeur comptable en mD au 31/12/2011 comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	En %
l) Titres gardés en portefeuille de la banque	-	-	-	-
Bons de trésor assimilables	585 276	509 780	<i>7</i> 5 496	14,81%
Bons de trésor à court terme	153	715	-562	-78,60%
Bons de trésor zéro coupons	18 808	I8 808	=	-
Créances, dettes rattachées et primes sur BTZ	2 048	-212	5 560	-1066,03%
Total des titres gardés en portefeuille	606 285	529 091	<i>7</i> 7 194	14,59 %
Bons de trésor assimilables	647 221	546 353	100 868	18 ,46%
Bons de trésor à court terme	99 047	43 285	55 762	128,83%
Bons de trésor zéro coupons	4 892	4 892	-	-
Total des titres cédés à la clientèle	751 160	594 530	156 630	26,35%
Total général	I 357 445	I 123 62I	233 824	20,81%

2) Titres de placement :

Les titres de placement qui sont composés principalement des obligations et des parts prioritaires dans les fonds commun de créances sont passés de I4 486 mD au 31/12/2010 à 8 834 mD au 31/12/2011 enregistrant une diminution de 5 652 mD ou 39.02%. La diminution enregistrée au niveau de ces titres s'explique principalement par le remboursement des parts prioritaires dans les fonds communs de créances et des obligations. La diminution enregistrée au niveau de ces titres s'explique comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Obligations émises par les sociétés privées	2 220	3 590	-l 370	-38,16%
Titres SICAV	2 303	2 389	-86	-3,60%
Parts prioritaires dans les fonds communs de créances	4 241	8 374	-4 133	-49.36%
Créances et dettes rattachées	70	133	-63	-47,37%
TOTAL	8 834	14 486	-5 652	-39,02%

III-5. Portefeuille titres d'investissement

Le total de ce poste qui est composé principalement des titres d'investissement, des titres de participation, des parts dans les entreprises associés et les co-entreprises, des parts dans les entreprises liées, des fonds gérés et des titres en portage est passé de 201 5II mD en Décembre 2010 à 207 334 mD en Décembre 2011, soit une augmentation de 5 823 mD ou 2.89%. Cette augmentation provient principalement des opérations suivantes :

Désignation	Montant
Nouvelles participations ou libérations	726
Cession de titres de participation	(6 222)
Libération des fonds gérés	10 000
Dotation aux provisions sur titres de participation	(4 463)
Intérêts réservés sur titre en portage	(273)
Reprise de provisions sur titres de participation	4 669
Remboursement des emprunts nationaux relatifs aux créances détenues sur certaines entreprises publiques prises en charge par l'Etat	(333)
Remboursement des emprunts nationaux relatifs aux créances des projets touristiques	(I48)
Variation des créances rattachées et de la part de dividendes dont le droit est établi et non échu	I 867
Total	5 823

Ces opérations sont détaillées comme suit :

Nature d'opération	Titres d'inves- tissement	Titres de participation et titres en portage	Parts dans les entreprises liées et dans les coentreprises	Fonds gérés	Total
Encours brut au 31/12/2010 hors créances rattachées	10 251	<i>7</i> 3 052	100 812	46 250	230 365
Libérations effectuées au courant du ler semestre 2011	-	-	219	10 000	10 219
Libérations effectuées au courant du 2ème semestre 2011	-	507	-	-	507
Total des libérations	-	507	219	10 000	10 <i>7</i> 26
Cessions, liquidation ou remboursements effectués au courant du ler semestre 2011	-	(5 609)	-	-	(5 609)
Cessions, liquidation ou remboursements effectués au courant du 2ème semestre 2011	(481)	(613)	-	-	(I 094)
Total des cessions ou remboursements	(481)	(6 222)	-	-	(6 703)
Encours brut au 31/12/2011 hors créances rattachées	9 770	67 337	101 031	56 250	234 388
Créances rattachées	44	4 232	-	1 860	6 136
Provisions et agios réservés pour dépréciation du portefeuille d'investissement	_	(18 288)	(I3 25I)	(I 65I)	(33 190)
Total du portefeuille d'investissement	9 814	53 281	87 <i>7</i> 80	56 459	207 334

III-6. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition en hors taxes majorée de la TVA non récupérable à l'exception du matériel de transport qui figure au bilan pour son coût d'achat en toutes taxes comprises.

Les amortissements des valeurs immobilisées sont pratiqués selon la méthode d'amortissement linéaire et calculés selon les taux d'amortissement reconnus par la réglementation fiscale en vigueur à l'exception du fonds de commerce.

Les dotations aux amortissements sont déterminées et enregistrées sur la base de la valeur comptable des immobilisations nette de la valeur récupérable et en fonction de la date d'acquisition de chaque élément d'immobilisation.

Les taux d'amortissement qui sont appliqués sont les suivants :

Immobilisations	Taux d'amortissements
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	33.33%
Licences	33.33%
Fonds de commerce	5%
Immobilisations corporelles	
Bâtiments	5% et 2.5%
Installations générales, agencements et aménagement des bâtiments	IO%
Equipements de bureaux	IO%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	I5%
Immobilisations à statut juridique particulier	IO%

Rapport annuel BIAT 2011

Les actifs immobilisés nets de leurs amortissements ont enregistré une augmentation de 20 447 mD ou 14.36 % en passant de 142 393 mD au 31/12/2010 à 162 840 mD au 31/12/2011. Ces actifs immobilisés se détaillent au 31/12/2011 comme suit :

i) Valeurs brutes

Rubriques	Valeur Brute au 31/12/2010	Acquisitions	Cessions ou mises en rebus	Reclassements	Valeur Brute au 31/12/2011
IMMO	BILISATIONS IN	NCORPORELLE	5		
Fonds de commerce et droit au bail	3 II5	186	-	=	3 301
Logiciels informatiques	6 197	232	=	=	6 429
Licence	6 956	1 021	_	=	7 977
Total des immobilisations incorporelles	le 5e8	I 439	_	-	I7 707
IMM	OBILISATIONS	CORPORELLES			
Terrains	I8 645	2 112	_	=	20 <i>7</i> 57
Constructions	56 106	2 506	=	-	58 612
Constructions non affectés aux activités professionnelles	1 929		-53	-	I 876
Installations générales des constructions	6 400	_	=	=	6 400
Agencement, aménagement des constructions	45 <i>7</i> 35	2 041	-570	=	47 206
Matériel d'exploitation bancaire	IO 764	2 <i>7</i> 89	-765	=	I2 788
Agencement, aménagement du matériel d'exploitation bancaire	8	-	-	-	8
Equipements de bureaux	8 616	607	-30	-	9 193
Agencement des équipements de bureaux	I 366	54	-2	-	I 418
Mobilier de bureaux	8 023	l 159	-35	=	9 147
Agencement du mobilier de bureaux	4 645	I 05I	-13	=	5 683
Matériel de transport	1 652	=	-85	=	I 567
Matériel informatique	32 531	4 423	-2 808	=	34 146
Travaux en cours	40 971	14 457	-	=	55 428
Immeubles en attente d'affectation	369	=	-	=	369
Avances sur immobilisations en cours	2 023	=	=	=	l 728
Immobilisations à statut juridique particulier	549	=	=	=	549
Total des immobilisations corporelles	240 332	31 199	-4 361	=	266 875
TOTAL DES VALEURS IMMOBILISEES	256 600	32 638	-4 361	_	284 582

ii) Valeurs nettes

Rubriques	Valeur Brute au 31/12/2011	Amortissements cumulés 31/12/2010	Dotations 2011	Reclassements amortissements	Régularisations / cessions	VCN au 31/12/2011
		IMMOBILISATIONS	INCORPOR	ELLES		
Fonds de commerce et droit au bail	3 301	l 327	157	-	-	I 8I7
Logiciels informatiques	6 429	6 139	63	-	-	227
Licence	7 977	5 272	891	=	_	1 814
Total des immobilisations i ncorporelles	17 707	I2 <i>7</i> 38	1 111	-	-	3 858
		IMMOBILISATIONS	5 CORPORE	LLES		
Terrains	20 <i>7</i> 57	=	_	=	_	20 <i>7</i> 57
Constructions	58 612	19 244	1 999	=	_	37 369
Constructions non affectés aux activités professionnelles	I 876	95	6	-	-9	I 784
Installations générales des constructions	6 400	3 853	523	-	_	2 024
Agencement, aménagement des constructions	47 206	30 875	2 837	-	-436	I3 932
Matériel d'exploitation bancaire	I2 788	7 977	907	-	-750	4 654
Agencement, aménagement du matériel d'exploitation bancaire	8	4	I	-	-	3
Equipements de bureaux	9 193	5 237	594	-	-27	3 389
Agencement des équipements de bureaux	1 418	990	43	-	-8	393
Mobilier de bureaux	9 147	4 730	642	_	-34	3 809
Agencement du mobilier de bureaux	5 683	2 490	375	-	-	2 818
Matériel de transport	I 567	I 413	II8	=	-85	121
Matériel informatique	34 146	24 014	2 473	=	-2 <i>7</i> 97	10 456
Travaux en cours	55 428	_	-	_	=	55 428
Immeubles en attente d'affectation	369	-	-	-	-	369
Avances sur immobilisations en cours	1 728	-	-	-	-	l 728
Immobilisations à statut juridique particulier	549	374	27	-	-	148
Total des immobilisations corporelles	266 875	101 294	10 545	-	(4 146)	159 182
TOTAL DES VALEURS IMMOBILISEES	284 582	II4 033	656		(4 146)	l63 040
Provisions sur immobilisations	-174	-	-26	-	-	-200
TOTAL DES VALEURS IMMOBILISEES NETS DES PROVISIONS						I62 840

III-7. Autres actifs

Le total de ce poste est passé de 142 005 mD en Décembre 2010 à 196 034 mD en Décembre 2011. enregistrant une augmentation de 54 029 mD ou 38.05 %. Cette variation concerne les sous-rubriques suivantes :

Comptes de régularisation : 42 6l9 mDAutres comptes : Il 4l0 mD

I) Les comptes de régularisation :

Les comptes de régularisation sont passés entre Décembre 2010 et Décembre 2011 de 18 772 mD à 61 391 mD. soit une augmentation de 42 619 mD.

2) Les autres comptes d'actifs :

Les autres comptes d'actifs ont augmenté de II 410 mD ou 9.26 % en passant de I23 233 mD en Décembre 2010 à I34 643 mD en Décembre 2011. Cette augmentation provient des comptes suivants :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Débiteurs divers	BI 258	121 288	9 970	8,22%
Comptes de stocks	30	22	8	36,36%
Charges reportées	3 355	1 923	I 432	74,47%
Total	B4 643	123 233	II 4IO	9,26%

Les charges reportées comportent principalement les comptes suivants :

Frais d'émission d'emprunt : 44 mD
Charges à répartir : 463 mD
Frais d'études : 2 848 mD
Total : 3 355 mD

Ainsi. le total du bilan a enregistré entre Décembre 2010 et Décembre 2011. un accroissement de 568 018 mD ou 8.71 %, en passant de 6 521 224 mD à 7 089 242 mD.

NOTE IV - PASSIF DU BILAN

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

Le passif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- PAI : Banque Centrale, Centre de Chèques Postaux
- PA2 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers
- PA3 : Dépôts et avoirs de la clientèle
- PA4 : Emprunts et ressources spéciales
- PA5 : Autres passifs

Le volume de ce poste est passé d'une période à l'autre de 2 097 mD à 3 416 mD, soit une augmentation de 1 319 mD ou 62.90%. Cette variation est due à l'augmentation du solde créditeur de nos comptes en devises tenus chez la BCT de 1 099 mD en Décembre 2011 accompagnée d'une augmentation des chèques BCT en attente de règlement à hauteur de 208 mD ou 9.93%.

Le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Comptes BCT en devises	1 099	0	1 099	-
Chèques BCT en attente de Règlement	2 304	2 096	208	9.92%
Dettes rattachées	B	I	12	1200.00%
TOTAL	3 416	2 097	I 3I9	62,90%

IV-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le volume de ce poste est passé d'une période à l'autre de 91 253 mD à 413 991 mD, soit une augmentation de 322 738 mD ou 353.68% .Cette variation est expliquée par :

L'augmentation des dépôts et avoirs des établissements bancaires de 325 669 mD ou 374,16%, qui sont passés de 87 039 mD en Décembre 2010 à 412 708 mD en Décembre 2011 :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Emprunt en dinars auprès de la BCT	360 000	=	360 000	-
Emprunt en devise auprès des banques	14 926	I5 89I	-965	-6,07%
Dépôts des correspondants Banquiers	36 872	70 260	-33 388	-47.52%
Autres sommes dues	817	762	55	7.22%
Dettes rattachées	93	126	-33	-26,19%
TOTAL	412 708	87 039	325 669	374,I6 %

La baisse des dépôts des établissements financiers à hauteur de 2 931 mD ou 69.55% qui sont passés entre Décembre 2010 et Décembre 2011 de 4 214 mD à 1 283 mD. Cette variation provient essentiellement des dépôts des sociétés de leasing.

IV-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 157 844 mD ou 2.82%. en passant de 5 601 795 mD en Décembre 2010 à 5 759 639 mD en Décembre 2011. Cette augmentation provient des postes suivants :

31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
2 714 393	2 579 795	134 598	5.22%
I 393 623	1 265 463	128 160	10,13%
797 074	844 542	-47 468	-5,62%
408 634	447 422	-38 788	-8 ,6 7 %
242 000	282 000	-40 000	-14,18%
l6 265	I8 224	-l 959	-10,75%
I87 650	l64 349	23 301	14,18%
5 <i>7</i> 59 639	5 60l <i>7</i> 95	I57 844	2,82%
	2 7/4 393 1 393 623 797 074 408 634 242 000 16 265 187 650	2 714 393	2 714 393

IV-4. Emprunts et ressources spéciales

Le total de ce poste est passé d'une période à une autre de 143 982 mD à 125 493 mD, enregistrant une baisse de 18 489 mD ou 12.84%.

Ce poste est composé principalement de :

L'emprunt subordonné SFI: Cet emprunt subordonné a été mis en place en date du 09/06/2004 pour un montant de 4I 500 000 EUR, soit une contre valeur en dinar de 63 532 350 TND. Il a été accordé par l'IFC (International Finance Corporation) selon une convention conclue avec la Banque qui prévoit une durée de remboursement de dix ans dont cinq ans de franchise.

Les échéances qui ont été remboursées pendant l'année 20II s'élèvent à 12 706 mD. Cet emprunt est majoré au 31/12/20II des dettes rattachées totalisant 92 mD.

De l'emprunt subordonné PROPARCO : Cet emprunt subordonné a été mis en place en date du 09/12/2004 pour un montant de 8 300 000 EUR, soit une contre valeur en dinar de 13 364 660 TND. Il a été accordé par PROPARCO selon une convention conclue avec la Banque qui prévoit une durée de remboursement de dix ans dont cinq ans de franchise.

Les échéances qui ont été remboursées pendant l'année 20II s'élèvent à 2 673 mD. Cet emprunt est majoré au 31/12/20II des dettes rattachées totalisant 27 mD.

Ces emprunts subordonnés, qui sont pris en compte dans le calcul du ratio de solvabilité comme étant des quasi-fonds propres, servent notamment à financer les crédits accordés à la clientèle.

Des ressources reçues des fonds publics et des organismes extérieurs en vue d'être utilisées par la Banque pour financer les crédits à la clientèle. Ces fonds ont enregistré une baisse de 3 054 mD ou 3.23 % en passant de 94 996 mD en Décembre 2010 à 91 942 mD en Décembre 2011. Cette variation provient des remboursements effectués au profit de ces mêmes fonds pour les montants échus, compensés par le déblocage de nouvelles ressources. Cette variation est détaillée comme suit :

Rapport annuel BIAT 2011

Désignation	Solde au 31/12/2010	Ressources	Remboursements	Solde au 31/12/2011
AFD	30 808	I 944	I 578	31 174
APEX	263	0	263	0
B€I	17 608	94	511	17 191
BIRD	685	0	0	685
ВМ	548	67	615	0
CFD	29	785	29	785
ESPAGNOLE	2 814	0	391	2 423
FDCI	929	28	30	927
FNG	l 719	0	0	l 719
FONAPRA	5 937	973	I 287	5 623
FOPRODI	1 244	90	12	1 322
FOSDA FOSEP	205	0	6	199
ITL	8 519	4 954	3 290	10 183
KFW	16 051	1 529	4 029	I3 55I
PROPARCO	7 186	46	2 183	5 049
TAAHIL	0	625	0	625
Sous-Total	94 545	II 135	14 224	91 456
Dettes rattachées	451	486	451	486
Total	94 996	11 621	14 675	91 942

IV-5. Autres passifs

Le total de ce poste est passé de 177 408 mD au 31 Décembre 2010 à 267 534 mD au 31 Décembre 2011. enregistrant une augmentation de 90 126 mD ou 50.80%. Cette variation provient des sous-rubriques suivantes :

Désignation		31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Provisions pour passifs et charges	(I)	<i>7</i> 2 <i>7</i> 98	49 629	23 169	46,68%
Comptes d'attente et de régularisation	(2)	146 917	69 797	77 120	110.49%
Autres comptes	(3)	47 819	57 982	-10 163	-17.53%
Total		267 534	177 408	90 126	50,80%

I) Provisions pour passifs et charges :

Ces provisions sont constituées au 31 Décembre 2011 des provisions pour risques d'exploitation d'un montant de 63 023 mD et des provisions sur engagements hors bilan pour 9 775 mD.

2) Comptes d'attente et de régularisation :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Autres produits constatés d'avance	5 816	3 687	2 129	57.74 %
Sièges et succursales	206	-	206	100,00%
Charges à payer	70 151	47 655	22 496	47.21%
Comptes d'attente à régulariser	70 313	I7 353	52 960	305,19%
Compte ajustement en devises	431	1 102	-671	-60,89%
Total	146 917	69 <i>7</i> 97	<i>7</i> 7 I20	IIO,4 9 %

3) Autres comptes :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Etat, impôts et taxes	16 917	27 473	-10 556	-38,42%
Comptes de retenues	I8 7I6	17 069	I 647	9.65%
Autres créditeurs divers	12 186	I3 440	-1 254	-9,33%
Total	47 819	57 982	-10 163	-17,53%

NOTE V - ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

Le total des capitaux propres est passé entre Décembre 2010 et Décembre 2011 de 504 689 mD à 519 169 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 14 480 mD ou 2.87%. Cette variation est imputable aux postes suivants :

27 021
5 108
-18 266
-11
-63
691

Ces variations sont dues aux opérations suivantes :

a) Réserves pour réinvestissement exonérés

Le total des réserves pour réinvestissement exonérés a augmenté de 27 021 mD suite à l'affectation du résultat de l'exercice 2010 et ce conformément à la deuxième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 17 juin 2011

b)Réserves pour fonds social

Les réserves pour fonds social ont augmenté de 5 108 mD suite à l'affectation du résultat de l'exercice 2010 à raison de 4 751 mD majoré d'un montant de 357 mD provenant du produit d'utilisation de ce fonds.

c) Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires qui font partie des capitaux propres s'élèvent au 31/12/2011 à 44 mD contre 107 mD au 31/12/2010.

Ces amortissements dérogatoires correspondent à la différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal des frais d'émission des emprunts subordonnés.

d) Résultats reportés

La variation du report à nouveau est justifiée par l'affectation du résultat de l'exercice 2010. Il y a lieu de noter que l'affectation du résultat de l'exercice 2010 a été décidée par l'assemblée générale des actionnaires du 17 juin 2011.

e) Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice est passé entre Décembre 2010 et Décembre 2011 de 47 506 mD à 48 197 mD. enregistrant une augmentation de 691 mD ou 1.45%.

NOTE VI - ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

I)Les garanties reçues figurant sur l'état des engagements hors bilan ne comportent pas les garanties non déductibles au sens de la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque centrale de Tunisie. En outre, ces garanties figurent en Hors bilan pour la valeur de la créance inscrite au bilan et se rapportant à ces garanties. Ainsi, le surplus des garanties par rapport à l'encours de chaque créance est exclu de cette situation.

2)Les opérations de change non dénouées à la date du 31/12/2011 s'élèvent à 162 623 mD

3)La valeur des titres à livrer résultant d'opérations de titres s'élève au 31/12/2011 à 140 mD

4)Les engagements de financement autorisés et dont les conditions de mise en place ne sont pas encore remplies au 31/12/2011 totalisent 308 550 mD.

NOTE VII - ÉTAT DE RÉSULTAT

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

VII-I. Les produits d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé entre Décembre 2010 et Décembre 2011 de 427 312 mD à 470 III mD. enregistrant ainsi une augmentation de 42 799 mD ou 10.02% : Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés :
- Commissions en produits :
- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières :
- Revenus du portefeuille titres d'investissement.

VII-I-I. Les Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés sont passés de 285 948 mD au 31/12/2010 à 314 554 mD au 31/12/2011. enregistrant une augmentation de 28 606 mD ou 10.00%. Cette variation est détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Intérêts sur comptes ordinaires banques	176	78	98	125,64%
Intérêts sur comptes de prêts interbancaires	10 386	II 8I9	-1 433	-12,12%
Intérêts sur crédits à la clientèle	245 224	213 388	31 836	14,92%
Intérêts sur comptes débiteurs à la clientèle	39 799	38 495	1 304	3.39%
Intérêts et produits assimilés sur engagements de garantie	I3 880	13 689	191	1,40%
Autres intérêts et revenus assimilés	5 089	8 479	-3 390	-39,98%
Total	314 554	285 948	28 606	IO,OO%

VII-I-2. Les commissions en produits

Les commissions en produits sont passées de 62 947 mD au 31/12/2010 à 71 585 mD au 31/12/2011. enregistrant une augmentation de 8 638 mD ou 13.72%.

Cette variation est détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Commission sur opérations de change	2 506	2 486	20	0,80%
Commission sur engagements de financement	l9 339	14 121	5 218	36,95%
Commission sur engagement de garantie	4 783	4 844	-61	-1,26%
Commission sur prestations de services financiers	I9 686	I9 047	639	3.35%
Commissions sur autres opérations bancaires	25 271	22 449	2 822	12.57%
TOTAL	71 585	62 947	8 638	13,72 %

VII-I-3. Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Ces gains totalisent 74 415 mD au 31/12/2011 contre 68 182 mD au 31/12/2010, soit une augmentation de 6 233 mD ou 9.14% :

Désignation		31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Revenus des titres de transaction	(a)	35 410	33 036	2 374	7,19%
Revenus sur titres de placement	(b)	499	I OB	-514	-50 , 74 %
Gains sur opérations de change et d'arbitrage	(c)	38 506	34 I33	4 373	12,81%
Total		74 415	68 182	6 233	9,14%

Cette augmentation provient des éléments suivants :

a) Revenus des titres de transaction

Les produits des titres de transaction sont passés de 33 036 mD au 31/12/2010 à 35 410 mD au 31/12/2011. enregistrant une augmentation de 2 374 mD ou 7.19%. Ces produits sont détaillés comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Intérêts	36 657	37 918	-1 261	-3,33%
Plus ou moins value de cession ou de remboursement	-1 247	-4 882	3 635	-74,46%
Total	35 410	33 036	2 374	7.19 %

b) Revenus des titres de placement

Les revenus des titres de placement, qui sont composés des intérêts perçus sur les obligations souscrites par la banque et des revenus des parts prioritaires des FCC souscrites par la BIAT au cours des années 2010 et 2011, ont enregistré une diminution de 514 mD ou -50.74%, en passant d'une période à une autre de 1 013 mD à 499 mD.

c) Gain net sur opérations de change

Les gains nets sur les opérations de change qui sont composés principalement des gains et des pertes provenant des opérations de change manuel. du change des devises au comptant et à terme sont passés de 34 I33 mD au 31/12/2010 à 38 506 mD au 31/12/2011 enregistrant une augmentation de 4 373 mD ou 12.81%.

VII-I-4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement qui sont composés principalement des intérêts perçus sur les titres d'investissement souscrits par la banque et des dividendes perçus sur les titres de participation et des produits sur titres en portage ont enregistré une baisse de 678 mD ou 6.62 % en passant d'une période à une autre de IO 235 mD à 9 557 mD.

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Intérêts et revenus des titres d'investissement	4 004	4 372	-368	-8,42%
Revenus des parts dans les entreprises liées	5 118	5 498	-380	-6,91%
Revenus des titres participation	435	365	70	19.18%
Total	9 557	10 235	-678	-6,62%

Cette baisse provient principalement des dividendes reçus des entreprises liées de 380 mD et des intérêts et des revenus des titres d'investissement de 368 mD.

VII-2. Les charges d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé entre Décembre 2010 et Décembre 2011 de 123 355 mD à 130 976 mD. enregistrant ainsi une augmentation de 7 621 mD ou 6.18%. Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées : et
- Commissions encourues.

VII-2-I. Les Intérêts encourus et les charges assimilées

Les intérêts encourus et les charges assimilées sont passés de II9 201 mD au 31/12/2010 à 127 821 mD au 31/12/2011, enregistrant une augmentation de 8 620 mD ou 7.23 %. Cette variation est détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Intérêts sur comptes ordinaires banques	544	591	-47	-7.95 %
Intérêts sur comptes d'emprunts interbancaires	469	II	458	4 163,64%
Intérêts sur dépôts de la clientèle	102 968	109 318	-6 350	-5.81%
Intérêts sur emprunts obligataire et subordonné	3 592	4 833	-1 241	-25,68%
Intérêts sur ressources spéciales	3 320	3 268	52	1,59%
Autres intérêts et charges	16 928	I 180	l5 748	I 334,58%
Total	127 821	119 201	8 620	7,23%

VII-2-2. Les Commissions encourues

Les commissions encourues sont passées de 4 154 mD au 31/12/2010 à 3 155 mD au 31/12/2011, enregistrant une baisse de 999 mD ou 24,05%. Cette variation est détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Commissions sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	312	291	21	7.22%
Commissions sur opérations avec la clientèle	571	985	-4 4	-42,03%
Commissions sur prestations de services financiers	2 184	2 802	-618	-22,06%
Commissions sur autres opérations	88	76	12	15.79 %
Total	3 155	4 154	-999	-24.05%

VII-3. Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances. Hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique enregistre au 31/12/2011 un montant de 61 674 mD ventilé comme suit :

– Dotation aux provisions	99 046
Dont provision collective	24 700
– Pertes sur créances	2 914
– Reprise de provisions	-39 654
– Récupérations créances passées en perte	-632

La variation entre le 31/12/2010 et le 31/12/2011 concernant cette rubrique est décrite comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Dotation aux provisions sur créances de la clientèle	70 397	56 395	14 002	24,83%
Dotation aux provisions pour risques et charges	28 649	34 367	-5 718	-16,64%
Total dotations	99 046	90 762	8 284	9,13%
Pertes sur créances	2 914	16 247	-13 333	-82,06%
Total des dotations et des pertes sur créances	101 960	107 009	-5 049	-4,72%
Reprise de provisions sur créances de la clientèle	-36 244	-37 605	-1 361	3,62%
Reprise de provisions pour pertes et charges	-3 410	-3 917	-507	12,94%
Total reprises	-39 654	-41 522	1 868	-4,50%
Récupérations créances passées en perte	-632	-130	-502	386,15%
Total des reprises et des récupérations sur créances	-40 286	-41 652	-1 366	3,28%
Solde en perte	6I 674	65 357	-3 683	-5,64%

VII-4. Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le volume de cette rubrique enregistre au 31/12/2011 un solde en perte de 3 296 mD ventilé comme suit :

- Dotation aux provisions	4 463
-Charges et pertes	497
- Moins value de cession	4 321
-Reprise de provision	(4 669)
-Plus value de cession	(I 3I6)

La variation entre le 31/12/2010 et le 31/12/2011 concernant ce poste est décrite comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Dotation aux provisions sur titres de participation et des fonds gérés	2 455	2092	363	17.35%
Dotation aux provisions sur les parts des entreprises liées	2 008	309	1 699	549,84%
Total dotations	4 463	2 401	5 065	85,88%
Moins value sur cession des titres d'investissement	4 321	114	4 207	3 690,35%
Charges et pertes sur titres	497	383	114	29,77%
Total charges et pertes	4 818	497	4 321	869,42%
Total des dotations et des pertes	9 281	2 898	6 383	220,26%
Reprise de provisions sur titres de participation	4 669	1 059	3 610	340,89%
Plus value de cession des titres de participation	I 3I6	8 031	-6 <i>7</i> 15	-83,61%
Total des gains	5 985	9 090	-3 105	-34,16%
Solde en Perte	3 296	-6 192	9 488	-153,23%

VII-5. Autres produits d'exploitation

Cette rubrique, qui est composée principalement des produits de location et des intérêts sur les crédits au personnel, est passée entre Décembre 2010 et Décembre 2011 de 3 319 mD à 3 760 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 441 mD ou 13.29%.

VII-6. Frais de personnel

L'augmentation de 22 173 mD ou 18.44 % enregistrée entre Décembre 2010 et Décembre 2011 est imputable aux salaires, aux charges sociales et aux autres charges de personnel.

VII-7. Charges générales d'exploitation

L'augmentation de 5 I44 mD enregistrée entre Décembre 20I0 et Décembre 20II résulte d'une augmentation des frais d'exploitation non bancaires à concurrence de I 847 mD et d'une augmentation des autres charges générales d'exploitation à hauteur de 3 297 mD.

VII-8. Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Le solde de cette rubrique enregistre au 31/12/2011 un montant de 14 963 mD ventilé comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	1 111	788	323	40.99%
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	10 574	II 537	-963	-8,35%
Dotations aux amortissements des charges reportées	3 254	3 390	-136	-4 , 0 I%
Régularisation des amortissements	-1	-480	479	-99,79%
Dotations aux provisions sur immobilisation	25	174	-149	-85,63%
Total de la dotation annuelle	I4 9 63	I5 409	-446	-2,89%

VII-9. Solde en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde de cette rubrique de 586 mD provient essentiellement des plus values de cession d'immobilisations pour 397 mD. compensé par des moins values sur cession d'immobilisations pour 9 mD et des autres pertes et profits pour 211 mD.

VII-IO. Impôt sur les bénéfices

Le solde de cette rubrique enregistre au 31/12/2011 un montant de 31 593 mD contre 26 809 mD au 31/12/2010, soit une augmentation de 4 784 mD ou 17.84%.

NOTE VIII - PORTEFEUILLE D'ENCAISSEMENT

La valeur des chèques, effets et autres valeurs assimilées détenus par la banque pour le compte de tiers, en attente d'encaissement s'élève au 31/12/2011 à 251 825 mD. En application des dispositions prévues par la norme comptable sectorielle des établissements bancaires, ces valeurs ne figurent pas au Bilan.

NOTE IX - ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

IX-I. Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 31/12/2011 ont engendré une incidence sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 13 291 mD. Cette variation est imputable aux postes suivants :

Dépôts de la clientèle	I8 433
Dépôts des établissements bancaires	(59)
Prêts et avances accordés à la clientèle	(6 231)
Sommes versées aux créditeurs divers	III
Autres flux de trésorerie	I 037
Total	B 29I

IX-2. Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction

La trésorerie de la Banque est passée de I 685 I44 mD au 31/I2/2010 à I 085 664 mD au 31/I2/2011. enregistrant une diminution de 599 480 mD ou 35.57%.

	-1/12/20U			a 0/
	31/12/2011	31/12/2010	Variation	En %
Liquidités en TND	87 504	370 625	-283 121	-76,39%
Caisse TND	39 <i>77</i> 6	42 499	-2 <i>7</i> 23	-6,41%
Correspondants débiteurs	32 855	209 098	-176 243	-84,29%
Correspondants créditeurs	-27 862	-26 281	-1 581	6,02%
Placement TND	41 000	144 000	-103 000	-71.53%
Equivalents de liquidités débiteurs	I 967	I 490	477	32,01%
Equivalents de liquidités créditeurs	-232	-181	-51	28,18%
Liquidités en devises	858 130	1 020 923	-l62 <i>7</i> 93	-15,95%
Caisse devises	9 390	10 412	-1 022	-9,82%
Correspondants débiteurs	30 018	I3 808	16 210	117.40%
Correspondants créditeurs	-12 414	-l 863	-10 551	566,34%
Placement devises	831 136	998 566	-167 430	-16,77%
Titres de transactions	633 268	559 663	<i>7</i> 3 605	I3,I5 %
Emprunt devises	-14 926	-15 891	965	-6,07%
Emprunt dinars	-360 000	0	-360 000	-
Placements supérieurs à 3 mois	-II8 3I2	-250 176	I3I 864	-52,71 %
Liquidités et équivalents de liquidités	l 085 664	I 685 144	-599 480	-35,57%

NOTE X - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

I) La BIAT a conclu. en 2003, trois conventions de dépositaire exclusif des titres et des fonds de la « SICAV PROSPERITY », la « SICAV TRESOR » et la « SICAV OPPORTUNITY ». En vertu des dispositions de ces conventions, les prestations de la BIAT sont rémunérées aux taux résumés dans le tableau ci-après.

En Avril 2010. La SICAV TRESOR a été approchée par la BIAT en vue d'amender la convention de dépôt de 2003.

	Début de la convention	Durée de la convention	Rémunérations BIAT
	08/03/2003		0.2% TTC de l'actif net
SICAV TRESOR	01/04/2010	5 ans renouvelables	0.35% TTC de l'actif net à partir du 01/04/2010.
SICAV OPPORTUNITY	08/03/2003	5 ans renouvelables	0.3% TTC de l'actif net
SICAV PROSPERITY	08/03/2003	5 ans renouvelables	0.2% TTC de l'actif net

2) La BIAT a conclu. en 2003, des conventions tripartites de commercialisation des titres « SICAV PROSPERITY », « SICAV TRESOR » et « SICAV OPPORTUNITY » avec ces trois sociétés et la « BIAT ASSETS MANAGEMENT », société de gestion et en vertu desquelles, cette dernière assure la commercialisation des titres de ces SICAV au profit des clients.

Aucune commission n'est due par les SICAV à la BIAT au titre de ce service.

3) La BIAT a conclu. en 2006, avec la « BIAT ASSETS MANAGEMENT », une convention de dépositaire exclusif des titres et des fonds appartenant au Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières « FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS ».

	Début de la convention	Durée de la convention	Rémunérations BIAT
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	24/11/2006	5 ans renouvelables	O.I% TTC de l'actif net

4) La BIAT a conclu, en 2009, une convention de dépositaire exclusif des titres et des fonds de la « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ». En vertu des dispositions de cette convention, les prestations de la BIAT sont détaillées ainsi :

	Début de la convention	Durée de la convention	Rémunérations BIAT
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	13/10/2009	l an renouvelable	O.1% TTC de l'actif net Minimum : 5.000D Maximum : 20.000D

- 5) La BIAT a conclu. en 2009. une convention de commercialisation des titres « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ». Aucune commission n'est due par la SICAV à la BIAT au titre des frais de distribution.
- 6) La BIAT a conclu. en 2004, une convention ayant pour objet l'assistance et le conseil de la SICAR AVENIR. Elle perçoit en contre partie de ses prestations, une rémunération annuelle de Dt : 50.000 TTC.
- 7) La BIAT a conclu avec la « SICAR AVENIR » des conventions de gestion de fonds à capital risque. Le montant des fonds gérés, est libéré en totalité, par la BIAT, et se détaille, comme suit:

Année	Montant du Fonds géré libéré	Rendement des participations revenant à la BIAT	Rendements des montants disponibles non encore utilisés revenant à la BIAT	Rémunération SICAR AVENIR : commission de gestion à payer par la BIAT
2006	5.000.000	TMM+0.5%	TMM-I%	l% l'an en HT sur le montant initial du fonds, passé la durée de 5 ans, l% sur l'encours du fonds,
2007	9.000.000	TMM+0.5%	TMM-I%	Idem
2008	14.250.000	TMM+0.5%	TMM-I%	Idem
2009	3,000,000	Meilleur rendement possible	TMM-I%	Idem

Par ailleurs, la BIAT et la SICAR AVENIR nouvellement dénommée « BIAT CAPITAL RISQUE » ont signé d'autres conventions/ mandats de gestion de fonds gérés dont les conditions de rémunérations sont résumées ainsi :

Date de signature	Montant du Fonds géré libéré	Rendement des participations revenant à la BIAT	Rémunération BIAT CAPITAL RISQUE : commission de gestion à payer par la BIAT
Décembre 2010*	10.000.000	Meilleur rendement possible sur les participations financées par le fonds et ce jusqu'au remboursement total de ce dernier à la BIAT.	 O.5% par an en HT sur les montants placés, et ce. pendant la période de blocage. I.75% par an en HT sur les montants investis, entre la date de libération des fonds et la fin de la 7ºme année qui suit celle de la libération. Passée la période de blocage, la commission est perçue à terme échu sur l'encours. I% par an en HT sur les montants investis, entre la fin de la 7ºme année et la lOéme année. D'autre part, le gestionnaire aura droit à une commission de performance (calculée selon un barème) si elle atteint un rendement supérieur au TMM moyen de la période.
Avril 2011	10.000.000	ld∈m	Idem
Décembre 2011	12.000.000	ld∈m	ldem

Rapport annuel BIAT 2011

8) La BIAT a conclu. en 2004, avec la « BIAT CAPITAL » ex FPG- la Financière de Placement et de Gestion - une convention de collecte d'ordres en bourse.

Cette convention stipule que les commissions de courtage sur toute opération négociée par la « BIAT CAPITAL » pour le compte de la BIAT ou de ses clients sont réparties comme suit :

Nature de la commission	Rémunération BIAT	Rémunération BIAT CAPITAL
Commissions de courtage sur les transactions	50% à la BIAT	50% à la « BIAT CAPITAL
réalisées sur les marchés de la cote de la bourse		30 % a la « BIAT CAPITAC
Commissions de courtage sur les transactions		IOO% à la « BIAT CAPITAL »
réalisées sur les marchés hors-cote		100 /0 d ld « DIAT CAPITAL »
Toutes commissions prélevées sur les clients		
propres à la « BIAT CAPITAL »		100% à la « BIAT CAPITAL »
Toutes commissions prélevées sur les clients	1000/ ÷ I= BIAT	
d∈ la BIAT	IOO% à la BIAT.	

- 9) La Banque a conclu, en 2007, avec la société « BIAT CAPITAL », une convention de « Crédit-salarié », en vertu de laquelle la Banque se propose de faciliter aux employés titulaires de la société « BIAT CAPITAL » l'accès à des formules de crédits souples, rapides et avantageuses selon des conditions de faveur.
- IO) La BIAT a conclu, en 2006, une convention avec la société « TUNISIE TITRISATION » aux termes de laquelle les deux contractants constituent le Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO I », une copropriété ayant pour objet exclusif d'acquérir des créances portant sur des prêts immobiliers consentis par le Cédant (la BIAT) à des particuliers, en vue d'émettre des parts représentatives de ces créances.

Le prix total initial de l'émission s'élève à 50.000 milles dinars et les créances cédées par la BIAT audit fonds représenté par la société « TUNISIE TITRISATION », totalisent un capital restant dû de 50.019 milles dinars.

Par ailleurs. le total des souscriptions de la BIAT à ce fonds s'élève, au 31 décembre 2011, à 2.163.448 Dt. réparti comme suit :

^{*}révisée par un avenant en Mai 2011.

Année	Parts catégorie Pl (en Dt)	Parts substantielles (en Dt)	Parts résiduelles (en Dt)	Total (∈n Dt)
2011	144.737	500.000	1.518.711	2.163.448

II) La BIAT a conclu, en 2007, une convention avec la société « TUNISIE TITRISATION » aux termes de laquelle les deux contractants constituent le Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO 2 », une copropriété ayant pour objet exclusif d'acquérir des créances portant sur des prêts immobiliers consentis par le Cédant (la BIAT) à des particuliers, en vue d'émettre des parts représentatives de ces créances.

Le prix total initial de l'émission s'élève à 50.000 milles dinars et les créances cédées par la BIAT audit fonds représenté par la société « TUNISIE TITRISATION », totalisent un capital restant dû de 50.003 milles dinars.

Par ailleurs, le total des souscriptions de la BIAT à ce fonds s'élève, au 31 décembre 2011, à 6.599.582 Dt réparti comme suit :

Année	Parts catégorie PI (en Dt)	Parts catégorie P2 (en Dt)	Parts catégorie P3 (en Dt)	Parts substantielles (en Dt)	Parts résiduelles (en Dt)	Total (∈n Dt)
2011	1.146.292	2.100.000	850.000	1.000.000	1.503.290	6.599.582

I2) La BIAT a conclu avec la société « LA PROTECTRICE », société d'étude, de conseil et de courtage en assurance et réassurance, une convention d'assistance et de conseil. La charge supportée par la BIAT au titre de cette convention, est fixée annuellement à Dt : 20,000 hors taxe.

I3) La BIAT a conclu. depuis 2004. des contrats d'assurances auprès de la société « Assurances BIAT »- par l'intermédiaire de la protectrice- la charge supportée, en 20II est égale à :

Nature	Montant de la charge d'assurance (en Dt)
Assurance de responsabilité civile	37.655
Assurance vie « protection familiale »	116.002
Assurance Contre les accidents corporels	90.153
Assurance « Assistance à l'étranger pour les cartes bancaires visa premier »,	870.815
Assurance « vol global banque »	234.322
Assurance contre le vol et la perte des cartes	228.113
Assurance « incendie et garanties annexes »	178.631
Assurance de la flotte automobile	54.213
Assurance multirisque sur les ordinateurs	33.022
Assurance « Assistance BIAT TRAVEL »,	II.764
Assurance en cas de décès du titulaire de la carte de crédit « Assurance Carte de Crédit ».	785

I4) La BIAT a conclu en 2005, avec la Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement « CIAR », une convention d'assistance au recouvrement des créances. Cette convention stipule que la « CIAR » s'engage à assister la BIAT dans le recouvrement amiable de ses créances dans la limite et le strict respect de la législation en vigueur. En contre partie de ses services, la « CIAR » percevra une commission de IO% hors TVA sur tout montant recouvré.

Rapport annual BIAT 2011

IS) La BIAT a conclu. au cours de l'exercice 2009, une convention avec la société « OSI » en vertu de laquelle elle accepte de rétrocéder à ladite société le montant du loyer et des charges rattachées payés par cette dernière au titre des locaux occupés par les services de la BIAT. Cette convention est consentie pour une période d'une année.

A ce titre, le montant de la charge de l'année 2011, s'élève à Dt : 30.236 hors taxes.

I6) La BIAT a conclu, en 2009, avec la société « CIAR » un contrat de location d'une villa sise à 7- Rue Alain Savary- Tunis, détaillé ainsi :

N°	Date de début du loyer	durée	Loyer annuel (en Dt)	Taux de majoration
Contrat I	01/1/2010	2 ans renouvelables	47.000 HT	5%

17) La BIAT a conclu. en 2009, avec la «SOCIETE DU POLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR EL FEJJA» un contrat de location en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci un local, faisant partie du bâtiment sis au boulevard principal des Berges du Lac I.

N°	Date de début du loyer	durée	Loyer annuel (en Dt)	Taux de majoration
Contrat I	01/10/2009	2 ans renouvelables	63.000 HT*	5 %

^{*}Le loyer annuel a été révisé en 2011 (avenant) suite à la réduction de la surface louée.

I8) La BIAT a conclu. en 2009, avec la «SOCIETE TANIT INTERNATIONAL» un contrat de location en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci un ensemble de bureaux nécessaires à l'exercice de son activité, faisant partie du bâtiment sis au boulevard principal des Berges du Lac I.

N°	Date de début du loyer	durée	Loyer annuel (en Dt)	Taux de majoration
Contrat I	01/10/2009	2 ans renouvelables	83.250 HT	5%

I9) La BIAT a conclu. en 2010, avec la «SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE ARABE DE TUNISIE» un contrat de location en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci un ensemble de bureaux nécessaires à l'exercice de son activité, faisant partie du bâtiment sis au boulevard principal des Berges du Lac I, dont le détail est résumé ainsi :

N°	Date de début du loyer	durée	Loyer annuel (en Dt)	Taux de majoration
Contrat I	01/01/2010	2 ans renouvelables	22.050 HT*	5%

^{*}Le loyer annuel a été révisé en 2011 (avenant) suite à la réduction de la surface louée.

20) La BIAT a conclu. en 2010, une convention avec la Société Orange Tunisie en vertu de laquelle elle donne en location la totalité du local situé au rez de chaussée de l'immeuble sis à l'avenue Habib Bourquiba au Kram.

N°	Date de début du loyer	durée	Loyer annuel (en Dt)	Taux d∈ majoration
Contrat I	01/04/2010	3 ans renouvelables	30.804 HT	5% à partir de la deuxième année

2l) La BIAT a conclu, en 2010, une convention avec la Société Orange Tunisie, en vertu de laquelle, la BIAT donne en location, la totalité d'un local situé au rez de chaussée de l'immeuble sis à la rue Moncef bey à BIZERTE.

N°	Date de début du loyer	durée	Loyer annuel (en Dt)	Taux de majoration	
Contrat I	01/12/2010	3 ans renouvelables	31.725 HT	5%	

22) La BIAT a mis à la disposition de la Société de Promotion Touristique Mohamed V des salariés qui sont intervenus sur un projet de construction d'hôtels au centre ville de Tunis. La charge à refacturer par la BIAT à la Société de Promotion Touristique Mohamed V. totalise un montant de I35.000 Dt HT au titre de l'exercice 20II.

23) La BIAT a conclu. en 2011, avec la société « BIAT CAPITAL RISQUE » un contrat de location en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci un ensemble de bureaux nécessaires à l'exercice de son activité, faisant partie du bâtiment sis au boulevard principal des Berges du Lac I, dont le détail est résumé ainsi :

N°	Date de début du loyer	durée	Loyer annuel (en Dt)	Taux de majoration
Contrat I	01/07/2011	2 ans renouvelables	33.300 HT	5%

24) La BIAT a conclu. en 2011, avec trois de ses filiales des conventions d'assistance comptable et administrative, ces filiales sont les suivantes :

- La société SICAF BIAT :
- La société SGP :
- La société TAAMIR :
- La société OSI :
- La société SALLOUM.

En contrepartie de cette mission. la BIAT reçoit auprès de chaque filiale un montant annuel de 19.800 Dt HT révisable annuellement en fonction des charges réelles supportées par la BIAT.

25) La BIAT a conclu. en 2011, avec la CIAT « Campanie Internationale Arabe de Tunisie » une convention de mise à disposition d'un local et de moyens logistiques.

En contrepartie de cette mise à disposition. la BIAT reçoit un montant annuel de 7.200 Dt HT.

26) La BIAT a conclu avec la société « Assurances BIAT » un contrat de sous location en vertu duquel elle met à sa disposition un local dénommé « Commercial 2 » ayant une superficie totale d'environ I45 m² et situé au rez-de-chaussée de l'immeuble sis aux berges du lac II-Tunis édifié sur la parcelle « DIAR EI ONS », et ce moyennant un loyer annuel de :

- I25 dinars Hors TVA par m² pour la période du bail allant du ler janvier 2010 au 30 Avril 2010, soit la somme de 6 042 dinars hors TVA :
- 137.5 dinars Hors TVA par m² pour la période du bail allant du l^{er} Mai 2010 au 30 Avril 2011, soit la somme de 19 937 dinars hors TVA :

Rapport annuel BIAT 2011

■ 147.5 dinars Hors TVA par m² pour la période du bail allant du I er Mai 2011 au 30 Avril 2012 soit la somme de 21 387 dinars Hors TVA.

Une majoration annuelle de 5% non cumulative du louer sera appliquée à partir du ler Mai 2012.

Cette sous location est consentie pour une durée ferme commençant le I er Janvier 2010 et finissant le 30 Avril 2014 renouvelable d'année en année par tacite reconduction.



13. États financiers consolidés 2011

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Banque Internationale Arabe de Tunisie BIAT

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 28 Mai 2010, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés du Groupe Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 8.045.274 mD et un résultat consolidé bénéficiaire de 43.626 mD, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, la réglementation en vigueur et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT », comprenant le bilan consolidé arrêté au 31 Décembre 2011, ainsi que l'état des engagements hors bilan consolidé. l'état de résultat consolidé. l'état de flux de trésorerie consolidé et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la banque est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des

procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis. les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du Groupe de la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) au 31 décembre 2011 ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note II.7.2 « Provisions Collectives » aux états financiers consolidés décrivant qu'en 20II et suite aux évènements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, les règles de provisionnement édictées par la circulaire n° 9I-24 du I7 décembre I99I ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 20II-04 du I2 avril 20II relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des évènements survenus, et la circulaire n° 20I2-02 du II janvier 20I2 complétée par la note aux établissements de crédit n° 20I2-08 du 2 mars 20I2, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures. En application des nouvelles dispositions, les engagements des entreprises ayant bénéficié des mesures de soutien, ont été maintenus parmi les actifs courants ou nécessitant un suivi particulier. Parallèlement, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs et les intérêts attachés dont le règlement n'a pas été effectué ont été réservés.

L'application de la circulaire n° 2012-02 a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de 24.700 mD au titre de provisions dites « collectives », de réduire les revenus de 4.746 mD, et par la même d'affecter le résultat de l'exercice de la somme des deux montants. Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 (nouveau) de la loi 94-ll7 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés telle que exprimée ci-dessus.

Tunis, le 21 mai 2012

Les Commissaires aux Comptes





Rapport annuel BIAT 2011

BILAN CONSOLIDÉ ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2011

(Unité = Milliers de Dinars)

	Not∈	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€n %
ACTIF					
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT	IV-I	109 986	272 838	-162 852	-59,69%
Créances sur les établissements bancaires et financiers	IV-2	990 096	1 254 300	-264 204	-21,06%
Créances sur la clientèle	IV-3	4 807 527	3 978 240	829 287	20,85%
Portefeuille-titre commercial	IV-4	I 474 28I	1 556 659	247 652	20,19%
Portefeuille d'investissement	IV-5	126 285	I23 484	2 801	2,27%
Valeurs immobilisées	IV-6	264 054	235 448	58 606	12,15%
Autres actifs	IV-7	273 045	192 963	80 082	41,50%
TOTAL ACTIF		8 045 274	7 283 902	<i>7</i> 61 372	10,45%
PASSIF					
Banque Centrale et CCP	V-I	3 416	2 097	I 3I9	62,90%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	V-2	417 <i>7</i> 22	93 707	324 015	345,77%
Dépôts et avoirs de la clientèle	V-3	5 661 815	5 414 062	247 <i>7</i> 53	4,58%
Emprunts et Ressources spéciales	V-4	134 419	152 898	-18 479	-12,09%
Autres passifs	V-5	429 059	299 032	130 027	43,48%
TOTAL PASSIF		6 646 431	5 961 <i>7</i> 96	684 635	II,48%
INTERETS MINORITAIRES					
Parts des minoritaires dans les réserves consolidées		830 362	772 224	58 138	7,53%
Parts des minoritaires dans les résultats consolidés		27 821	26 697	1 124	4,21%
TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES	VI	858 I83	<i>7</i> 98 921	59 262	7.42%
CAPITAUX PROPRES					
Capital		170 000	170 000	0	0,00%
Réserves consolidées	VII-I	321 <i>7</i> 55	287 783	33 972	II,80%
Autres capitaux propres consolidés	VII-I	22	39	-17	-43,59%
Résultats reportés consolidés	VII-I	5 257	23 523	-18 266	<i>-77</i> ,65%
Résultat consolidé de l'exercice	VII-2	43 626	41 840	l 786	4,27%
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		540 660	523 185	17 4 <i>7</i> 5	3,34%
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		8 045 274	7 283 902	<i>7</i> 61 372	10,45%

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2011

(Unité = Milliers de Dinars)

	Note	31/12/2011	31/12/2010	Variation	€ n %
Passifs éventuels					
Cautions, Avals et autres garanties données		974 203	I 05I 667	-77 464	-7.37 %
a - En faveur d'établissements bancaires et financiers		321 159	346 493	-25 334	-7.31%
b - En faveur de la clientèle		653 044	701 654	-48 610	-6,93%
c- Autres		-	3 520	-3 520	-100,0%
Crédits documentaires		457 427	342 167	II5 260	33,69%
a - En faveur de la clientèle		329 509	315 105	14 403	4,57%
b - Autres		127 918	27 062	100 857	372.69%
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		I 43I 630	I 393 834	37 <i>7</i> 96	2.71%
Engagements donnés					
Engagements de financement donnés		93 <i>7</i> 30	98 026	-4 296	-4,38%
En faveur de la clientèle		93 <i>7</i> 30	98 026	-4 296	-4,38%
Engagement sur titres		4 420	4 930	-510	-10,34%
a - Participations non libérées		4 290	4 857	-567	-II.67 %
b - Titres à recevoir		I30	72	58	80,56%
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		98 150	102 956	-4 806	-4.67%
Engagements reçus					
Garanties reçues		l 760 664	1 342 243	418 421	31,17%
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		1 <i>7</i> 60 664	1 342 243	418 421	31,17%

ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PERIODE DU les JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2011

(Unité = Milliers de Dinars)

	Not∈	Exercice	Exercice	Variation	€ n %
	Note	5011	2010	Variation	CII /0
Produits d'exploitation bancaire	_				
Intérêts et revenus assimilés	IIX-I	315 854	288 674	27 180	9.42%
Commissions (en produits)	IIX-2	II5 860	103 197	12 663	12,27%
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	IIX-3	II2 584	100 396	12 188	12,14%
Revenus du portefeuille d'investissement	IIX-4	3 674	4 771	-l 097	-22,99%
Total produits d'exploitation		547 972	497 038	50 934	10,25%
Charges d'exploitation bancaire					
Intérêts encourus et charges assimilées	IIX-5	-125 493	-II5 5 64	-9 929	8.59%
Sinistres payés sur opérations d'assurances	IIX-6	-18 120	-19 180	1 060	-5,53%
Commissions encourues	IIX-7	-5 362	-4 890	-472	9,65%
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		-231	-318	87	-27,36%
Total charges d'exploitation		-149 206	-139 952	-9 254	6,61%
Produit Net Bancaire		398 766	357 086	41 680	II, 67 %
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	IIX-8	-83 960	-77 884	-6 076	7,80%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	IIX-9	-833	8 280	-9 II3	-IIO,06%
Autres produits d'exploitation	IIX-IO	8 665	9 123	-458	-5,02%
Frais de personnel	IIX-II	-145 167	-124 410	-20 <i>7</i> 57	16,68 %
Charges générales d'exploitation	IIX-I2	-50 123	-49 527	-596	1,20%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	IIX-I3	-21 680	-20 542	-1 138	5 ,54%
Résultat d'exploitation		105 668	102 126	3 542	3,47%
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		595	-3 748	4 343	-115,88%
Impôts sur les bénéfices	IIX-I4	-35 329	-30 915	-4 414	14,28%
Résultat des activités ordinaires		70 934	67 463	3 471	5,15%
Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		26	0	26	
Part des minoritaires dans le résultat consolidé		27 821	26 697	I 124	4,21%
Part du groupe dans les résultats des sociétés mises en équivalence	•	487	I 074	-587	-54,66%
Résultat net de la période		43 626	41 840	l <i>7</i> 86	4,27%
·					

14!

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ PERIODE DU les Janvier au 31 décembre 2011

(Unité = Milliers de Dinars)

	Note -	Exercice	Exercice
	NOLE	2011	2010
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)		547 282	474 399
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-146 233	-137 968
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	_	122 719	52 495
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	_	-836 678	-439 005
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle		249 567	192 791
Titres de placement / Titres de transaction		-90 004	-49 211
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-170 275	-170 889
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		7 740	83 340
Impôts sur les sociétés		-42 516	-18 <i>7</i> 26
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation		-358 398	-l2 <i>77</i> 3
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		2 374	2 011
Acquisitions cessions sur portefeuille d'investissement		2 005	-9 017
Acquisitions cessions sur immobilisations		-52 427	-47 945
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		-48 048	-54 951
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emission / Remboursement d'emprunts		-19 027	-I3 765
Augmentation / diminution ressources spéciales		-3 045	le 309
Dividendes versés		-43 679	-36 670
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		-65 <i>7</i> 5l	-34 126
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-472 197	-101 850
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		l 718 389	1 820 239
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE		1 246 192	l 718 389

Notes aux États Financiers Consolidés Annuels Arrêtés au 31/12/2011

Note 1 - Principes Généraux

Les états financiers consolidés du groupe BIAT sont établis conformément aux règles et aux principes comptables édictés par la loi n° 96-II2 du 30-I2-I996 relative au système comptable des entreprises et par les normes comptables tunisiennes relatives notamment aux opérations spécifiques aux établissements bancaires, à la consolidation des états financiers et aux regroupements d'entreprises (NC 35, 36, 37, 38 et 39).

Les états financiers sont établis selon le modèle défini par la norme comptable n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

NOTE II - RÈGLES COMPTABLES APPLIQUÉES POUR L'ARRÊTÉ DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.

Les états financiers consolidés sont arrêtés au 3I-I2-20II en appliquant les dispositions et les règles prévues notamment par la loi n° 2001-II7 du 06/I2/200I complétant le code des sociétés commerciales et par les normes comptables relatives à la consolidation des états financiers et aux regroupements d'entreprises. Parmi ces règles, nous décrivons ci-après celles relatives au périmètre de consolidation, aux méthodes de consolidation, aux retraitements et éliminations, à la date de clôture, au traitement de l'impôt et à l'écart d'acquisition des titres.

II-I/ Le périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est composé de toutes les sociétés sur lesquelles la BIAT exerce directement ou indirectement par ses sociétés consolidées un contrôle exclusif et des sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

II-2/Les méthodes de consolidation adoptées

II-2-I/ La méthode de l'intégration globale

Les sociétés qui sont contrôlées exclusivement par la Banque (dont le pourcentage de contrôle est supérieur à 40%) et les sociétés dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou des activités connexes sont consolidées par la méthode d'intégration globale.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation les éléments d'actif. de passif. de charges et de produits de chacune des sociétés consolidées, en indiquant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres consolidés et dans les résultats consolidés de l'exercice.

II-2-2/ La méthode de mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles la BIAT exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. L'influence notable est présumée dès lors que l'entité qu'elle consolide détient 20 % au moins des droits de vote tout en ayant le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de la société détenue et sans, toutefois, exercer un contrôle sur ces politiques.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation la part du groupe de la Banque dans les capitaux propres y compris le résultat de l'exercice des sociétés mises en équivalence.

II-3/ Les retraitements et éliminations

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes de comptabilisation et d'évaluation des sociétés sont effectués.

Les créances. les dettes et les engagements réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.

L'effet sur le bilan. le hors bilan et l'état de résultat consolidés des opérations internes au groupe est éliminé. Les dividendes intra groupe, les provisions sur titres consolidés et les plus ou moins values provenant de cessions d'actifs entre les sociétés du groupe sont neutralisés en totalité.

II-4/ La date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels qui sont arrêtés au 31 décembre 2011 pour l'ensemble des sociétés du groupe.

II-5/ Le traitement de l'impôt

La charge d'impôt sur les sociétés consolidées comprend l'impôt exigible des différentes sociétés corrigé par l'effet des impôts différés provenant des différences temporelles imputables aux décalages entre la date de constatation comptable et la date d'imposition fiscale.

II-6/ L'écart d'acquisition des titres

Les écarts positifs constatés. lors de l'acquisition des titres consolidés, entre leur prix de revient et la quotepart dans les fonds propres nets sont portés à l'actif du bilan sous la rubrique Goodwill. Ces écarts ne sont pas affectés aux éléments du bilan et amortis en fonction des perspectives de retour sur investissement au moment de l'acquisition.

La durée d'amortissement qui est appliquée à partir de l'exercice 2002 est de vingt ans.

Le Goodwill négatif est constaté parmi les produits de l'exercice.

II-7/ Les règles d'évaluation des créances

II-7-I/ Provision individuelle:

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation de l'ensemble des créances de la Banque a été effectuée sur la base de la situation arrêtée au 31-12-2011 et compte tenu des évènements postérieurs à cette date.

Cette évaluation a été accompagnée d'une appréciation de l'ensemble des garanties déductibles au sens de la circulaire n°91-24 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles.

Ces deux opérations ont conduit la Banque à déterminer un montant de provisions requises, un montant de la dotation aux provisions relative à l'année 20II et un montant des produits réservés.

II-7-2/Provision collective :

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 20II et suite aux évènements post révolution qu'a connus le pays, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 20II-04 du I2 Avril 20II relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des évènements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du ler Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution :

Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2. 3 ou 4. ni à la révision de sa classification au 3l décembre 2010.

A ce titre, l'encours total des engagements des clients ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de ladite circulaire et ayant été maintenus parmi les actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier, s'élève au 31 Décembre 2011 à 465 852 mD, dont 82 521 mD d'encours rééchelonnés et 23 600 mD de nouveaux crédits pour réparation des dégâts.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du Il janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

Ainsi, les intérêts ayant fait l'objet de réservation en 2011, s'élèvent à 4 746 mD.

Parallèlement, et en application de la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

A ce titre, les provisions constituées par la banque en 2011, s'élèvent à 24 700 mD.

Note III - Les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation

En application des dispositions prévues par la loi n° 2001-117 du 06/12/2001 et des normes comptables tunisiennes, le périmètre de consolidation du groupe de la BIAT est composé comme suit :

III-I/ Le périmètre de consolidation

Au courant de l'exercice 2011, le périmètre de consolidation du groupe BIAT se présente comme suit :

	2	2011		Ю
Dénomination	Taux de Contrôle	Taux d'Intérêt	Taux de Contrôle	Taux d'Intérêt
Banque Internationale Arabe de Tunisie – BIAT-	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
BIAT Capital	99,93%	99,93%	99,93%	99,93%
BIAT Assets Management	99,40%	99,40%	99.40%	99.40%
BIAT Capital risque	98.07%	98,07%	98,07%	98.07%
Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement – CIAR-	100,00%	99,99%	100,00%	99,99%
SICAF BIAT	100,00%	99,99%	100,00%	99,99%
Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie – SOPIAT-	99.97%	99.97%	99.97%	99,97%
Société de Promotion Touristique – SALLOUM-	43,51%	43,50%	43,51%	43,50%
Organisation et Service Informatique -OSI-	100,00%	99,99%	100,00%	99.99%
Société la PROTECTRICE	84,50%	84,50%	84.75%	84.75%
Assurances BIAT	45,13%	44.35%	45.13%	44.36%
Société FAIZA	42,31%	42.31%	42.31%	42.31%
SICAV Opportunity	80.93%	80,93%	90.40%	90.40%
SICAV Trésor	6,26%	5.89%	6,25%	5.49%
SICAV Prospérity	43,48%	43,48%	34.92%	34,92%
Société Générale de Placement – SGP-	100,00%	99,99%	100,00%	99.99%
Société TAAMIR	100,00%	99,99%	100,00%	99,99%
Société d'Informatique et de Management – SIM-	100,00%	99,99%	100,00%	99,99%
Société Golf Sousse Monastir – GSM-	62,18%	57.14 %	62,18%	57.14%
Société Palm Links Immobilière	50,00%	49,99%	50.00%	49.99%
Banque d'Affaires de Tunisie – BAT-	22,22%	22,22%	22,22%	22,22%
Société Tanit International – STI-	67,30%	67,30%	67.30%	67.30%
Société Tunisie Titrisation	76,80%	68,07%	76,80%	68,07%
Société de pôle de compétitivité de Monastir - El FEJJA-	59,98%	59,98%	59.98%	59.98%
SICAV PATRIMOINE Obligataire	16,14%	3,96%	2.95%	2.59%
Fonds commun de créances -FCC I-	32.74%	22,83%	37.48%	27.75%
Société tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels - STPI-	25.00%	25,00%	25,00%	25,00%
Fonds Commun de placement Epargne Actions – FCP -	27,81%	25,07%	35,85%	31,83%
Fonds commun de créances -FCC 2-	45,37%	36,64%	49.72%	40,44%
Société Touristique Sahara Palace -STSP-	100,00%	67,30%	100,00%	67,30%
Société de Promotion Touristique Mohamed V	83,33%	56,08%	83,33%	56,08%
Institut Tunis dauphine	35,00%	35,00%	35,00%	35,00%
Institut Tunis dauphine	35.00%	35.00%	35.00%	35.00%

III-2/ Les méthodes de consolidation

Dénomination	2011	2010
Banque Internationale Arabe de Tunisie - BIAT-	Intégration globale	Intégration globale
BIAT Capital	Intégration globale	Intégration globale
BIAT Assets Management	Intégration globale	Intégration globale
BIAT Capital risque	Intégration globale	Intégration globale
Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement - CIAR-	Intégration globale	Intégration globale
SICAF BIAT	Intégration globale	Intégration globale
Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie – SOPIAT-	Intégration globale	Intégration globale
Société de Promotion Touristique - SALLOUM-	Intégration globale	Intégration globale
Organisation et Service Informatique -OSI-	Intégration globale	Intégration globale
Société la PROTECTRICE	Intégration globale	Intégration globale
Assurances BIAT	Intégration globale	Intégration globale
Société FAIZA	Intégration globale	Intégration globale
SICAV Opportunity	Intégration globale	Intégration globale
SICAV Trésor	Intégration globale	Intégration globale
SICAV Prosperity	Intégration globale	Intégration globale
Société Générale de Placement - SGP-	Intégration globale	Intégration globale
Société TAAMIR	Intégration globale	Intégration globale
Société d'Informatique et de Management – SIM-	Intégration globale	Intégration globale
Société Golf Sousse Monastir – GSM-	Intégration globale	Intégration globale
Société Palm Links Immobilière	Intégration globale	Intégration globale
Banque d'Affaires de Tunisie – BAT-	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Société Tanit International – STI-	Intégration globale	Intégration globale
Société Tunisie Titrisation	Intégration globale	Intégration globale
Société de pôle de compétitivité de Monastir - El FEJJA-	Intégration globale	Intégration globale
SICAV PATRIMOINE Obligataire	Intégration globale	Intégration globale
Fonds commun de créances -FCC I-	Intégration globale	Intégration globale
Société tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels - STPI-	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Fonds Commun de placement Epargne Actions - FCP -	Intégration globale	Intégration globale
Fonds commun de créances -FCC 2-	Intégration globale	Intégration globale
Société Touristique Sahara Palace -STSP-	Intégration globale	Intégration globale
Société de Promotion Touristique Mohamed V	Intégration globale	Intégration globale
Institut Tunis dauphine	Mise en équivalence	Mise en équivalence

III-3/ Les participations dont le taux de contrôle est supérieur à 20% et non retenues dans le périmètre de consolidation

Dénomination	Taux de Contrôle 2011	Taux de Contrôle 2010	Motifs d'exclusion du périmètre de consolidation
Société Tabarka Beach	37,39%	37.39%	Aucune influence notable n'est exercée par la BIAT. le contrôle quasi exclusif est assuré par un autre groupe
International Computer Système	30,00%	30,00%	 Aucune influence notable n'est exercée par la BIAT. Société en liquidation judiciaire. La BIAT n'est pas un administrateur.
Société Goûts et Saveurs	33,33%	33,33%	Détention provisoire par la BIAT CAPITAL RISQUE dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société SATS	25,56%	25,56%	Détention provisoire par la BIAT CAPITAL RISQUE dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société ENGINNEERING CHEMICAL INDUSTRIES	22.34%	22.34%	Détention provisoire par la BIAT CAPITAL RISQUE dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société COFINE INDUSTRIE	23,33%	23,33%	Détention provisoire par la BIAT CAPITAL RISQUE dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société EL HOUDA INTERNATIONALE	48,42%	48,42%	Détention provisoire par la BIAT CAPITAL RISQUE dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société CALL MED	24,82%	24.82%	Détention provisoire par la BIAT CAPITAL RISQUE dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Carthagobriques	21.09%	22,12%	Détention provisoire dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société Dunes SA	44,00 %	44,00 %	Détention provisoire par la BIAT CAPITAL RISQUE dans le cadre d'un contrat de rétrocession
INOPLAST	25,37%	29.27%	Détention provisoire par la BIAT CAPITAL RISQUE dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Le Privilège	45,45%	44.19%	Détention provisoire par la BIAT CAPITAL RISQUE dans le cadre d'un contrat de rétrocession
MOS'ARTIS	31,11%	31.11%	Détention provisoire par la BIAT CAPITAL RISQUE dans le cadre d'un contrat de rétrocession
IMPRIMEDIA	34,25%	34.25%	Détention provisoire par la BIAT CAPITAL RISQUE dans le cadre d'un contrat de rétrocession
SENSORIA	41,10%	-	Détention provisoire par la BIAT CAPITAL RISQUE dans le cadre d'un contrat de rétrocession
SOPRACO	47,91%	47,91%	Détention provisoire par la BIAT CAPITAL RISQUE dans le cadre d'un contrat de rétrocession
BI FOR DECIDE	49,00%	49.00%	Détention provisoire par la BIAT CAPITAL RISQUE dans le cadre d'un contrat de rétrocession
FINO	22,22%	27.78%	Détention provisoire par la BIAT CAPITAL RISQUE dans le cadre d'un contrat de rétrocession
MONAFIL	20,00%	-	Détention provisoire par la BIAT CAPITAL RISQUE dans le cadre d'un contrat de rétrocession
APTIV-IT	24,32%	-	Détention provisoire par la BIAT CAPITAL RISQUE dans le cadre d'un contrat de rétrocession

NOTE IV - LES ÉLÉMENTS D'ACTIF DU BILAN

IV-I/ Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT

Le poste « Caisse et avoirs auprès de la BCT. CCP. et TGT » qui s'élève au 31 Décembre 2011 à 109 986 mD. contre 272 838 mD à la clôture de l'exercice précédent, provient principalement de la BIAT à concurrence de 109 772 mD et de la Protectrice à concurrence de 204 mD.

IV-2/ Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers totalisent à la clôture de l'exercice 2011 un solde de 990 096 mD contre I 254 300 mD au 31 Décembre 2010. Elles proviennent principalement de la BIAT à hauteur de 979 342 mD. de la Protectrice à hauteur de 6 197 mD. de l'Assurance BIAT pour I 866 mD et de la société Fejja à hauteur de 2 009 mD.

IV-3/ Créances nettes sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle qui s'élèvent au 31 Décembre 2011 à 4 807 527 mD contre 3 978 240 mD à la clôture de l'exercice précédent, proviennent essentiellement de la BIAT à concurrence de 4 770 048 mD, du Fonds commun de créances FCC 1 pour 13 988 mD et du Fonds commun de créances FCC 2 pour 22 105 mD.

IV-4/ Portefeuille titre commercial

Le volume du Portefeuille titre commercial qui est composé des titres de transaction et des titres de placement est passé d'une année à une autre de l 226 629 mD à l 474 281 mD répartis par catégorie de titres comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Titres de transaction	778 758	625 476
Titres de placement	695 523	60l l53
Total	I 474 28I	1 226 629

Ces titres sont détaillés par société consolidée comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Titres de transaction	778 758	625 476
BIAT	606 285	529 091
BIAT CAPITAL	2 180	2 180
ASSURANCES BIAT	62 818	45 202
SICAV TRESOR	100 358	41 988
BIAT CAPITAL RISQUE	3 092	3 095
SICAV OPPORTUNITY	264	224
BIAT ASSETS MANAGEMENT	772	973
TUNISIE TITRISATION	469	454
FCC I	378	B
FCP	28	19
FCC 2	2 114	2 237
Titres de placement	695 523	60I I53
BIAT	2 257	3 651
SICAV PROSPERITY	1 282 1	I 566
BIAT CAPITAL	729	106
ASSURANCE BIAT	B 434	10 442
SICAV TRESOR	658 997	563 630
SICAV OPPORTUNITY	954	841
SICAV PATRIMOINE	15 029	17 78I
FCCI	I 657	2 153
FCP	1 162	956
STSP	22	27
TOTAL	I 474 28I	1 226 629

IV-5/ Portefeuille titres d'investissement

Le total de ce poste qui est composé principalement des titres d'investissement, des titres de participation, des titres mis en équivalence et des fonds gérés est passé de I23 484 mD en Décembre 2010 à I26 285 mD en Décembre 2011.

Ces titres sont détaillés ci après :

IV-5-I/ Titres d'investissement

Les titres d'investissement s'élèvent au 31 Décembre 2011 à 5 291 mD contre 5 811 mD à la clôture de l'exercice précédent et proviennent totalement de la BIAT.

IV-5-2/ Titres de participation

Les titres de participation se détaillent comme suit :

	Valeur brute	Dividendes ou intérêts à recevoir	Provisions	Valeur nette au 31/12/2011	Valeur nette au 31/12/2010
BIAT	67 528	4 233	I8 288	53 4 <i>7</i> 3	54 386
TAAMIR	591		428	l63	243
SGP	l 752		502	1 250	I 344
FAIZA	400			400	400
BIAT CAPITAL	292			292	84
ASSURANCES BIAT	3 054			3 054	3 054
BIAT CAPITAL RISQUE	38 529		2 825	35 704	31 123
SICAV TRESOR	I8 826			I8 826	18 168
SICAF BIAT	22			22	22
SPTM V					505
TOTAL	I30 9 94	4 233	22 043	II3 I84	109 329

IV-5-3/ Fonds gérés

Les fonds gérés s'élèvent au 31 Décembre 2011 à 5 000 mD et proviennent totalement de la BIAT.

IV-5-4/ Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence se détaillent comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Banque d'Affaires de Tunisie « BAT »	760	802
Société tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels « STPI »	I 965	2 227
Société VIA MOBILE	-	190
Institut Tunis Dauphine	85	125
Total	2 810	3 344

IV-6/ Valeurs Immobilisées

Les valeurs immobilisées s'élèvent au 31 décembre 2011 à 264 054 mD contre 235 448 mD à la clôture de l'exercice précédent.

IV-6-I/ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles totalisent à la clôture de l'exercice 2011 un solde de 3 967 mD contre 3 670 mD au 31 Décembre 2010 se détaillant comme suit :

		2011				
	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs nettes	Valeurs nettes 2010		
BIAT	17 <i>7</i> 39	I3 882	3 857	3 529		
SIM	I	I	-	-		
PROTECTRICE	204	153	51	66		
SGP	I	I	-	-		
GSM	20	20	-	5		
BIAT CAPITAL	109	109	-			
ASSURANCES BIAT	825	821	4	IO		
CIAR	5	5	-	-		
SOPIAT	1	I	-	I		
BIAT ASSETS MANAGEMENT	4	4	-	-		
STI	87	86	1	I		
EL FEJJA	В	9	4	8		
STSP	50	-	50	50		
Total	19 059	I5 092	3 967	3 670		

IV-6-2/ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se détaillent par société consolidée comme suit :

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs nettes 2011	Valeurs nettes 2010
Immobilisations corporelles en cours	83 415	=	83 415	76 309
Avances Immobilisations corporelles	l <i>7</i> 28	=	l <i>7</i> 28	2 023
Immobilisations corporelles	306 173	I35 <i>7</i> 93	170 380	148 491
BIAT	209 655	108 094	101 561	95 602
SIM	1	1	-	
OSI	146	146	-	
PROTECTRICE ASSURANCES	2 458	1 102	I 356	929
SALLOUM	6	6	-	
GSM	19 817	6 768	I3 049	I3 284
BIAT CAPITAL	56	53	3	=
ASSURANCES BIAT	I 543	1 067	476	619
BIAT CAPITAL RISQUE	18	3	15	l .
CIAR	138	92	46	55
SOPIAT	2 540	72	2 468	2 489
BIAT ASSETS MANAGEMENT	2	2	=	=
SICAF BIAT	3	=	3	-
PALM LINKS IMMOBILIERE	18	17	l	5
STI	52 436	17 823	34 613	26 221
TUNISIE TITRISATION	2		<u> </u>	<u> </u>
EL FEJJA	328	140	188	174
STSP	7 952	367	7 585	7 952
STPM V	9 054	39	9 015	I 163
Total	391 316	I35 <i>7</i> 93	255 523	226 823

IV-6-3/ Ecart d'acquisition des titres

Les écarts d'acquisition des titres se détaillent par société consolidée comme suit :

SOCIETES	Valeur Brute 2010	Valeur Brute 2011	Cumul Amortissement 2010	Cumul Amortissement 2011	Valeur Nette 2011
Titres détenus par la BIAT	8 121	8 121	3 528	3 890	4 229
SALLOUM	171	171	52	61	IIO
GSM	881	881	881	881	0
BIAT CAPITAL	16	16	7	8	8
ASSURANCES BIAT	86	86	37	41	45
BIAT CAPITAL RISQUE	95	95	29	33	62
SICAF BIAT	44	44	II.	B	31
BAT	226	226	IOI	II2	114
STI	6 541	6 541	2 398	2 <i>7</i> 25	3 816
STPI	12	12	3	4	8
SOPIAT	49	49	9	12	37
Titres détenus par la SGP	1 015	I 015	949	953	62
OSI	78	78	12	16	62
GSM	937	937	937	937	0
Titres détenus par la BIAT CAPITAL RISQUE	18	18	12	В	5
SICAF BIAT	18	18	I2	I3	5
Titres détenus par la SICAF BIAT	471	471	180	203	268
SIM	163	163	65	73	90
TAAMIR	I3I	131	52	59	<i>7</i> 2
PROTECTRICE	122	122	42	48	74
SGP	34	34	14	15	19
SOPIAT	21	21	7	8	В
Total Consolidé	9 624	9 624	4 670	5 059	4 564

IV-7/ Autres actifs

Les autres actifs du groupe BIAT totalisent au 31/12/2011 un solde de 273 045 mD contre 192 963 mD à la clôture de l'exercice précédent. La contribution de chaque société s'analyse comme suit :

SOCIETES	31/12/2011	31/12/2010
Compte d'attente et de régularisation	67 639	20 486
BIAT	59 364	14 560
ASSURANCE BIAT	5 231	4 441
PROTECTRICE	578	77
FAIZA	137	137
AUTRES	2 329	1 271
Créance pour dépôts auprès des cédantes	306	266
ASSURANCE BIAT	306	266
Créances nées d'opérations d'assurance	16 230	9 637
ASSURANCE BIAT	16 230	9 637
Part des réassureurs dans les provisions techniques	14 283	10 408
ASSURANCES BIAT	14 283	10 408
Autres actifs courants	174 587	152 165
BIAT	134 613	125 353
TAAMIR	I 892	2 287
OSI	725	747
ASSURANCE BIAT	2 807	2 <i>77</i> 1
SALLOUM	3 777	3 768
BIAT CAPITAL RISQUE	554	558
SICAV TRESOR	221	457
FAIZA	321	321
GSM	1 054	1 052
PALM LINKS IMMOBILIERE	15	28
SOPIAT	91	653
STI	2 083	3 361
EL FEJJA	12 170	3 470
FCC 2	2	560
STSP	620	I 45I
SPTM V	6 <i>7</i> 38	3 066
BIAT CAPITAL	621	2 263
AUTRES	6 283	-
Total Consolidé	273 045	192 963

Ainsi. le total du bilan a enregistré entre décembre 2010 et décembre 2011 un accroissement de 761 372 mD ou 10.45 % en passant de 7 283 902 mD à 8 045 274 mD.

Note v - Les éléments de passif du bilan

V-I/ Banque centrale CCP et TGT

Le poste « Banque centrale, CCP, et TGT » qui s'élève au 31 Décembre 2011 à 3 416 mD contre 2 097 mD à la clôture de l'exercice précédent provient exclusivement de la BIAT.

V-2/ Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le poste « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » totalise au 31 Décembre 2011 un solde de 417 722 mD contre 93 707 mD à la même date de l'exercice précédent. Il provient principalement de la BIAT.

V-3/ Dépôts et avoirs de la clientèle

Le poste « Dépôts et avoirs de la clientèle » totalise au 31 Décembre 2011 un solde de 5 661 815 mD contre 5 414 062 mD à la même date de l'exercice précédent.

V-4/ Emprunts et ressources spéciales

Le poste « Emprunts et ressources spéciales » totalise au 31 Décembre 2011 un solde de 134 419 mD contre 152 898 mD à l'issue de l'exercice précédent. Il provient de la BIAT à concurrence de 125 493 mD, de la BIAT CAPITAL RISQUE à hauteur de 2 380 mD, de la SPT MED V à hauteur de 6 500 mD et de la STSP à hauteur de 46 mD.

V-5/ Autres passifs

Les autres passifs du groupe BIAT totalisent au 31 décembre 2011 un solde de 429 059 mD contre 299 032 mD à la clôture de l'exercice précédent. La contribution de chaque société s'analyse comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Provisions pour risque et charges	<i>7</i> 7 4II	54 057
BIAT	<i>7</i> 2 <i>7</i> 93	49 628
OSI	501	1 003
TAAMIR	l54	145
FAIZA	I37	147
GSM	816	889
BIAT CAPITAL RISQUE	430	430
ASSURANCE BIAT	250	250
STI	1 028	I 498
AUTRES	I 302	67
Provisions techniques	II3 909	88 742
ASSURANCE BIAT	II3 909	88 742
Dettes pour dépôts reçus des cessionnaires	9 423	5 912
ASSURANCE BIAT	9 423	5 912
Dettes nées d'opérations d'assurances	6 451	5 132
ASSURANCE BIAT	6 451	5 132
Compte d'attente & de régularisation	148 643	72 268
BIAT	146 917	70 170
FCC I	l25	216
FCC 2	303	315
EL FEJJA	I3I	124
BIAT CAPITAL RISQUE	66	177
PALM LINKS IMMOBILIERE	ı	I
OSI	Ю	IO
CIAR	5	2
BIAT CAPITAL	194	235
SICAV TRESOR	25	14
TAAMIR	40	5
TUNISIE TITRISATION	В	12
STI	348	655
SOPIAT	21	223
AUTRES	447	109
Autres passifs courants	<i>7</i> 3 222	72 921
BIAT	52 413	62 917
AUTRES	20 809	10 004
Total Consolidé	429 059	299 032

Note vi - les intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires se détaillent par société consolidée comme suit :

	PART DES MINOR LES RESERVES		PART DES MINORITAIRES DANS LES RESULTATS CONSOLIDES			
	2011	2010	2011	2010		
PROTECTRICE	135	68	196	357		
SALLOUM	2 137	2 142	-5	-7		
SICAV Prosperity	747	1 062	16	26		
Ste FAIZA	398	398	-	-		
GSM	-1 789	-1 181	-634	-666		
BIAT CAPITAL	3	2	-	I		
ASSURANCE BIAT	8 5	6 942	390	1 261		
SICAV Trésor	764 139	698 287	29 976	27 620		
BIAT CAPITAL RISQUE	488	491	1	-3		
SOPIAT	1	1	0	0		
SICAV Opportunity	233	107	3	I		
BIAT Assets Management	4	3	3	3		
SICAF BIAT	-	-	0	0		
PALM LINKS IMMOBILIERE	162	171	-6	-9		
STI	II 495	10 418	-1 191	-l <i>7</i> 56		
TUNISIE TITRISATION	137	124	23	35		
EL FEJJA	6 007	6 005	36	-		
SICAV PATRIMOINE	12 166	17 578	525	683		
FCC I	10 178	12 325	-100	65		
Fond commun de placement	828	599	I8	В		
FCC 2	12 <i>7</i> 98	14 682	В	-5		
STSP	-303	0	-542	-303		
STPM V	2 247	2 000	-901	-619		
TOTAL	830 362	<i>77</i> 2 224	27 821	26 697		

NOTE VII - LES CAPITTAUX PROPRES CONSOLIDÉES

Les capitaux propres consolidés sont passés de 523 185 mD au 31 décembre 2010 à 540 660 mD au 31 Décembre 2011.

Ils sont détaillés comme suit :

VII - I/ LES RESERVES CONSOLIDEES

Les réserves consolidées se détaillent au 31 décembre 2011 et 2010, par société consolidée comme suit :

BIAT 320 555 306 663 SIM 9 3 OSI 70 -139 TAAMIR 144 -226 LA PROTECTRICE 1945 -1570 SALLOUM -137 -125 SEGP 2754 -2493 SICAV PROSPERITY 77 -9 FAIZA -250 -2493 GSM -5.756 -4.855 BIAT CAPITAL 805 -6.48 ASSURANCES BIAT 2075 1704 SICAV TRESOR 357 1704 BIAT CAPITAL RISQUE 841 34 GLAY 950 637 SOPIAT 49 147 SICAV OPPORTINUTY 43 2 BIAT ASSETS MANAGEMENT 642 1 SICAF BIAT 320 2 PALM LINKS IMMOBILICRE 52 6 BIAT ASSETS MANAGEMENT 49 2 SICAV PATRIMONE 37 2 CLI FEJJA 6		31/12/2011	31/12/2010
OSI 70 -99 TAAMIR 44 226 LA PROTECTRICE 1945 1570 SALLOUM -37 -25 SGP 2754 2493 SICAV PROSPERITY 77 9 FAIZA -250 -249 SSM -5756 -4855 BIAT CAPITAL 895 -649 SICAV TRESOR 357 1704 SICAV TRESOR 357 433 BIAT CAPITAL RISOUE 841 317 CICAV OPPORTINUTY 49 147 SICAV OPPORTINUTY 43 36 SICAV OPPORTINUTY 49 100 SICAV SILLANGEMENT 64 100 SICAV BIAT 320 2796 PALM LINKS IMMOBILIERE 320 2796 BAT 43 23 SICAV PATRIMOINE 17 81 SICAV PATRIMOINE 129 48 FCC 1 49 48 FCC 2 17	BIAT	320 567	306 663
TAAMIR 44 226 LA PROTECTRICE 1945 1570 SALLOUM -137 -125 SGP 2754 2493 SICAV PROSPERITY 77 99 FAIZA -250 -249 GSM -5756 -4855 BIAT CAPITAL 892 649 ASSURANCES BIAT 2 075 1704 SICAV TRESOR 37 433 BIAT CAPITAL RISOUE 84 337 CIAR 950 633 SOPIAT 49 147 SICAV OPPORTINUTY 43 36 BIAT ASSETS MANAGEMENT 462 100 SICAF BIAT 320 2-76 BAM 350 2-89 PALM LINKS IMMOBILIERE 32 6 BAT 499 2-2 390 TUIS 499 2-2 390 TUIS 499 2-2 390 TUIS 190 3-2 TUIS 190 3-2	SIM	9	3
LA PROTECTRICE 1945 1570 SALLOUM 437 425 SGP 2 754 2 493 SICAV PROSPERITY 77 9 FAIZA -550 -249 GSM -5 756 -4 855 BIAT CAPITAL 892 649 ASSURANCES BIAT 2 075 1704 SICAV TRESOR 357 433 BIAT CAPITAL RISOUE 357 433 CLAR 950 637 SOPIAT 49 147 SICAV OPPORTINUTY 43 36 BIAT ASSETS MANAGEMENT 49 100 SICAF BIAT 3 20 276 BAT 72 7 STI 499 2 390 TUNISE TITRISATION 90 97 EL FEJJA 16 3 SICAV PATRIMOINE 17 8 SICAV PATRIMOINE 123 2 FCP 42 4 FCP 42 4 <td>OSI</td> <td>70</td> <td>-199</td>	OSI	70	-199
SALLOUM 437 -258 SGP 2.754 2.493 SICAV PROSPERITY 77 9 FAIZA -250 -248 GSM -5756 -4.855 BIAT CAPITAL 892 649 ASSURANCES BIAT 2.075 1.704 SICAV TRESOR 357 433 BIAT CAPITAL RISOUE 841 367 CIAR 950 637 SOPIAT 49 147 SICAV OPPORTINUTY 43 36 BIAT ASSETS MANAGEMENT 642 1.003 SICAF BIAT 3 203 2.796 PALM LINKS IMMOBILERE 52 6 BAT -72 74 STI -499 -2.390 FULLY 6 3 SICAV PATRIMOINE 17 8 FCC I 123 -2 FCC I 49 -6 STSP 49 -2 FCC 2 12 -2 <tr< td=""><td>TAAMIR</td><td>- 4</td><td>226</td></tr<>	TAAMIR	- 4	226
SICAV PROSPERITY 77 9 FAIZA -250 -249 GSM -5756 -4855 BIAT CAPITAL 892 -648 ASSURANCES BIAT 203 1704 SICAV TRESOR 357 433 BIAT CAPITAL RISOUE -841 37 CIAR 950 -637 SOPIAT 49 147 SICAV OPPORTINUTY 43 36 BIAT ASSETS MANAGEMENT 642 1003 SICAR BIAT 3 203 2 796 PALM LINKS IMMOBILIERE 3 203 2 796 STI -499 -2 390 TUNISIE TITRISATION 90 97 EL FEJJA 19 -2 390 SICAV PATRIMOINE 17 81 FCC I 149 -56 STPI 1237 -6 FCC 2 172 19 STSP -623 -7 FCP 462 19 STSP -623 <td< td=""><td>LA PROTECTRICE</td><td>I 945</td><td>I 570</td></td<>	LA PROTECTRICE	I 945	I 570
SICAV PROSPERITY 77 9 FAIZA -250 -249 GSM -5756 -4855 BIAT CAPITAL 892 649 ASSURANCES BIAT 2 075 1704 SICAV TRESOR 35 433 BIAT CAPITAL RISQUE -841 37 CIAR 950 637 SOPIAT 49 147 SICAV OPPORTINUTY 43 36 BIAT ASSETS MANAGEMENT 642 1 003 SICAF BIAT 3 203 2 796 BAT -72 74 STI 499 -2 390 TUNISIE TITRISATION 90 97 EL FELIJA 19 156 STI 19 156 SCC I 149 156 STEP 1237 16 STEP 1237 16 SCC I 1237 16 STEP 16 172 16 SCC I 172 16	SALLOUM	-137	-125
FAIZA -55 -248 GSM -5756 -4855 BIAT CAPITAL 892 649 ASSURANCES BIAT 2075 1704 SICAV TRESOR 357 433 BIAT CAPITAL RISQUE 841 37 CIAR 950 637 SOPIAT 49 147 SICAV OPPORTINUTY 49 1003 SICAF BIAT 3 203 2 796 PALM LINKS IMMOBILIERE 52 6 BAT -72 74 STI 499 -2 390 TUNISIE TITRISATION 90 97 EL FELJA 6 3 SICAV PATRIMOINE 17 8 FCC 1 149 156 STPI 123 2 FCC 2 172 195 STSP -623 -7 STSP -623 -7 STSP -623 -7 STSP -624 -7 STSP<	SGP	2 <i>7</i> 54	2 493
GSM .5 756 .4 855 BIAT CAPITAL 892 649 ASSURANCES BIAT 2 075 1 704 SICAV TRESOR 357 433 BIAT CAPITAL RISQUE -841 317 CIAR 950 637 SOPIAT 49 147 SICAV OPPORTINUTY 43 36 BIAT ASSETS MANAGEMENT 642 1 003 SICAF BIAT 3 203 2 796 PALM LINKS IMMOBILIERE 52 6 BAT -72 74 STI -499 -2 390 TUNISIE TITRISATION 90 97 EL FEJJA 6 3 SICAV PATRIMOINE 17 8 FCC I 149 156 STPI 1237 -2 FCP 42 48 FCC 2 172 195 STSP -623 -7 STSP -623 -7 STSP -623 -7	SICAV PROSPERITY	77	9
BIAT CAPITAL 892 649 ASSURANCES BIAT 2 075 1 704 SICAV TRESOR 357 433 BIAT CAPITAL RISOUE -841 37 CIAR 950 637 SOPIAT 49 147 SICAV OPPORTINUTY 43 36 BIAT ASSETS MANAGEMENT 642 1 003 SICAF BIAT 3 203 2 796 PALM LINKS IMMOBILIERE 52 6 BAT -72 74 STI -499 -2 390 TUNISIE TITRISATION 90 97 EL FEJJA 6 3 SICAV PATRIMOINE 17 86 STPI 1237 -2 FCC 42 48 FCC 2 172 195 STSP -623 -	FAIZA	-250	-249
ASSURANCES BIAT 2 075 1 704 SICAV TRESOR 357 433 BIAT CAPITAL RISOUE -841 317 CIAR 950 637 SOPIAT 49 147 SICAV OPPORTINUTY 43 36 BIAT ASSETS MANAGEMENT 642 1 003 SICAF BIAT 3 203 2 796 PALM LINKS IMMOBILIERE 52 6 BAT -72 74 STI -499 -2 390 TUNISIE TITRISATION 90 97 EL FEJJA 6 3 SICAV PATRIMOINE 17 81 FCC I 149 156 STPI 1237 -2 FCP 42 48 FCC 2 172 195 STSP -623 -1 STSP -623 -2 SPTMV 316 -2 IT D -888 -236	GSM	-5 <i>7</i> 56	-4 855
SICAV TRESOR 357 433 BIAT CAPITAL RISOUE -841 317 CIAR 950 637 SOPIAT 49 147 SICAV OPPORTINUTY 43 36 BIAT ASSETS MANAGEMENT 642 1 003 SICAF BIAT 3 203 2 796 PALM LINKS IMMOBILIERE 52 6 BAT -72 74 STI -499 -2 390 TUNISIE TITRISATION 90 97 EL FEJJA 6 3 SICAV PATRIMOINE 17 81 FCC I 149 156 STPI 1 237 -2 FCP 42 48 FCC 2 172 195 STSP -623 -1 STSP -623 -7 SPTMV 316 -2 IT D -286 -286	BIAT CAPITAL	892	649
BIAT CAPITAL RISOUE -84 317 CIAR 950 637 SOPIAT 49 147 SICAV OPPORTINUTY 43 36 BIAT ASSETS MANAGEMENT 642 1 003 SICAF BIAT 3 203 2 796 PALM LINKS IMMOBILIERE 52 61 BAT -72 74 STI -499 -2 390 TUNISIE TITRISATION 90 97 EL FEJJA 6 3 SICAV PATRIMOINE 17 81 FCC I 149 156 STPI 1237 -2 FCP 42 48 FCC 2 172 195 STSP -623 - STSP -623 - SPTMV 316 - IT D -488 -236	ASSURANCES BIAT	2 075	1 704
CIAR 950 637 SOPIAT 49 147 SICAV OPPORTINUTY 43 36 BIAT ASSETS MANAGEMENT 642 1 003 SICAF BIAT 3 203 2 796 PALM LINKS IMMOBILIERE 52 61 BAT -72 74 STI -499 -2 390 TUNISIE TITRISATION 90 97 EL FEJJA 6 3 SICAV PATRIMOINE 17 81 FCC I 149 156 STPI 1237 -2 FCP 42 48 FCC 2 172 195 STSP -623 - SPTMV 316 IT D -488 -236	SICAV TRESOR	357	433
SOPIAT 49 147 SICAV OPPORTINUTY 43 36 BIAT ASSETS MANAGEMENT 642 1 003 SICAF BIAT 3 203 2 796 PALM LINKS IMMOBILIERE 52 61 BAT -72 74 STI -499 -2 390 TUNISIE TITRISATION 90 97 EL FEJJA 6 3 SICAV PATRIMOINE 17 81 FCC I 149 156 STPI 1 237 -2 FCP 42 48 FCC 2 172 195 STSP -623 - SPTMV 316 -3 IT D -488 -236	BIAT CAPITAL RISQUE	-841	317
SICAV OPPORTINUTY 43 36 BIAT ASSETS MANAGEMENT 642 1 003 SICAF BIAT 3 203 2 796 PALM LINKS IMMOBILIERE 52 61 BAT -72 74 STI -499 -2 390 TUNISIE TITRISATION 90 97 EL FEJJA 6 3 SICAV PATRIMOINE 17 81 FCC I 149 156 STPI 1 237 -2 FCP 42 48 FCC 2 172 195 STSP -623 -7 STSP -623 -7 SPTMV 316 -3 IT D -488 -236	CIAR	950	637
BIAT ASSETS MANAGEMENT 642 I 003 SICAF BIAT 3 203 2 796 PALM LINKS IMMOBILIERE 52 6I BAT -72 74 STI -499 -2 390 TUNISIE TITRISATION 90 97 EL FEJJA 6 3 SICAV PATRIMOINE 17 8I FCC I 149 156 STPI 1 237 -2 FCP 42 48 FCC 2 172 195 STSP -623 - SPTMV 316 - IT D -488 -236	SOPIAT	49	147
SICAF BIAT 3 203 2 796 PALM LINKS IMMOBILIERE 52 6I BAT -72 74 STI -499 -2 390 TUNISIE TITRISATION 90 97 EL FEJJA 6 3 SICAV PATRIMOINE 17 8I FCC I 149 156 STPI 1 237 -2 FCP 42 48 FCC 2 172 195 STSP -623 - SPTMV 316 - I T D -488 -236	SICAV OPPORTINUTY	43	36
PALM LINKS IMMOBILIERE 52 61 BAT -72 74 STI -499 -2 390 TUNISIE TITRISATION 90 97 EL FEJJA 6 3 SICAV PATRIMOINE 17 81 FCC I 149 156 STPI 1 237 -2 FCP 42 48 FCC 2 172 195 STSP -623 - SPTMV 316 - I T D -286 -236	BIAT ASSETS MANAGEMENT	642	1 003
BAT -72 74 STI -499 -2 390 TUNISIE TITRISATION 90 97 EL FEJJA 6 3 SICAV PATRIMOINE 17 81 FCC I 149 156 STPI 1 237 -2 FCP 42 48 FCC 2 172 195 STSP -623 - SPTMV 316 - I T D -488 -236	SICAF BIAT	3 203	2 796
STI -499 -2 390 TUNISIE TITRISATION 90 97 EL FEJJA 6 3 SICAV PATRIMOINE 17 8I FCC I 149 156 STPI 1 237 -2 FCP 42 48 FCC 2 172 195 STSP -623 - SPTMV 316 - I T D -488 -236	PALM LINKS IMMOBILIERE	52	61
TUNISIE TITRISATION 90 97 EL FEJJA 6 3 SICAV PATRIMOINE 17 81 FCC I 149 156 STPI 1 237 -2 FCP 42 48 FCC 2 172 195 STSP -623 - SPTMV 316 - I T D -488 -236	BAT	-72	74
EL FEJJA 6 3 SICAV PATRIMOINE 17 81 FCC I 149 156 STPI 1 237 -2 FCP 42 48 FCC 2 172 195 STSP -623 - SPTMV 316 - I T D -488 -236	STI	-499	-2 390
SICAV PATRIMOINE 17 8I FCC I 149 156 STPI 1 237 -2 FCP 42 48 FCC 2 172 195 STSP -623 - SPTMV 316 - I T D -488 -236	TUNISIE TITRISATION	90	97
FCC I I49 I56 STPI I 237 -2 FCP 42 48 FCC 2 I72 I95 STSP -623 - SPTMV 316 - I T D -488 -236	EL FEJJA	6	3
STPI I 237 -2 FCP 42 48 FCC 2 I72 I95 STSP -623 - SPTMV 316 - I T D -488 -236	SICAV PATRIMOINE	17	81
FCP 42 48 FCC 2 172 195 STSP -623 - SPTMV 316 - I T D -488 -236	FCC I	149	156
FCC 2 172 195 STSP -623 - SPTMV 316 - I T D -488 -236	STPI	l 237	-2
STSP -623 - SPTMV 3l6 - I T D -488 -236	FCP	42	48
SPTMV 316 - I T D -488 -236	FCC 2	172	195
ITD -488 -236	STSP	-623	-
	SPTMV	316	-
TOTAL 327 034 311 345	I T D	-488	-236
	TOTAL	327 034	311 345

Société Consolidé	Méthode	Capital	Réserves	Elim titres (I)	Ajus EA positif (2)	Amort EA (3)	Dividendes	Prov	Plus value interne	Impôts différés et autres	Part des min (4)	Total
BIAT	Mère	0	300 972		0	0	0	50 866	-70	-1 201		320 567
SIM	IG	823	-334	-578	163	-65	0	0	0	0	0	9
051	IG	20	0	-24	78	-12	0	0	-3	ll .	0	70
Taamir	IG	5 088	-742	-4 656	BI	-52	0	18	0	199	0	-14
Protectrice	IG	40	829	-904	122	-43	5 036	0	0	0	-135	I 945
SPTS	IG	4 000	-550	-1 903	171	-51	0	0	0	3	-2 137	-137
SGP	IG	9 041	<i>7</i> 58	-9 802	34	-14	1 085	1 652	0	0	0	2 <i>7</i> 54
Sicav Prosperity	IG	1 322	0	-512	0	0	4	0	0	0	-747	77
Ste Faiza	IG	1 280	-590	-542	0	0	0	0	0	0	-398	-250
Golf Sousse Monastir	IG	6 500	-9 911	-4 134	1 818	-1 818	0	0	0	0	l 789	-5 <i>7</i> 56
Biat Capital "FPG"	IG	3 000	404	-2 998	16	-7	480	0	0	0	-3	892
Assurances Biat	IG	10 000	4 786	-4 608	86	-38	0	0	0	0	-8 151	2 075
Sicav Tresor	IG	814 630	482	-53 022	0	0	2 406	0	0	0	-764 139	357
Biat Capital risque	IG	26 150	269	-25 <i>7</i> 53	95	-29	0	0	-l 085	0	-488	-841
CIAR	IG	1 000	294	-1 017	0	0	673	0	0	0	0	950
SOPIAT	IG	5 000	27	-5 016	70	-17	180	0	-277	83	-1	49
Sicav Opportunity	IG	1 219	0	-957	0	0	14	0	0	0	-233	43
BIAT Assets Management	IG	500	87	-497	0	0	556	0	0	0	-4	642
SicafBiat	IG	19 000	260	-19 000	61	-22	l 729	I 175	0	0	0	3 203
Palm Links Immobilière	IG	200	II6	-109	0	0	0	0	0	7	-162	52
Banque d'Affaire de Tunisie	ME		787	-l 000	226	-101	0	0	0	16		-72
S,T,I	IG	60 000	-27 134	-58 300	6 541	-2 399	0	1 000	0	1 287	-11 495	-500
Tunisie Titrisation	IG	500	40	-384	0	0	71	0	0	0	-137	90
Société Elfejja	IG	I5 000	Ю	-8 997	0	0	0	0	0	0	-6 007	6
Sicav Patrimoine Obligataire	IG	14 500	0	-2 421	0	0	104	0	0	0	-12 166	17
FCC BIAT CREDIMMO I	IG	14 386	650	-4 709	0	0	0	0	0	0	-10 178	149
STPI	ME		I 352	-1 000	12	-2	875	0	0	0		I 237
FCP	IG	1 146	0	-283	0	0	7	0	0	0	-828	42
FCC BIAT CREDIMMO 2	IG	22 881	470	-10 381	0	0	0	0	О	0	-I2 <i>7</i> 98	172
Société Touristique Sahara Palace	IG	8 000	-1 323	-8 000	0	0	0	0	0	397	303	-623
Société de Promotion Touristique Mohamed V	IG	12 000	-41	-10 000	0	0	0	0	0	604	-2 247	316
Institut Tunis Dauphine	M∈		146	-656	0	0	0	0	0	23		-487
TOTAL CONSOLIDE		1 057 226	272 444	-515 163	9 624	-4 670	10 230	24 <i>7</i> II	-1 435	1 429	-830 362	327 034

⁽I) Elimination titres - (2) Ajustement Ecart d'Acquisition positif - (3) Amortissement Ecart d'Acquisition - (4) Part des minoritaires

La contribution de la BIAT dans les réserves consolidées du Groupe s'élève au 31 décembre 2011 à 98.02 %.

Ces réserves se présentent par méthode de consolidation comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Société Mère : BIAT	320 567	306 663
Sociétés consolidées par intégration globale	5 <i>7</i> 89	4 846
Sociétés consolidées par mise en équivalence	678	-164
TOTAL	327 034	3 345

La contribution du secteur financier, y compris la BIAT dans les réserves consolidées du Groupe s'élève au 31 décembre 2011 à IOI.84 %

Ces réserves se présentent par secteur d'activité comme suit :

Secteur d'activité	31/12/2011	%	31/12/2010	%
Secteur financier	333 062	101,84%	318 961	102,45%
Banques	320 495	98.00%	306 738	98,52%
Assurances	4 021	1.23%	3 273	1.05%
OPCVM	496	0.15%	558	0.18%
Stes d'investissement	2 360	0.72%	3 114	1,0%
Fonds commun de créances	320	0.10%	351	O.II%
Gestion et intermédiation en bourse	4 420	1.35%	4 290	I,38%
Stes de recouvrement	950	0.29%	637	0.20%
Secteur du tourisme	-6 512	-1,99%	-7 183	-2,31%
Secteur immobilier	891	0,27%	-	
Secteur de service	-407	-0,12%	-433	-0,14%
Total	327 034	100,00%	3 345	100,00%

VII -2/ Résultat consolidé

La contribution de chaque société consolidée dans le résultat consolidé du groupe s'analyse entre 2011 et 2010 comme suit :

Société consolidée	31/12/2011	31/12/2010
Société Mère : BIAT	48 940	47 931
SIM	-16	-II
OSI	l52	-36
TAAMIR	-81	-276
PROTECTRICE	-2 976	-2 383
SALLOUM	-13	-15
SGP	-88	250
SICAV PROSPERITY	16	I7
FAIZA	-	-
GSM	-30	-234
BIAT CAPITAL	459	668
ASSURANCES BIAT	-3 067	-l 509
SICAV TRESOR	I 487	-714
BIAT CAPITAL RISQUE	-380	-723
CIAR	448	<i>7</i> I5
SOPIAT	-187	-34
SICAV OPPORTUNITY	23	24
BIAT ASSETS MANAGEMENT	-569	-697
SICAF BIAT	-74	-65
PALM LINKS IMMOBILIERE	-6	-18
BAT	-55	-103
STI	-1 225	-2 965
TUNISIE TITRISATION	-II8	-145
EL FEJJA	34	-269
SICAV PATRIMOINE	104	50
FCCI	563	712
STPI	613	l 239
FCP	Ю	9
FCC2	1 080	I 185
STSP	-989	-481
STPM V	-346	-205
INSTITUT DAUPHINE	-83	-77
TOTAL	43 626	41 840

Rapport annuel BIAT 2011

Unité = En mD

Filiale	Méth conso (I)	Rést. social (2)	IG Réc (3)	Ret. pro. (4)	Retraitement dividendes	Ret + value interne (5)	Rés. des stes mises en équi. (6)	Impots differes	EA negatif	Amort EA positif	Part des min. dans le rés. conso. (7)	Rés cons (8)
BIAT	Mère	48 197	4 522	3 109	-6 069	-	-	-819	-	0	0	48 940
SIM	IG	9	0	0	-17	-	-	0	-	-8	0	-16
05 I	IG	197	-30	0	0	-	-	-II	-	-4	0	152
TAAMIR	IG	109	28	5	-77	-	-	-139	-	-7	0	-81
PROTECTRICE	IG	I 336	-4 038	0	-72	-	-	0	_	-6	-196	-2 976
SALLOUM	IG	-13	0	0	-1	-	_	4	-	-9	5	-14
SGP	IG	841	-9	0	-920	_	-	0	_	-1	0	-89
PROSPERITY	IG	29	4	0	-1	_	_	0	_	0	-16	16
FAIZA	IG	0	0	0	0	-	-	0	-	0	0	0
GSM	IG	-1 479	815	0	0	_	-	0	_	0	634	-30
BIAT CAPITAL "FPG"	IG	506	-6	0	-39	_	-	0	_	-1	0	460
ASS BIAT	IG	932	-3 372	0	-233	_	_	0	_	-4	-390	-3 067
TRESOR	IG	31 936	-391	0	-83	_	-	0	_	0	-29 975	I 487
Biat Capital risque	IG	509	-446	0	-471	_	-	33	_	-4	-1	-380
CIAR	IG	401	47	0	0	_	_	0	_	0	0	448
SOPIAT	IG	-55	-24	0	-104	_	_	0	_	-4	0	-187
OPPORTUNITY	IG	18	8	0	0	-	-	0	_	0	-3	23
ASSET	IG	578	-1 125	0	-19	_	_	0	_	0	-3	-569
SICAF_BIAT	IG	2 002	-34	0	-2 039	_	_	0	_	-3	0	-74
Links	IG	4	0	0	-8	_	_	-8	_	0	6	-6
BAT	MEQ		0	0	0	_	-43		_	-11	0	-54
STI	IG	-7 I34	I 554	3 806	-38	-	_	-277	-	-327	1 191	-1 225
TN TIT	IG	<i>7</i> 5	-166	0	-4	-	-	0	-	0	-23	-118
FEJJA	IG	89	-19	0	0	-	-	0	_	0	-36	34
SICAV OBLIGATAIRE	IG	556	82	0	-9	_	-	0	_	0	-525	104
Fonds communi	IG	-129	593	0	0	_	_	0	_	0	100	564
STPI	MEQ	-	0	0	0		613	0	-	0	0	613
FCP	IG	25	3	0	0	_	-	0	_	0	-19	9
Fonds commun2	IG	20	I 073	0	0	_	-	0	_	0	-13	1 080
STSP	IG	-1 260	126	0	0	_	=	-397	-	0	542	-989
SPTM	IG	-2 049	805	0	-26	_	-	23	_	0	901	-346
INSTITUT TUNIS DAUPHINE	MEQ		0	0	0	-	-83		-		0	-83
TOTAL CONSOLIDE		76 250	0	6 920	-10 230	0	487	-l 59l	0	-389	-27 821	43 626

(l) Méthode de consolidation - (2) Résultat social - (3)IG Réciproques - (4)Retraitement provisions - (5) Retraitement + value interne - (6) Résultat des stes mises en équivalence- (7) Part des minoritaires dans le résultat consolidé - (8) Résultat consolidé

Ces résultats se présentent par méthode de consolidation comme suit :

Unité = En mD

	31/12/2011	31/12/2010
Société Mère : BIAT	48 940	47 931
Sociétés consolidées par intégration globale	-5 <i>7</i> 90	-7 152
Sociétés consolidées par mise en équivalence	476	1 061
TOTAL	43 626	41 840

La contribution des résultats consolidés par secteur d'activité se présente comme suit :

Unité = En mD

Secteur d'activité	31/12/2011	%	31/12/2010	%
Secteur financier	45 804	104,99%	45 222	108,08%
Banques	48 886	112.06%	47 828	II4,3I%
Assurances	-6 043	-13.85%	-3 892	-9,30%
OPCVM	I 630	3,74%	-623	-1,49%
Stes d'investissement	-454	-1,04%	-788	-1,88 %
Fonds commun des créances	1 644	3.77%	I 897	4,53%
Gestion et intermédiation en bourse	-307	-0,70%	85	0,20%
Stes de recouvrement	448	1,03%	<i>7</i> I5	I, 7I %
Secteur tourisme	-2 596	-5,95%	-3 902	-9,33%
Secteur immobilier	365	0.84%	643	1,54%
Secteur de service	53	0.12%	-123	-0,30%
Total	43 626	100%	41 840	100%

CONTRIBUTION DES SOCIETES CONSOLIDEES PAR MISE EN EQUIVALENCE DANS LES CAPITAUX PROPRES :

PART DANS LES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE

NOM DE LA SOCIETE	% D'INTERET		PART DU GROU CAPITAUX PRO RESULTAT DE	PRES AVANT
	2011	2010	2011	2010
Banque d'Affaires de Tunisie « BAT »	22,22%	22,22%	-213	-61
Société Tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels « STPI »	25,00%	25,00%	352	-12
INSTITUT TUNIS DAUPHINE	35,00%	35,00%	-510	-245
TOTAL I			-371	-318
Ajustement des réserves consolidées par les traitements des écarts d'acquisitions, des dividendes et de l'effet d'impôt			I 049	154
TOTAL 2			678	-164

PART DANS LE RESULTAT

NOM DE LA SOCIETE	% D'INTERET		PART DU GROUPE DANS LE RESULTAT DE L'EXERCICE	
	2011	2010	2011	2010
Banque d'Affaires de Tunisie « BAT »	22,22%	22,22%	-43	-91
Société tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels « STPI »	25,00%	25,00%	613	1 239
Institut Tunis DAUPHINE	35.00%	35.00%	-83	-76
TOTAL I (y compris les impôts différés)			487	1 072
Amortissement des écarts d'acquisition			-II	-II
TOTAL 2			476	1 061

Note IIX - Les éléments de l'état de résultat

IIX -I/ Intérêts et revenus assimilés

Le poste « Intérêts et revenus assimilés » qui s'élève au 31 Décembre 2011 à 315 854 mD contre 288 674 mD à l'issue de l'exercice précédent, provient principalement de la BIAT comme l'indique le tableau suivant :

Unité = En mD

				Onite = en ind
	Social	Incidence des retraitements intra groupe	Total consolidé au 31 12 2011	Total consolidé au 31 12 2010
BIAT	314 554	-2 207	312 347	284 652
PROTECTRICE	9	-	9	-
BIAT CAPITAL	300	-39	261	25
ASSURANCES BIAT	493	-353	140	36
CIAR	125	-8	II7	III
FCC I	I 156	-	I 156	I 546
FCC 2	1 823	-	I 823	2 304
SOPIAT	62	-61	1	-
Total	318 522	-2 668	3 5 854	288 674

IIX -2/ Commissions (en produits)

Le poste « Commissions en produits » se subdivise entre les commissions sur opérations d'assurances et les commissions sur opérations bancaires,

Le poste « Commissions (en produits) sur opérations d'assurance » qui s'élève au 31 Décembre 2011 à 44 420 mD contre 40 176 mD à la même date de l'exercice précédent, provient exclusivement de ASSURANCES BIAT.

Les commissions sur opérations bancaires se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

Social		Incidence des retraitements	Total consolidé		
	Social	intra group∈	2011	2010	
BIAT	71 586	-2 <i>67</i> 2	68 914	59 687	
PROTECTRICE	5 <i>7</i> 56	-4 059	l 697	l 575	
BIAT CAPITAL	829	-	829	l <i>7</i> 59	
TOTAL	78 171	-6 <i>7</i> 3l	71 440	63 05 1	

IIX -3/ Gains sur portefeuille titre commercial

Ces gains se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

				Unité = En mD
Société	SOCIAL AU 31/12/2011	Incidence des retraitements intra	Total consolidé	
		group∈	2011	2010
BIAT	74 415	-395	74 020	67 547
TAAMIR	35	-32	3	0
SGP	5	-	5	4
SICAV PROSPERITY	45	-2	43	56
BIAT CAPITAL	150	=	150	150
ASSURANCES BIAT	4 409	-341	4 068	2 836
SICAV TRESOR	36 972	-3 960	33 012	28 138
BIAT CAPITAL RISQUE	726	-473	253	424
SICAV OPPORTUNITY	40	-2	38	37
BIAT ASSETS MANAGEMENT	67	-	67	85
SICAF BIAT	53	-39	4	7
STI	-	-	-	98
TUNISIE TITRISATION	32	-	32	31
SICAV PATRIMOINE	685	-12	673	<i>77</i> 9
FCC I	55	-	55	II8
FCP	30	-	30	23
FCC 2	109	=	109	58
EL FEJJA	109	-97	12	5
TOTAL	II7 937	-5 353	II2 584	100 396

IIX -4/ Revenus du portefeuille d'investissement

Ces revenus se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

Société	SOCIAL AU			nsolidé
Bociete	31/12/2011	intra groupe	2011	2010
BIAT	9 557	-6 600	2 957	3 716
SIM	17	-17	-	-
TAAMIR	77	-77		-
PROTECTRICE	78	-72	6	2
SGP	974	-929	45	56
ASSURANCES BIAT	258	-258		-
BIAT CAPITAL RISQUE	683	-20	663	827
SOPIAT	104	-104	-	I
BIAT ASSETS MANAGEMENTS	19	-19		-
SICAF BIAT	2 039	-2 039	-	I
PALM LINKS IMMOBILIERE	8	-8	-	-
TUNISIE TITRISATION	4	-4	-	-
AUTRES	47	-44	3	169
TOTAL	B 865	-lei oi-	3 674	4 <i>77</i> 1

IIX -5/ Intérêts encourus et charges assimilées

Le poste « Intérêts encourus et charges assimilées » qui s'élève au 31 Décembre 2011 à 125 493 mD contre 115 564 mD à l'issue de l'exercice précédent, provient principalement de la BIAT comme l'indique le tableau suivant :

Unité = En mD

Société	Social	Incidence des retraitements intra groupe	Total consolidé
BIAT	127 821	-4 390	123 431
GSM	884	-811	<i>7</i> 3
ASSURANCES BIAT	315	-	315
STI	l <i>7</i> 57	-l <i>7</i> 50	7
FCC I	1 009	-450	559
FCC 2	I 593	-853	740
FEJJA	306		306
AUTRES	240	-178	62
TOTAL	B3 925	-8 432	I25 493

IIX -6/ Sinistres payés sur opérations d'assurances

Le poste « Sinistres payés sur opérations d'assurances » qui s'élève au 31 Décembre 2011 à 18 120 mD contre 19 180 mD à la même date de l'exercice précédent, provient exclusivement de ASSURANCES BIAT,

IIX -7/ Commissions encourues

Le poste « Commissions encourues sur opérations bancaires » qui s'élève au 31 Décembre 2011 à 5 362 mD contre 4 890 mD à l'issue de l'exercice précédent, provient principalement de la BIAT à concurrence de 3 155 mD et de ASSURANCES BIAT à concurrence de 2 138 mD.

IIX -8/ Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Ces dotations aux provisions se détaillent par société comme suit :

Unit ϵ = En mD

Société	31/12/2011	31/12/2010
BIAT	-6l 5 97	-65 016
OSI	219	=
TAAMIR	-94	-395
PROTECTRICE ASSURANCES	-778	48
ASSURANCES BIAT	-22 912	-15 124
BIAT CAPITAL RISQUE		431
CIAR	I 364	l 705
SOPIAT		-8
STI	-24	475
SICAF BIAT	-18	-
TUNISIE TITRISATION	-1	-1
FCC I	-177	-51
FCC2	54	52
STSP	4	-
TOTAL	-83 960	-77 884

IIX -9/ Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ces dotations aux provisions se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

Société	31/12/2011	31/12/2010
BIAT	-847	6 682
TAAMIR	5	-
SGP	-91	258
BIAT CAPITAL	94	16
ASSURANCES BIAT	-3	-
BIAT CAPITAL RISQUE	-880	-1 292
CIAR	49	78
BIAT ASSETS MANAGEMENT	-	3
SICAF BIAT	-	-12
STI	803	2 499
FCCI	37	48
TOTAL	-833	8 280

IIX -IO/ Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

		Unite = En mu
Société	Total consolid	lé
Societe	2011	2010
BIAT	3 507	3 153
OSI		2
TAAMIR	423	56
GSM	428	701
EL FEJJA	4 134	-
BIAT CAPITAL RISQUE	122	31
PALM LINKS IMMOBILIERE	37	-
SOPIAT		2 244
BIAT ASSETS MANAGEMENTS	9	4
STI		2 925
TUNISIE TITRISATION		=
AUTRES	5	7
TOTAL	8 665	9 123

IIX -II/ Frais de personnel

Les frais de personnel se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

Société	31/12/2011	31/12/2010
BIAT	l35 699	II3 962
PROTECTRICE	I 890	I 418
SGP	12	8
SALLOUM	8	8
GSM	466	558
BIAT CAPITAL	633	578
ASSURANCES BIAT	3 767	2 979
BIAT CAPITAL RISQUE	360	188
CIAR	659	523
SOPIAT	105	97
BIAT ASSETS MANAGEMENT	369	499
SICAF BIAT		1
PALM LINKS IMMOBILIÈRE	4	4
STI	447	3 051
TUNISIE TITRISATION	71	65
EL FEJJA	558	451
STSP	98	-
TOTAL	145 167	124 410

IIX -I2/ Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

5 :414	Carial	Incidence des retraitements	Total cons	olidé
Société	Social	intra groupe	2011	2010
BIAT	41 350	-68	41 282	36 160
OSI	51		51	36
TAAMIR	331	-60	271	60
PROTECTRICE	714	-5	709	980
GSM	207	-	207	366
ASSURANCES BIAT	3 055	-4	3 051	3 628
SICAV TRESOR	5 035	-3 485	I 550	1 402
BIAT CAPITAL RISQUE	178	-17	161	915
CIAR	232	-52	180	280
SOPIAT	87	-37	50	I 904
PALM LINKS IMMOBILIÈRE	21	-	21	17
STI	2 018	-152	I 866	3 696
TUNISIE TITRISATION	26	-4	22	26
FEJJA	287	-77	210	_
SICAV OBLIGATAIRE	129	-85	44	46
FCC I	191	-143	48	47
AUTRES	523	-l23	400	-38
TOTAL	54 435	-4 312	50 123	49 527

IX -I3/ Dotations aux amortissements et aux provisions

Ces dotations aux amortissements se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

		onite - en inb
Société	31/12/2011	31/12/2010
BIAT	14 963	15 406
PROTECTRICE	221	I39
GSM	345	503
BIAT CAPITAL	ll	I
ASSURANCES BIAT	355	417
CIAR	ll _	I3
SOPIAT	21	21
PALM LINKS IMMOBILIÈRE	4	4
STI	251	887
FEJJA	2 995	-
STSP	968	I 324
SPTM MED V	I 153	1 306
AMORTISSEMENTS ECARTS D'ACQUISITION	390	481
AUTRES	2	40
TOTAL	21 680	20 542

IIX -I4/ Impôts sur les Sociétés

Les impôts sur les sociétés se détaillent par société comme suit :

Unité = En mD

Société	Total consolidé	
	2011	2010
BIAT	32 417	27 950
OSI	12	-2
PROTECTRICE	828	I 057
ASSURANCES BIAT	678	I I89
CIAR	232	366
BIAT ASSETS MANAGEMENT	246	253
BIAT CAPITAL RISQUE	-31	I
TUNISIE TITRISATION	35	49
SOPIAT	I	28
STI	277	806
SICAF BIAT	2	9
AUTRES	632	-791
TOTAL	35 329	30 915



14. Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2012

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la situation financière individuelle et sur la situation consolidée au titre de l'exercice 20II et des rapports des commissaires aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité, les conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales et des articles 23 et 29 de la loi 2001-65 du IO juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 20II tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux Membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2011.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale décide de répartir le bénéfice net de l'exercice 2011, qui s'élève à 48.197.257.588 Dinars, majoré du report à nouveau de 5.256.762.328 Dinars, soit au total 53.454.019.916 Dinars comme suit :

- Réserves légales
- Réserves pour plus-values sur cession de titres de participations
- Réserves pour réinvestissements financiers
- Réserves facultatives
- Dividendes
- Fonds socialReport à nouveau

34.000.000.000 D 4.819.725.759 D

13.521.625.000 D

I.II2.669.157 D

En conséquence, la rémunération du capital est fixée à 2 Dinars par action, soit 20% du nominal des actions. Ces dividendes seront mis en paiement à partir du 16 juillet 2012.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de transférer aux réserves facultatives. les dotations affectées aux réserves pour plus-value sur cession de titres dans le cadre de la répartition du bénéfice de l'exercice 2006 d'un montant de 3.170.794.738 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Rapport annuel BIAT 2011

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de Monsieur M'hamed DRISS de ses fonctions de Membre du Conseil d'Administration.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie, conformément à l'article 20 des statuts. la nomination par le Conseil d'Administration de Monsieur Hichem DRISS en tant que Membre du Conseil d'Administration, pour un mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Sixième Résolution

En application des dispositions de la circulaire n°20II-06 du 20 mai 20II. relative au renforcement des règles de bonne gouvernance. l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Monsieur Fathi MESTIRI. en tant que Membre du Conseil d'Administration représentant les intérêts des actionnaires personnes physiques détenant une part strictement inférieur à cinq pour cent du capital, pour une période de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration la somme de quatre cent cinquante mille dinars à titre de jetons de présence pour l'exercice 2012.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal de la banque ou à toute personne mandatée par lui à l'effet d'effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités légales de publication ou de régularisation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

179

